

1

(N^o 4.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1847)

SITUATION GÉNÉRALE
DU
TRÉSOR PUBLIC,

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1847,

Déposée par M. le Ministre des Finances.



BRUXELLES ,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE,

RUE DE L'ORANGERIE, N^o 16.

1847.

SITUATION GÉNÉRALE

DU TRÉSOR PUBLIC AU 1^{er} SEPTEMBRE 1847,

DÉPOSÉE PAR M. LE MINISTRE DES FINANCES.

MESSIEURS ,

Je viens, au début de la session, et me conformant à l'usage établi par mes prédécesseurs, vous présenter la situation du trésor public.

L'exposé que j'ai l'honneur de vous faire se divise en trois parties :

La première comprend les tableaux généraux de tous les recouvrements opérés sur les divers revenus et produits de l'État, et de toutes les dépenses faites sur les crédits alloués par les Chambres, pour les exercices 1845, 1846 et 1847, qui sont seuls en cours d'exécution.

La seconde renferme les états de développement par nature de produits, lesquels ne sont compris, dans les premiers tableaux, que sous un point de vue général.

La troisième offre, pour chaque Département d'administration générale, le développement de toutes les dépenses effectuées, appuyé d'états présentant la situation des Budgets généraux des dépenses, par chapitres et articles, tels qu'ils ont été votés par les Chambres.

Les exercices antérieurs à 1845 ne sont renseignés dans la présente situation que pour donner un résultat général de notre situation financière, à partir du 1^{er} octobre 1830 jusqu'au 1^{er} janvier 1848.

L'excédant de recettes ou de dépenses de ces exercices réunis, d'après les arrêts que la Cour des Comptes a portés sur la plupart d'entre eux, sera constaté à des Budgets à indiquer ultérieurement lors du vote qui règlera définitivement ces exercices.

Voici le résumé des résultats que présente la situation du trésor public sur les exercices réglés ou non réglés, au 1^{er} septembre 1847.

BUDGETS ORDINAIRES.**EXERCICES EN COURS D'EXÉCUTION.****EXERCICE 1845.**

Les crédits accordés aux divers Départements par le Budget primitif, pour les dépenses à faire sur l'exercice 1845, s'élèvent à une somme de fr. 110,371,385 49

SAVOIR :

Pour la Dette publique	fr. 32,057,128 70
— les Dotations	3,301,258 95
-- le Département de la Justice.	11,262,111 66
— — des Affaires Étrangères	986,300 »
— — de l'Intérieur	5,822,372 40
-- -- des Travaux Publics	13,079,374 78
— — de la Marine.	1,031,719 »
— — de la Guerre.	28,022,000 »
-- — des Finances.	12,765,120 »
-- Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs	2,044,000 »
Ensemble.	fr. <u>110,371,385 49</u>

Des lois spéciales ont accordé des crédits supplémentaires jusqu'à concurrence de fr. 4,284,161 89 c^s, pour les services et aux Départements suivants :

Pour la Dette publique	fr. 268,521 20
— les Dotations	67,306 90
Au Département de la Justice	568,956 28
— — des Affaires Étrangères	56,618 08
-- — de l'Intérieur	2,398,733 37
— — des Travaux Publics.	414,682 66
— — de la Marine	48,950 »
— — de la Guerre	292,990 75
— — des Finances	167,402 65
	<u>4,284,161 89</u>

Ce qui élève le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres, pour les dépenses de l'exercice 1845 (voir l'état D), à . . . fr. 114,655,547 38

A REPORTER. fr. 114,655,547 38

REPORT. fr. 114,655,547 38

Les prévisions de recettes, d'après la loi du Budget
des Voies et Moyens, s'élèvent, pour 1845, à . . fr. 111,138,170 »

Les ressources spéciales de l'exercice sont celles qui
suivent :

1° Le produit des ventes de domaines faites en vertu de la loi du 17 avril 1845 (<i>Moniteur</i> du 19, n° 109). . .	491,530 76
2° Moitié de la somme restée disponible sur la dotation allouée au Budget de la Dette publique de 1845, pour l'amortissement de l'emprunt à 4 1/2 p. % de 1844, laquelle moitié est destinée à la réduction de la Dette flottante, en vertu de l'art. 2 de la loi du 22 mars 1844, n° 44	211,640 »
3° Recette pour couvrir les dépenses faites en 1845 sur la seconde moitié (250,000) restée disponible des 500,000 francs tenus en réserve pour paiement à faire le 1 ^{er} janvier 1840 à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, et prélevés sur le produit de l'emprunt contracté par la loi du 18 juin 1836, n° 327 (art. 3, § 2), ci	114,682 66
Ce qui élève les ressources (voir l'état A) à	111,956,023 42
et établit, par conséquent, un excédant de dépense de fr.	2,699,523 96
Mais comme on présume que les recouvrements dé- passeront les prévisions de fr.	1,107,724 13
Et que, d'un autre côté, les économies probables sur les crédits votés seront de	2,500,000 »
Il y a ainsi à déduire.	3,607,724 13
D'où résulte, en définitive, un excédant de ressources de fr.	908,200 17

EXERCICE 1846.

Les crédits accordés aux divers Départements par le Budget primitif,
pour les dépenses à faire sur l'exercice 1846, s'élèvent à une somme
de fr. 112,704,215 11

SAVOIR :

Pour la Dette publique	fr.	31,959,096	87
— les Dotations		3,323,872	75
— le Département de la Justice		12,010,065	»
— — des Affaires Étrangères		1,524,500	»
— — de l'Intérieur		5,864,074	»
— — des Travaux Publics		14,168,009	49
— — de la Marine		1,152,777	»
— — de la Guerre		28,000,000	»
— — des Finances		12,876,020	»
— les Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs		2,026,000	»
Ensemble.		fr.	112,704,215 11

Par des lois spéciales, il a été accordé des crédits supplémentaires jusqu'à concurrence de fr. 5,415,612 94 c^s, pour les services et aux Départements suivants :

Pour la Dette publique.	fr.	73,520	»
— les Dotations (Chambre des Représentants)		97,000	»
Au Département de la Justice		563,160	95
— — des Affaires Étrangères		115,605	41
— — de l'Intérieur ⁽¹⁾		3,017,238	55
— — des Travaux Publics		862,788	25
— — de la Marine		172,500	»
— — de la Guerre		353,000	»
— — des Finances		161,000	»
			<u>5,415,612 94</u>

Ce qui élève le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres, pour les dépenses de l'exercice 1846 (voir l'état *E*), à . . . fr. 118,117,828 05

Les prévisions de recettes, d'après la loi du Budget des Voies et Moyens, s'élèvent, pour 1846, à . . . fr. 112,614,070 »

Les ressources spéciales de l'exercice consistent dans le produit des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1845, ci 400,000 »

Ce qui porte les ressources de l'exercice (voir l'état *B*) à 113,014,070 »
et dénonce une insuffisance de ressources de. fr. 5,103,758 05

Mais comme, d'un côté, on présume que les recouvrements dépasseront les prévisions de fr. 567,524 06
et que, d'un autre côté, les économies probables sur les crédits votés seront de 2,500,000 »

à déduire, par conséquent, de cette insuffisance de ressources 3,067,524 06

L'insuffisance n'est, en définitive, que de 2,036,233 99

(1) 2,500,000 francs, compris dans ces crédits, doivent être couverts, aux termes de la loi, par des émissions de bons du trésor.

EXERCICE 1847.

Les crédits accordés aux divers départements par le Budget primitif, pour les dépenses à faire sur l'exercice 1847, s'élèvent à une somme de fr. 446,452,576 58 c^s, SAVAIR :

Pour la Dette publique	fr. 31,625,537 68
— les Dotations	3,558,672 75
— le Département de la Justice.	41,980,595 »
— — des Affaires Étrangères	4,515,524 »
— — de l'Intérieur	6,478,854 40
— — des Travaux Publics	16,101,110 55
— — de la Marine	1,291,562 »
— — de la Guerre.	29,405,100 »
— — des Finances	12,892,020 »
— les Remboursements, Restitutions et Non-Valcurs	2,026,000 »
Ensemble.	fr. 446,452,576 58

Par des lois spéciales, il a été accordé des crédits supplémentaires jusqu'à concurrence de fr. 1,292,856 76 c^s, aux Départements suivants :

Pour le Département de l'Intérieur	fr. 312,500 »
— — des Travaux Publics	100,000 »
— — de la Marine	125,000 »
— — des Finances ⁽¹⁾	755,356 76
	<u>1,292,856 76</u>

Ce qui élève le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres, pour les dépenses de l'exercice 1847 (voir l'état F), à . . fr. 447,745,433 14

Les prévisions de recettes, d'après la loi du Budget des Voies et Moyens, s'élèvent, pour 1847, à. . . . 444,673,650 »

Les ressources spéciales de l'exercice sont celles qui suivent :

1° Le produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1843 800,000 »

2° Recettes pour couvrir les dépenses faites en 1847 sur la seconde moitié (250,000 francs), restée disponible des 500,000 francs tenus en réserve pour paiement à faire le 1^{er} janvier 1840 à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, et prélevés sur le produit de l'emprunt contracté en vertu de la loi du 18 juin 1836, n° 327 (art. 3, § 2), ci 100,000 »

Ce qui porte les ressources de l'exercice (voir l'état C), à 445,573,650 »

et présente une insuffisance de ressources de . . . (A REPORTER) . fr. 2,171,783 14

(1) 490,000 francs, compris dans ces crédits, doivent être couverts, aux termes de la loi, par une émission de bons du trésor.

REPORT.	fr.	2,171,783 14
Mais comme, d'un côté, on présume que les recouvrements resteront au-dessous des prévisions, de. . .	501,144 74	
Et, d'un autre côté, que les économies probables sur les crédits seront de	2,500,000	
Il y a à retrancher de cette insuffisance de ressources une somme de. . .	1,998,855 26	
De manière que l'insuffisance, primitivement fixée à fr. 2,171,783 14 c ^s , se réduit à	fr.	172,927 88
En récapitulant les diverses situations que nous venons d'établir, desquelles il résulte :		
D'une part : que l'exercice 1845 se présente avec un excédant de ressources de	fr.	908,200 17
Et, d'autre part : que l'exercice 1846 accuse une insuffisance de.	2,036,233 99	
et l'exercice 1847 également une insuffisance de	172,927 88	
		2,209,161 87
Il y a, pour les trois exercices en cours d'exécution de 1845, 1846 et 1847, un déficit de		1,300,961 70

EXERCICES CLOS.

Pour donner maintenant un résultat général de notre situation financière, il faut tenir compte de l'actif et du passif que présentent les comptes des exercices antérieurs à 1845.

Les comptes des exercices 1830 à 1840 inclusivement, sont arrêtés par la loi.

Ils présentent un solde passif de fr. 6,489,209 60

Les comptes des exercices 1841 et 1842, déjà examinés par la Cour des Comptes, et soumis en ce moment à l'approbation des Chambres, présentent un solde passif de 15,299,142 78

Ces comptes présentent ainsi un solde passif de fr. 21,788,352 38

Les comptes des exercices clos de 1843 et 1844 qui vont être adressés à l'examen de la Cour des Comptes,

nous offrent un solde actif de { 1843 fr. 19,147,028 37
 { 1844 4,585,980 52
 23,733,008 89

D'où résulte que, sur tous les exercices clos, c'est-à-dire pour la gestion antérieure au 1^{er} janvier 1845, il reste un solde actif de. 1,944,636 51

En déduisant de ce résultat le déficit que présentent les trois exercices en cours d'exécution de 1845 à 1847, et qui s'élève comme nous venons de le voir, à 1,300,961 70

La situation financière de tous les exercices antérieurs à 1848 nous offre un solde actif de fr. 643,694 81

Ainsi, malgré les crédits extraordinaires de 2,300,000 francs votés par les lois des 24 septembre 1845 et 6 mai 1847, pour mesures relatives aux subsistances, et qui ont été

imputés sur les ressources ordinaires de l'exercice 1845, et les 2,790,000 francs de dépenses votées respectivement à charge des Budgets de 1846 et 1847, par les lois des 20 décembre 1846, 25 mars et 8 mai 1847, et lesquelles doivent être couvertes par le produit de bons du trésor, ce qui fait ensemble 5,090,000 francs, l'équilibre entre les recettes et les dépenses ordinaires des gestions antérieures à 1848 a été non-seulement maintenu, mais il y a encore un boni de fr. 643,694 81 c^s.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Nous venons d'établir la situation des crédits votés pour les dépenses ordinaires et des revenus destinés à les couvrir depuis le 1^{er} octobre 1830 jusqu'au 1^{er} janvier 1848.

Il nous reste maintenant à vous entretenir des crédits votés pendant les années 1845, 1846 et 1847, pour les dépenses extraordinaires, et des moyens créés pour y faire face.

Les crédits accordés pour dépenses extraordinaires, qui sont affectées à l'exercice 1845, s'élèvent à une somme de 14,750,000 francs, SAVOIR :

<i>Exercice 1845 .</i>	Pour le tunnel de Cumplich (loi du 7 mars 1835) fr.	300,000	14,750,000 »
	Pour les travaux du canal destiné à relier la ville de Turnhout aux canaux de la Campine (loi du 6 avril 1845) .	1,040,000	
	Pour les travaux du chemin de fer, stations, doubles voies (loi du 13 avril 1845)	7,960,000	
	Pour les travaux du canal latéral à la Meuse de Liège à Maestricht (loi du 16 mai 1845)	3,500,000	
	Pour acquisition de trois paquebots (loi du 9 juillet 1845)	1,000,000	
	Pour continuation des travaux du canal de la Campine (loi du 24 septembre 1845)	950,000	

Les crédits accordés pour dépenses extraordinaires, qui sont affectées à l'exercice 1846, s'élèvent à une somme de 5,800,960 francs; SAVOIR :

<i>Exercice 1846 .</i>	Pour commencer les travaux du canal de Deynze à Schipdonck, et pour l'écoulement des eaux de l'Escaut (loi du 18 juin 1846)	800,000	5,800,960 »
	Pour les travaux du canal de la Campine (loi du 18 juillet 1846)	200,000	
	Pour le réendiguement du poldre de Lillo (loi du 18 juillet 1846)	508,000	
	Pour la continuation des travaux de Zelzaete (loi du 18 juillet 1846) . .	330,000	
	Pour le chemin de fer, achèvement des doubles voies (loi du 16 août 1846). .	3,712,960	
	Pour les travaux du canal de Deynze à Schipdonck (loi du 28 mars 1847) .	250,000	

A REPORTER fr. 20,550,960 »

REPORT. fr. 20,550,960 »

Les crédits accordés pour dépenses extraordinaires affectées à l'exercice 1847, s'élèvent à une somme de 2,950,000 francs, SAVOIR :

<i>Exercice 1847 .</i>	Pour l'achèvement de la première section du canal de Zelzaete (loi du 28 mars 1847).	650,000	} 2,950,000 »
	Pour les premiers travaux de la deuxième section (même loi) . . .	720,000	
	Pour l'amélioration du régime des eaux du sud de Bruges (même loi). .	580,000	
	Pour l'achèvement de l'entrepôt d'Anvers (loi du 15 mai 1847)	540,000	
	Pour l'achèvement du canal de la Campine (même loi)	280,000	
	Pour l'achèvement de l'embranchement de Turnhout (même loi) . . .	380,000	

TOTAL des crédits affectés aux dépenses extraordinaires votées pendant les années 1845, 1846 et 1847, ci fr. 23,500,960 »

CONCLUSION.

En résumé, Messieurs, on peut réduire à des termes très-simples l'exposé qui précède.

Les exercices qui sont en cours d'exécution de 1845 à 1847 nous laissent un déficit de. 1,500,961 70

Les exercices clos de 1850 à 1844 nous donnent un excédant de ressources de. 1,944,656 51

La gestion des années antérieures à 1848 se présente donc, quant aux recettes et aux dépenses portées aux Budgets ordinaires, avec un solde actif de. fr. 645,694 81

Et quant aux dépenses extraordinaires, non comprises dans les Budgets ordinaires, elles s'élèvent, comme nous venons de l'expliquer, à . . . fr. 23,500,960 »

Ces dépenses dernières doivent être couvertes par des bons du trésor à émettre, au fur et à mesure des besoins, et jusqu'à concurrence d'une somme égale de fr. 23,500,960 »

A ces émissions, il faut ajouter :

1° Le montant des bons du trésor, porté en recette à l'exercice 1842, pour contrebalancer les crédits accordés par les lois des 26 juin 1842, n° 478, et 20 février 1844, n° 53, destinés au paiement des travaux du canal de Zelzaete (section de Damme à la mer) et qui s'élèvent à fr. 1,250,000 »

A REPORTER fr. 1,250,000 » 23,500,960 »

REPORT fr. 1,250,000 » 25,500,960 »

2° Le montant des bons du trésor porté en recette à l'exercice 1844, pour faire face au crédit accordé par la loi du 24 juillet 1844, n^o 160, pour les dépenses du canal de la Campine, ci. 1,110,000 »

Ensemble. fr. 2,360,000 »

Fr. 25,860,960 »

La totalité des bons du trésor que le Gouvernement est autorisé à émettre, pour subvenir à des dépenses extraordinaires, s'élève donc à fr. 25,860,960 »

Mais de cette émission, il y a nécessairement à déduire :

1° Le montant du solde actif que nous présentera le règlement définitif des comptes des exercices antérieurs à 1848, et qui s'élève, comme on l'a vu plus haut, à fr. 645,694 81

2° Le produit de la conversion en dette consolidée d'une valeur effective de 10 millions de la dette flottante, autorisée par l'art. 3 de la loi du 21 mars 1844, n^o 42 10,000,000 »

TOTAL de la réduction. fr. 10,645,694 81

D'où il résulte qu'il y aurait lieu d'autoriser l'émission de bons du trésor jusqu'à concurrence d'une somme de fr. 15,217,265 19

Telle est, dans toute sa vérité, la situation financière du pays. Elle repose tout entière sur des chiffres officiels; il n'y a d'exception que pour les recouvrements qui restent à faire et pour les économies présumées sur les crédits votés pour les dépenses des Budgets en cours d'exécution; ces dernières sont évaluées à une somme de 2,500,000 francs pour chacun des exercices 1845, 1846 et 1847.

Ce chiffre de 2,500,000 francs par exercice n'est point exagéré, si l'on considère que, d'après une expérience de quatorze années, une somme moyenne de 3,114,395 francs, sur chaque Budget, n'a pas été dépensée.

On ne doit pas perdre de vue, dans l'examen de cette situation, que les valeurs acquises au trésor, en vertu du traité du 5 novembre 1842, sont portées en recette au compte de l'exercice 1845, aux termes de la loi du 21 mai 1845, et que c'est à cette cause qu'il faut attribuer l'excédant de ressources si important qu'offrent les exercices 1845 et 1844 (voir colonne 15 de l'état n^o 2).

Cet excédant rétablit ainsi l'équilibre des Budgets des exercices antérieurs à 1845, lequel avait été dérangé, par suite d'un excédant de dépenses de fr. 21,788,352 38 c^s que présentaient ces exercices antérieurs, au moment de leur clôture.

Vous avez dû remarquer aussi, Messieurs, que dans la situation qui vous est présentée, il n'a pas été parlé de l'excédant du fonds attribué à forfait à la Belgique, par l'art. 64 du traité du 5 novembre 1842, pour achever la liquidation des anciennes créances. Cette liquidation n'est pas entièrement terminée. Le moment n'est pas venu de se prononcer sur la destination qu'il conviendra de donner à un excédant dont le chiffre ne peut encore être arrêté.

Les états ci-joints, comme annexes, ont pour objet de développer, avec tous les détails qu'ils comportent, la nature de divers produits, ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

L'état n^o 1 présente la situation des Budgets en cours d'exécution; d'une part :

- a.* Les évaluations des revenus ordinaires.
- b.* Les évaluations des revenus extraordinaires.
- c.* Les versements faits en 1845, 1846 et 1847.
- d.* Les revenus probables.
- e.* Les restants à recouvrer au 1^{er} septembre 1847.

Et d'autre part :

- a.* Les crédits accordés par les Budgets primitifs.
- b.* Les crédits accordés par des lois spéciales.
- c.* Les dépenses ordonnancées par le trésor en 1845, 1846 et 1847.
- d.* Les restants disponibles sur les crédits au 1^{er} septembre 1847.

L'état n^o 2 présente la comparaison des résultats des Budgets des recettes et des dépenses, tels qu'ils ont été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, conformément aux comptes rendus pour le dernier trimestre de 1850 et les années 1851 à 1847 inclusivement.

Il se divise en trois parties :

La première partie comprend la situation des Budgets clos ;
La seconde partie, la situation des Budgets en cours d'exécution ;
Et la troisième partie, la situation des fonds spéciaux.

Chacune de ces parties contient :

- a.* Le montant des Budgets votés primitivement en recette et en dépense.
- b.* Les modifications apportées aux évaluations primitives par des lois spéciales.
- c.* Le montant des Budgets fixés définitivement par les lois.
- d.* Les faits réalisés par suite de l'exécution des Budgets, conformément aux comptes rendus.
- e.* La différence entre les évaluations et les faits réalisés.
- f.* Les excédants, en recette ou en dépense, d'après les comptes rendus.

L'examen de ce dernier état fait connaître, en ce qui concerne les exercices clos, que le chiffre primitivement voté pour les Budgets de dépenses, de 1,694,084,856 49 c^s, a été modifié par des lois spéciales accordant de nouveaux crédits pour une somme de fr. 57,943,695 39 c^s, et présentent ainsi un chiffre de fr. 1,752,028,551 88 c^s; mais que, par suite de l'exécution des Budgets, ce chiffre se trouve réduit à fr. 1,670,880,672,99 c^s; différence : fr. 81,147,878 89 c^s.

En continuant cet examen, on remarque aussi que le chiffre des Budgets des Voies et Moyens, qui était primitivement de fr. 1,651,587,839 62 c^s, a été augmenté de fr. 2,568,752 17 c^s, porté à fr. 1,654,156,591 79 c^s, et enfin fixé à fr. 1,672,825,329 50 c^s, présentant, en dernier résultat, un excédant de recettes de 18,668,737 71 c^s.

Nous avons dit plus haut que la situation, telle qu'elle ressort des faits présentés, exige une émission de bons du trésor à concurrence de. . . fr. 15,217,265 19

Mais comme dans le solde favorable que présente l'exercice 1843, de fr. 19,147,028 37 c^s, que nous indiquons ci-dessus, il se trouve des valeurs que le trésor ne peut réaliser en ce moment, il est nécessaire, qu'en attendant, l'on ait recours à la dette flottante, pour obtenir en écus les ressources que ces valeurs représentent, afin de pourvoir ainsi au paiement des créances portées au Budget des dépenses des exercices antérieurs à 1843.

Ces valeurs s'élèvent à une somme de fr. 13,460,409 »

Et, par contre, le montant des sommes réservées dans la caisse de l'État, provenant de la dotation de l'amortissement des emprunts à l'intérêt de 5 p. %, et lesquelles sont restées sans emploi à cause du haut cours de ces emprunts, étant de 5,742,307 59

Il en résulte qu'il doit être ajouté, au chiffre d'émission de bons du trésor, une somme de 7,718,101 51

De manière qu'il y aurait lieu d'émettre des bons du trésor pour une somme de fr. 22,935,366 60

Toutefois, si une émission de bons du trésor, pour une somme de fr. 22,935,366 60 c^s, est suffisante pour couvrir toutes les dépenses votées jusqu'à ce jour, il est essentiel pourtant, de comprendre également, dans la présente situation, le montant des créances qui restent à payer sur les exercices antérieurs à 1848, et qui concernent divers Départements. Le chiffre en sera indiqué dans l'exposé qui précède le projet de Budget des Voies et Moyens pour l'exercice prochain.

Le Ministre des Finances,

VEYDT.

COMPARAISON

*Entre la situation du trésor, au 1^{er} septembre 1846, et celle
au 1^{er} septembre 1847.*

La situation du trésor, au 1^{er} septembre 1846, présentait un excédant de ressources de . . . fr. 10,375,177 67

Mais comme l'on avait porté en recette, aux exercices 1842, 1844, 1845 et 1846, le montant de diverses émissions de bons du trésor, autorisées pour faire face à des dépenses extraordinaires . . . fr. 22,330,960 »

Cette situation accusait, en définitive, une insuffisance de . . . fr. 11,955,782 55

La situation, au 1^{er} septembre 1847, présente un excédant de ressources sur tous les Budgets, à partir du 1^{er} octobre 1830 jusqu'à 1847 inclusivement, de. fr. 643,694 81

Mais comme il a été porté en recette, le produit de diverses émissions de bons du trésor, aux exercices clos de 1842 et 1844, ci . . . fr. 2,360,000 »
et que les dépenses extraordinaires votées pendant les exercices en cours d'exécution, de 1845 à 1847, et auxquelles il doit être fait face par des émissions de bons du trésor, s'élèvent à . . . fr. 23,500,960 »

Ce qui fait ensemble . . . fr. 25,860,960 »

De quelle somme il faut retrancher le produit de la conversion en dette consolidée de 10 millions de la dette flottante (loi du 21 mars 1844), ci . . . fr. 10,000,000 »

RESTE. . . fr. 15,860,960 »

Cette dernière situation accuse, en définitive, une insuffisance de . . . fr. 15,217,265 19

Le découvert du trésor est, par conséquent, augmenté de . . . fr. 3,261,482 86

Cette augmentation de déficit s'explique de la manière suivante :

EXERCICE CLOS DE 1843.

Au 1 ^{er} septembre 1846, l'exercice clos de 1843 paraissait devoir laisser un excédant de ressources de fr.	18,923,958 12
Au 1 ^{er} septembre 1847, l'excédant de ressources de cet exercice a été fixé, par le compte définitif, à	19,147,028 37
Différence en plus. fr.	223,070 25

Cette augmentation d'actif provient notamment de l'augmentation du chiffre des diminutions constatées sur les dépenses.

EXERCICE CLOS DE 1844.

Au 1 ^{er} septembre 1846, l'exercice 1844 était présumé devoir se clôturer par un excédant de ressources de . . . fr.	3,059,217 46
Au 1 ^{er} septembre 1847, cet exercice se présente avec un boni de . . .	4,585,980 52
Différence en plus. fr.	1,526,763 06

Cette augmentation d'actif résulte des causes suivantes :

Lors de la situation au 1 ^{er} septembre 1846, l'on avait prévu une économie, sur les dépenses votées de l'exercice 1844, de fr.	4,150,000 »
D'après le projet de compte définitif, les crédits à annuler s'élèvent à . . .	6,222,937 77

En conséquence, augmentation, sur les économies prévues primitivement, de	2,072,934 77
---	--------------

L'excédant des revenus probables sur les évaluations du Budget des Voies et Moyens, avait été primitivement fixé à fr.	1,390,776 10
--	--------------

D'après le projet de compte définitif, cet excédant se trouve réduit à	844,604 39
--	------------

Différence en moins. fr.	546,171 71
----------------------------------	------------

Reste l'augmentation d'actif constatée ci-dessus. fr.	1,526,763 06
---	--------------

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1845.

Au 1 ^{er} septembre 1846, les produits ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1845 étaient fixés à fr.	137,306,951 74
Au 1 ^{er} septembre 1847, on les évalue à fr.	127,813,747 55
A ajouter à ce chiffre le produit de la conversion de 10 millions de dette flottante	10,000,000 »
	137,813,747 55
Différence en plus. fr.	506,795 81

Cette augmentation doit être attribuée principalement à la recette constatée depuis la situation précédente, pour le produit des domaines vendus en vertu de la loi du 17 avril 1845, lequel produit s'élève à fr. 491,530 76 c; elle résulte, quant au surplus, des changements qu'une plus longue expérience a rendu nécessaire d'apporter aux revenus probables, et que l'on peut reconnaître en rapprochant l'état comparatif entre les évaluations de revenus et les recettes effectives (l'état A), joint à l'appui de la situation actuelle, de pareil état annexé à la situation précédente.

Budget des Dépenses de l'exercice 1845.

Au 1 ^{er} septembre 1846, les dépenses ordinaires et extraordinaires votées pour l'exercice 1845 s'élevaient	
à	fr. 128,543,674 16
et l'on prévoyait une économie de	1,000,000 »
Restait.	fr. 127,543,674 16
Au 1 ^{er} septembre 1847, les dépenses ordinaires et extraordinaires du même exercice s'élèvent à . . .	
	129,405,547 58
et l'on prévoit une économie de	2,500,000 »
	126,905,547 58
Différence en moins.	fr. 638,126 78

Cette diminution de dépenses s'explique en retranchant de l'augmentation d'économie prévue actuellement, ci fr. 1,500,000 »
le montant des dépenses votées depuis le 1^{er} septembre 1846,

SAVOIR :

A la Dette publique	(loi du 16 mai 1847)	fr. 20,882 47	
Au Départ. de la Justice	(loi du 21 mars 1847)	. 234,200 »	
— des Trav. Publics	(loi du 15 mai 1847)	. 300,000 »	
— de la Guerre	(loi du 28 février 1847)	. 292,990 75	
— des Finances	(loi du 19 mars 1847)	. 13,800 »	
			861,873 22
Somme égale.			638,126 78

Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1846.

Au 1 ^{er} septembre 1846, les produits ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1846 s'élevaient à	
	fr. 118,075,630 »
Au 1 ^{er} septembre 1847, on les évalue à	
	119,382,554 06
Différence en plus.	fr. 1,306,924 06

Cet accroissement de produits provient, SAVOIR :

1° Des changements apportés aux évaluations des revenus ordinaires, et que l'on peut vérifier en rapprochant les états comparatifs joints aux deux situations, comme on l'a fait remarquer ci-dessus pour l'exercice 1845, desquels changements il résulte une augmentation de . . fr.	726,924 06
2° Des émissions de bons du trésor autorisées comme suit :	
<i>a.</i> Par la loi du 18 juillet 1846, pour la continuation des travaux du canal de Zelzaete. fr.	350,000 »
<i>b.</i> Par la loi du 28 mars 1847, pour le canal de Deynze à Schipdonck	250,000 »
	580,000 »
Somme égale.	1,506,924 06

L'augmentation de produits provenant d'émissions de bons du trésor ne doit pas être considérée ici comme offrant un résultat favorable pour la situation actuelle, attendu que la somme de 580,000 francs que l'on vient de renseigner de ce chef, se trouve comprise dans les 15,860,960 francs dont il a été fait déduction plus haut, en établissant la comparaison du résultat général des deux situations.

Budget des Dépenses de l'exercice 1846.

Au 1 ^{er} septembre 1846, les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1846, s'élevaient à .	118,658,553 11
et l'on prévoyait une économie sur ses dépenses, de.	1,000,000 »
RESTAIT. fr.	117,658,553 11
Au 1 ^{er} septembre 1847, les dépenses ordinaires et extraordinaires de cet exercice s'élèvent à . . . fr.	123,918,788 05
et l'économie prévue est de.	2,500,000 »
RESTE.	121,418,788 05
Différence en plus. fr.	3,760,254 94

Cette augmentation de dépenses s'établit comme suit :

Crédits alloués depuis la situation précédente pour dépenses ordinaires,	
Par la loi du 16 mai 1847. Dette publique fr.	75,520 »
— 20 déc. 1846. Dotations	97,000 »
— 21 mars 1847. Département de la Justice	544,800 »
— 25 » Id. id.	18,560 95
— 8 » Id. des Affaires Étrangères . . .	52,500 »
— 20 mai 1847. Id. id.	61,105 41
A REPORTER fr.	847,086 56
	<i>e.</i>

	REPORT fr.	847,086 36
Par la loi du 8 mai 1847. Département de la Marine		172,500 »
— 20 déc. 1846. Id. de l'Intérieur (à couvrir par les bons du trésor) . . .		1,950,000 »
— 25 mars 1847. Id. de l'Intérieur (à couvrir par les bons du trésor) . . .		350,000 »
— 20 mai 1847. Id. de l'Intérieur.		256,284 90
— » Id. id.		160,953 43
— 7 mars 1847. Id. des Travaux Publics . . .		126,000 »
— 15 mai 1847. Id. id.		536,410 23
— 28 mars 1847. Id. id. (canal de Deynze à Schipdonck), à couvrir par des bons du trésor .		250,000 »
— 8 mars 1847. Département de la Guerre		200,000 »
— 26 » Id. des Finances.		72,000 »
— 6 mai 1847. Id. id.		9,000 »
TOTAL des nouveaux crédits. fr.		4,930,234 94
Et l'on a rattaché à l'exercice 1846 le crédit alloué par la loi du 18 juillet 1846, pour la continuation des travaux au canal de Zelzaete. . .		330,000 »
Ensemble. fr.		5,260,234 94
Différence en plus entre l'économie sur les dépenses prévues au 1 ^{er} septembre 1847, et celle que l'on prévoyait suivant la situation précédente .		1,500,000 »
RESTE somme égale. fr.		3,760,234 94

Les comparaisons partielles que l'on vient d'établir ont rapport à des exercices compris dans les deux situations; ces comparaisons se résument comme suit :

Différence en faveur de la situation au 1^{er} septembre 1846.

Augmentation des dépenses ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1846 fr.	3,760,234 94
--	--------------

Différences en faveur de la situation au 1^{er} septembre 1847.

Augmentation de l'actif de l'exercice clos de 1843. fr.	223,070 25
Id. id. 1844. .	1,526,763 06
Id. des produits ordinaires de l'exercice 1845	506,795 81
Diminution des dépenses du même exercice . . .	638,126 78
Augmentation des produits ordinaires de l'exercice 1846.	726,924 06
	3,621,679 96
Excédant en faveur de la situation au 1 ^{er} septembre 1846 fr.	138,554 98
Pour atteindre le chiffre de l'augmentation de découvert présenté par la comparaison du résultat général des deux situations, il est nécessaire	
A REPORTER. fr.	138,554 98

REPORT fr. 158,554 98

d'ajouter ici les résultats de l'exercice 1847, lesquels ne sont compris que dans la situation au 1^{er} septembre 1847, SAVOIR :

Montant des revenus probables, y compris les ressources extraordinaires fr. 118,022,505 26

Montant des dépenses votées primitivement fr. 116,452,576 38

Montant des dépenses votées postérieurement au Budget. 1,292,856 76

Montant des dépenses extraordinaires 2,950,000 »

Ensemble fr. 120,695,433 14

Economie présumée 2,500,000 »

RESTE. 118,195,433 14

Excédant de dépenses. fr. 172,927 88

Mais comme l'on a compris dans les ressources de cet exercice le produit de diverses émissions de bons du trésor, pour faire face aux dépenses extraordinaires montant à 2,950,000 francs, et que ce produit ne constitue qu'une recette fictive, il y a lieu, en attendant qu'il y ait été suppléé par des ressources réelles, d'en faire ici l'objet d'une diminution d'actif, ci 2,950,000 »

De manière que le déficit de l'exercice 1847 doit provisoirement être porté à 3,122,927 88

En conséquence, la situation au 1^{er} septembre 1847 se présente moins favorablement que la situation précédente, ainsi qu'on l'a établi plus haut sous un point de vue général, de fr. 5,261,482 86

20

1

PREMIÈRE PARTIE.

SITUATION GÉNÉRALE

DU TRÉSOR PUBLIC



AU 1^{er} SEPTEMBRE 1847.



ÉTAT N° 1.

ÉTAT GÉNÉRAL de la situation

COMPTE DES

ÉTATS A L'APPUI.	EXERCICES.	ÉVALUATION des revenus ordinaires.	ÉVALUATION des revenus extraordinaires		TOTAL.
			REVENUS extraordinaires.	DOES du trésor.	
INT. A.	Revenus ordinaires. — Budget ordinaire 1845 . . .	111,158,170 »	817,855 42	»	111,956,025 42
— B.	— — — — 1846 . . .	112,614,070 »	400,000 »	»	115,014,070 »
— C.	— — — — 1847 . . .	114,075,650 »	900,000 »	»	115,575,650 »
		558,425,890 »	2,117,855 42	»	540,543,745 42
			2,117,855 42		
	Ressources spéciales. — Budget spécial 1845 . . .	»	»	14,750,000 »	14,750,000 »
	— — — — 1846 . . .	»	»	5,800,960 »	5,800,960 »
	— — — — 1847 . . .	»	»	2,950,000 »	2,950,000 »
		»	»	25,500,960 »	25,500,960 »
		558,425,890 »	2,117,855 42	»	540,545,745 42
		558,425,890 »	2,117,855 42	25,500,960 »	564,044,705 42
			25,618,815 42		

du trésor au 1^{er} septembre 1847.

REVENUS.

REVENUS EFFECTIFS.						DIFFERENCE	
VERSEMENTS FAITS				RESTE à RECOURER.	MONTANT GÉNÉRAL des Revenus probables.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.
EN 1845.	EN 1846.	EN 1847, au 31 août.	TOTAL.				
108,471,485 10	4,252,574 69	229,271 54	112,953,331 33	150,416 22	115,065,747 55	"	1,107,721 13
"	108,735,956 90	5,555,504 64	112,279,241 54	1,502,552 52	115,581,594 06	"	567,321 06
"	"	70,859,969 57	70,859,969 57	44,212,535 69	115,072,505 26	501,144 74	"
108,471,485 10	112,956,511 59	74,644,545 75	296,072,542 44	45,645,504 43	341,717,846 87	501,144 74	1,675,248 19

4,750,000 "	7,000,000 "	3,000,000 "	14,750,000 "	"	14,750,000 "	"	"
"	3,000,000 "	2,800,960 "	5,800,960 "	"	5,800,960 "	"	"
"	"	2,950,000 "	2,950,000 "	"	2,950,000 "	"	"
4,750,000 "	10,000,000 "	8,750,960 "	23,500,960 "	"	23,500,960 "	"	"
108,471,485 10	112,956,511 59	74,644,545 75	296,072,542 44	45,645,504 43	341,717,846 87	501,144 74	1,675,248 19
115,221,485 10	122,956,511 59	83,595,505 75	319,573,502 44	45,645,504 43	365,218,806 87	501,144 74	1,675,248 19
1,174,103 45							

Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL de la situation

COMPTE DES

ÉTATS A L'APPEL.	EXERCICES.	CRÉDITS ACCORDÉS		
		Par LE BUDGET PRIMITIF.	PAR DES LOIS SPÉCIALES.	
			A charge des revenus ordinaires.	A couvrir par émission de bons du trésor.
LITT. D.	Dépenses ordinaires. — Budget ordinaire 1845.	110,371,385 49	4,284,161 89	»
— E.	— — — — 1846.	112,704,215 11	5,415,612 94	»
— F.	— — — — 1847.	116,452,576 58	1,292,856 76	»
		559,528,176 98	10,990,651 59	»
	Dépenses extraordinaires. — Budget spécial 1845	»	»	14,750,000 »
	— — — — 1846	»	»	5,800,960 »
	— — — — 1847	»	»	2,950,000 »
		»	»	23,500,960 »
		559,528,176 98	10,990,651 59	»
		559,528,176 98	10,990,651 59	23,500,960 »
			54,491,591 59	

RÉSU

Les Budgets généraux des dépenses pour les exercices en cours d'exécution de 1845, 1846 et 1847, s'élèvent à .

Il est à présumer qu'on pourra, lors de la clôture de ces exercices, retrancher de cette

1°	Une économie sur les crédits alloués aux Ministres pour l'exercice 1845 de.
2°	— — — — 1846 de.
3°	— — — — 1847 de.

Les recouvrements faits et à faire sur les Budgets des Voies et Moyens pour les mêmes exercices, montent à. . .

Il y a, en conséquence, un excédant de dépenses sur les trois exercices en cours d'exécution de.

Les Budgets pour les exercices clos nous offrent, suivant les comptes définitifs, un excédant

Les dépenses extraordinaires à couvrir par des bons du trésor, pour les exercices en cours
— — — — pour les exercices clos de 1842 et 1844, à.

TOTAL des dépenses extraordinaires

Dont il y a à déduire le produit de la conversion en dette consolidée de 10 millions de dette

Et détermine en définitive une insuffisance

du trésor au 1^{er} septembre 1847.

DÉPENSES.

TOTAL.	DÉPENSES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR SUR LE VISA DE LA COUR DES COMPTES.				RESTE DISPONIBLE SUR LES CRÉDITS au 1 ^{er} septembre 1847	Observations.
	EN 1845.	EN 1846.	EN 1847, au 31 août	1847.		
114,635,547 58	65,958,563 59	35,503,944 65	4,954,119 01	104,196,427 25	10,459,120 15	
118,117,828 05	"	72,279,172 53	28,844,514 79	101,123,687 32	16,994,140 75	
117,745,433 14	"	"	51,631,615 15	51,631,615 15	66,113,817 99	
550,518,808 57	65,958,563 59	105,583,117 18	85,410,248 93	256,951,729 72	93,567,078 85	
14,750,000 "	1,778,667 95	7,591,928 99	2,891,258 50	12,261,855 44	2,488,144 56	
5,800,000 "	"	1,778,725 30	2,375,118 01	4,155,841 31	1,647,118 69	
2,950,000 "	"	"	1,127,800 82	1,127,800 82	1,822,199 18	
25,500,960 "	1,778,667 95	9,570,652 29	6,594,177 35	17,515,497 57	5,957,462 43	
550,518,808 57	65,958,563 59	105,583,117 18	85,410,248 93	256,951,729 72	93,567,078 85	
574,019,768 57	67,737,031 54	114,953,769 47	91,804,426 28	274,495,227 29	99,524,541 28	

ÉTAT.

.....	fr	574,019,768 57
somme, SAvoir :		
.....	2,500,000 "	{ 7,500,000 "
.....	2,500,000 "	
.....	2,500,000 "	
Reste pour dépenses.	fr.	566,519,768 57
.....		565,218,806 87
.....		1,500,961 70
de ressources de.		1,941,656 51
Reste un excédant de ressources de	fr.	643,694 81
d'exécution de 1845, 1846 et 1847, s'élèvent à	25,500,960 "	
.....	2,560,000 "	
à couvrir par des bons du trésor.	25,860,960 "	
flottante (Loi du 21 mars 1844)	10,000,000 "	
Reste ainsi.	fr.	15,860,960 "
de ressources de.	fr.	15,217,265 19

été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, conformément aux comptes et les années 1831 à 1847 inclusivement.

FAITS RÉALISÉS par suite de l'exécution des Budgets, et conformément aux comptes rendus.		DIFFÉRENCE ENTRE LES ÉVALUATIONS ET LES FAITS RÉALISÉS.				EXCÉDANTS D'APRÈS LES COMPTES RENDUS.		Observations.
RECETTE.	DÉPENSE.	RECETTE		DÉPENSE		En RECETTE.	En DÉPENSE.	
		En plus DU BUDGET.	En moins DU BUDGET.	En plus DU BUDGET.	En moins DU BUDGET.			
1,185,883,463 32	1,190,074,672 92	28,510,907 78	5,777,547 98	»	67,477,549 33	»	6,489,209 60	Budgets arrêtés par la loi.
236,272,558 04	231,571,300 82	110,087 69	1,702,805 65	»	5,427,191 54	»	13,299,142 78	Budgets examinés par la Cour des Comptes.
232,967,508 14	229,254,499 26	»	2,471,904 13	»	8,245,158 22	23,755,008 89	»	Budget à soumettre à l'examen de la Cour des Comptes.
1,672,825,329 50	1,670,880,672 99	28,620,905 47	9,952,257 76	»	81,147,878 89 (a)	23,755,008 89	21,788,562 58	
		18,668,757 71				1,944,636 51		

(a) En déduisant du résultat ci-contre fr.
Les allocations au Budget de la Dette publique de 1889, par l'exécution des articles 16 et 14 du traité du 15 nov. 1881, lesquelles doivent être considérées comme non avenues.

On obtient la différence nette à constater entre les allocations votées et les dépenses effectuées, ci

81,147,878 89
57,535,540 74
42,601,358 45

115,065,747 53	112,155,547 58	4,107,724 13	»	»	2,500,000 »	908,200 17	»	Budget à sa troisième année d'exécution.
115,581,594 06	115,617,828 05	567,324 06	»	»	2,500,000 »	»	2,056,253 09	Budget à sa deuxième année d'exécution.
115,072,505 26	115,245,433 14	»	501,144 74	»	2,500,000 »	»	172,927 88	Budget à sa première année d'exécution.
341,717,846 87	343,018,808 57	1,675,248 19	501,144 74	»	7,500,000 »	908,200 17	2,209,161 87	

14,750,000 »	14,750,000 »	»	»	»	»	»	»	
5,800,960 »	5,800,960 »	»	»	»	»	»	»	
2,950,000 »	2,950,000 »	»	»	»	»	»	»	
23,500,960 »	23,500,960 »	»	»	»	»	»	»	

LATION.

1,672,825,329 50	1,670,880,672 99	28,620,905 47	9,952,257 76	»	81,147,878 89	1,944,636 51	»	
341,717,846 87	343,018,808 57	1,675,248 19	501,144 74	»	7,500,000 »	908,200 17	2,209,161 87	
23,500,960 »	23,500,960 »	»	»	»	»	»	»	
2,058,044,136 37	2,057,400,441 56	30,296,245 66	10,455,402 50	»	88,647,878 89	2,852,856 68	2,209,161 87	
		10,842,841 16		88,647,878 89				

Excédant des ressources résultant de l'exécution des Budgets. fr.

645,694 81

(a) En déduisant du résultat ci-contre, les allocations au Budget de la Dette publique de 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879, 1880, 1881, 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938, 1939, 1940, 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448

8

DEUXIÈME PARTIE.

ÉTAT COMPARATIF

ENTRE

L'ÉVALUATION DES REVENUS DU ROYAUME

ET

LES RECETTES EFFECTIVES.



EXERCICES 1845 A 1847.



*ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
faits au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.		
Foncier.		18,559,750 »
Personnel.		8,800,000 »
Patentes		2,800,000 »
Redevances sur les mines.		132,500 »
Douanes		12,577,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées.		970,000 »
ACCISES	Sel	4,650,000 »
	Vins étrangers	2,200,000 »
	Eau-de-vie étrangère	250,000 »
	— indigène	4,000,000 »
	Bières et vinaigres.	6,820,000 »
	Sucres	3,300,000 »
	Timbres collectifs sur les quittances	»
	— — permis de circulation	3,000 »
Droits de marque des matières d'or et d'argent.		150,000 »
— d'entrepôts, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers		180,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles		10,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		
Enregistrement		10,600,000 »
Greffe		500,000 »
Hypothèques		1,900,000 »
Successions		4,600,000 »
Timbre.		5,000,000 »
Amendes		150,000 »
Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement.		60,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.		200,000 »
Produit des examens		50,000 »
— des brevets d'invention.		35,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires		1,000 »
Droits de naturalisation		»
PÉAGES.		
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		
Produit des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation		826,000 »
— de la Sambre canalisée.		500,000 »
— du canal de Charleroy		1,450,000 »
— — de Mons à Condé.		61,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau.		100,000 »
— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^{me} classe		2,000,000 »
A REPORTER.		90,837,050 »

pour l'exercice 1845, et les recettes effectives, contenant les versements
septembre 1847.

VERSEMENTS FAITS				RESTE à RECOURIR.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE	
EN 1845.	EN 1846.	EN 1847.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.
17,412,412 62	971,504 60	"	18,383,917 22	"	18,383,917 22	24,167 22	"
8,053,087 27	914,255 09	"	8,967,322 56	"	8,967,322 56	167,322 56	"
2,534,504 97	520,440 64	"	2,854,954 61	"	2,854,954 61	54,954 61	"
133,920 86	3,827 54	"	137,757 40	"	137,757 40	5,457 40	"
12,065,162 57	158,600 14	"	12,201,762 71	"	12,201,762 71	"	175,237 20
978,304 25	20 "	"	978,324 25	"	978,324 25	8,324 25	"
4,738,523 49	"	"	4,738,523 49	"	4,738,523 49	88,523 49	"
2,025,750 26	1,454 90	"	2,025,205 16	"	2,025,205 16	"	174,794 84
250,565 66	25 18	"	250,590 84	"	250,590 84	"	19,400 16
4,063,107 78	125 09	"	4,063,232 87	"	4,063,232 87	65,232 87	"
6,525,436 41	586 12	"	6,525,822 53	"	6,525,822 53	"	294,177 47
2,612,665 17	"	"	2,612,665 17	"	2,612,665 17	"	687,334 83
5,481 19	"	"	5,481 19	"	5,481 19	5,481 19	"
1,077 98	4 76	"	1,082 74	"	1,082 74	"	3,917 26
140,844 85	1 "	"	140,845 85	"	140,845 85	"	9,154 15
122,523 16	40,549 48	"	163,072 64	"	163,072 64	"	16,927 56
16,059 76	2,208 93	"	18,248 69	"	18,248 69	8,248 69	"
10,158,274 59	55 92	"	10,158,310 31	"	10,158,310 31	"	461,689 09
299,909 57	" 13	"	299,909 70	"	299,909 70	"	90 30
1,657,374 26	3,560 80	"	1,660,735 06	"	1,660,735 06	"	239,264 94
5,494,068 16	3,157 85	"	5,497,226 01	"	5,497,226 01	897,226 01	"
2,929,567 11	717 29	"	2,930,084 40	"	2,930,084 40	"	69,915 60
181,870 29	1,552 73	"	183,223 02	"	183,223 02	35,223 02	"
50,745 69	894 24	"	51,637 93	"	51,637 93	"	8,562 07
152,053 46	2,509 72	"	154,563 18	"	154,563 18	"	45,456 82
52,257 67	3,000 "	"	55,257 67	"	55,257 67	5,257 67	"
20,824 11	105 82	"	20,929 93	"	20,929 93	"	14,070 07
"	"	"	"	"	"	"	1,000 "
12,500 "	500 "	"	13,000 "	"	13,000 "	15,000 "	"
899,627 05	"	"	899,627 05	"	899,627 05	73,627 05	"
634,927 67	"	"	634,927 67	"	634,927 67	134,927 67	"
1,568,372 79	"	"	1,568,372 79	"	1,568,372 79	118,372 79	"
65,422 83	"	"	65,422 83	"	65,422 83	4,422 83	"
101,520 68	1,918 76	"	103,439 44	"	103,439 44	3,439 44	"
1,887,581 39	14,704 21	"	1,902,285 60	"	1,902,285 60	"	97,714 40
87,802,112 35	2,425,649 94	"	90,227,762 29	"	90,227,762 29	1,709,208 54	2,518,496 25

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
faits au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	90,857,050 »
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits des postes.	3,305,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS. Produit du chemin de fer.	11,300,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachats et transferts de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées	20,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	120,000 »
— de créances ordinaires	50,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages et intérêts, successions en déshérence, épaves	350,000 »
Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire, ensuite de la loi du 28 décembre 1835, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et la loi du 30 juin 1840	350,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extraction de terre et de sable	680,000 »
Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre.	360,000 »
Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires	45,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	4,000 »
— volontaires	500 »
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin Officiel</i>	51,000 »
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux. (Loi du 28 décembre 1842.).	»
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	45,000 »
Intérêts de 13,438 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 ¹ / ₂ %, provenant de l'emploi de l'encoisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	537,520 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	500,000 »
— de l'école vétérinaire et d'agriculture.	60,000 »
— des actes des commissariats maritimes	30,000 »
— des droits de pilotage et de fanal.	380,000 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	2,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	80,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	50,000 »
Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons à Liège sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger	25,000 »
A REPORTER.	109,162,070 »

*pour l'exercice 1845, et les recettes effectives, contenant les versements
septembre 1847.*

VERSEMENTS FAITS				RESTE à RECOURER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE	
EN 1845.	EN 1846.	EN 1847.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION	EN MOINS de L'ÉVALUATION.
87,802,112 35	2,425,049 94	"	90,227,762 29	"	90,227,762 29	1,709,208 54	2,518,496 25
5,558,280 46	112,605 94	"	5,470,886 40	"	5,470,886 40	165,886 40	"
12,522,653 18	72,003 22	6,495 82	12,401,750 22	"	12,401,750 22	1,101,750 22	"
29,197 40	"	"	29,197 40	"	29,197 40	0,197 40	"
71,721 01	"	"	71,721 01	"	71,721 01	"	48,278 99
125,992 99	2,515 51	"	128,506 50	"	128,506 50	78,506 50	"
535,793 95	11 67	"	535,805 62	"	535,805 62	5,805 62	"
537,104 91	1,389 59	"	538,494 50	"	538,494 50	"	11,505 70
862,520 46	879 45	"	863,399 91	"	863,399 91	183,399 91	"
491,085 64	2,121 71	"	493,207 35	"	493,207 35	133,207 35	"
67,474 53	"	"	67,474 53	"	67,474 53	22,474 53	"
448 90	"	"	448 90	"	448 90	"	3,551 10
91 97	"	"	91 97	"	91 97	"	408 05
43,276 75	51 "	"	43,327 75	"	43,327 75	"	7,672 25
53,247 55	17,811 96	"	51,059 51	"	51,059 51	31,059 51	"
"	"	52,000 "	52,000 "	"	52,000 "	7,000 "	"
537,520 "	"	"	537,520 "	"	537,520 "	"	"
599,536 28	141,507 66	"	540,843 94	"	540,843 94	40,843 94	"
71 05	"	56,486 05	56,557 10	25,442 90	60,000 "	"	"
"	42,797 52	"	42,797 52	"	42,797 52	12,797 52	"
"	553,995 62	"	553,995 62	"	553,995 62	153,995 62	"
226 24	"	"	226 24	"	226 24	"	1,775 76
57,616 57	5,032 11	"	42,648 68	"	42,648 68	"	37,351 32
15,515 86	55 84	"	15,547 70	"	15,547 70	"	54,652 50
"	"	"	"	"	"	"	25,000 "
108,869,086 05	5,559,002 54	94,979 87	110,525,068 46	25,442 90	110,540,511 56	5,673,151 06	2,488,689 70

*Suite de l'état comparatif entre l'évaluation des revenus du Royaume,
faits au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	109,162,070 "
<i>Avances faites par le Ministère des Finances.</i>	
Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière	10,000 "
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	145,000 "
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	5,000 "
— des provinces	10,000 "
<i>Avances faites par le Ministère de la Justice.</i>	
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	160,000 "
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	15,000 "
<i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</i>	
Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	1,000 "
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	18,000 "
Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine	24,000 "
Remboursements divers	"
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	965,500 "
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	200,000 "
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	15,000 "
Recettes accidentelles.	150,000 "
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien dans les prisons	19,600 "
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1845	40,000 "
Chemin de fer rhénan. — Intérêts exigibles en 1845	200,000 "
Frais de perception des revenus provinciaux.	"
	111,158,170 "
REVENUS EXTRAORDINAIRES.	
Produit des ventes de domaines, faites en vertu de la loi du 17 avril 1845 (<i>Moniteur</i> du 19 avril 1845, n° 109) .	491,530 76
Moitié de la somme restée disponible sur le crédit alloué par la loi du 17 décembre 1844 (<i>Bull. offic.</i> n° 208), pour l'amortissement de l'emprunt de 84,656,000 francs, laquelle moitié est portée en recette pour servir à la réduction de la dette flottante, conformément à l'art. 2 de la loi du 22 mars 1844, n° 44, attendu qu'elle n'a pu être employée à l'achat des obligations dudit emprunt, dont le cours dépassait le pair net	211,640 "
Recette à valoir sur la seconde moitié de la somme de 500,000 francs, affectée par l'art. 5, § 2, de la loi du 18 juin 1836, n° 327, au paiement à faire à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, et laquelle somme était tenue en réserve en exécution de l'art. 10, § 2, de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835. .	114,682 66
	817,855 42
RÉCAPITULATION.	
Revenus ordinaires	111,158,170 "
Revenus extraordinaires	817,855 42
	111,956,025 42

[illegible]

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
faits au 1^{er}

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.		
Foncier		18,359,750 "
Personnel		8,900,000 "
Patentes		2,800,000 "
Redevances sur les mines		140,000 "
Douanes		12,122,000 "
Droits de consommation sur les boissons distillées		980,000 "
Sel		4,800,000 "
Vins étrangers		2,200,000 "
Eau-de-vie étrangère		250,000 "
ACCISES	— indigène	4,000,000 "
	Bières et vinaigres	6,500,000 "
	Sucres	2,800,000 "
	Timbres collectifs sur les quittances	5,000 "
	— sur les permis de circulation	1,000 "
Droits de marque des matières d'or et d'argent		150,000 "
Droits d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers		150,000 "
Recettes extraordinaires et accidentelles		10,000 "
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		
Enregistrement		10,000,000 "
Greffe		500,000 "
Hypothèques		1,600,000 "
Successions		5,400,000 "
Timbres		5,000,000 "
Amendes		170,000 "
Indemnité payée par les miliciens, pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement		50,000 "
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.		150,000 "
Produit des examens		60,000 "
— des brevets d'invention		20,000 "
— des diplômes des artistes vétérinaires		1,000 "
PÉAGES.		
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation		826,000 "
— de la Sambre canalisée		600,000 "
— du canal de Charleroy		1,500,000 "
— — de Mons à Condé		74,000 "
— des droits de bacs et passages d'eau		110,000 "
— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^{me} classe		2,000,000 "
A REPORTER.		90,088,750 "

pour l'exercice 1846, et les recettes effectives, contenant les versements
septembre 1847.

VERSEMENTS FAITS			RESTE à RECOURIR.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1846	EN 1847.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	
17,548,090 54	884,749 26	18,255,739 80	126,010 20	18,559,750 "	"	"	
8,118,112 57	550,248 59	8,668,360 96	591,250 47	9,059,591 43	159,591 43	"	
2,582,657 41	274,073 00	2,857,530 47	105,455 68	2,962,766 15	102,766 15	"	
171,251 90	5,791 42	177,043 52	272 17	177,515 49	57,515 49	"	
11,150,104 86	263,850 82	11,593,955 68	64 52	11,594,000 "	"	728,000 "	
925,522 50	46 25	925,568 75	"	925,568 75	"	56,651 25	
4,668,114 06	500 "	4,668,414 06	"	4,668,414 06	"	151,585 94	
1,986,558 50	1,157 62	1,986,715 92	"	1,986,715 92	"	213,284 08	
173,975 87	58 21	174,012 08	"	174,012 08	"	75,987 92	
5,525,489 88	" 01	5,525,489 89	"	5,525,489 89	"	676,510 11	
6,518,294 62	258 57	6,518,552 99	"	6,518,552 99	"	181,467 01	
2,845,579 59	"	2,845,579 59	"	2,845,579 59	43,579 59	"	
5,470 68	2 50	5,473 18	"	5,473 18	473 18	"	
852 69	" 50	855 19	"	855 19	"	146 81	
140,764 71	"	140,764 71	"	140,764 71	"	9,255 29	
155,179 60	41,254 06	176,415 66	"	176,415 66	26,415 66	"	
18,596 58	6,595 95	24,992 51	"	24,992 51	14,992 51	"	
10,581,550 98	"	10,581,550 98	"	10,581,550 98	581,550 98	"	
512,568 65	"	512,568 65	"	512,568 65	12,568 65	"	
1,755,721 86	"	1,755,721 86	"	1,755,721 86	155,721 86	"	
5,082,700 92	"	5,082,700 92	"	5,082,700 92	"	517,299 08	
5,058,615 22	"	5,058,615 22	"	5,058,615 22	58,615 22	"	
155,559 54	"	155,559 54	"	155,559 54	"	14,640 66	
71,100 86	"	71,100 86	"	71,100 86	21,100 86	"	
140,548 75	"	140,548 75	"	140,548 75	"	9,451 27	
70,416 44	"	70,416 44	"	70,416 44	10,416 44	"	
21,105 85	"	21,105 85	"	21,105 85	1,105 85	"	
75 "	"	75 "	"	75 "	"	925 "	
799,799 75	"	799,799 75	"	799,799 75	"	26,200 27	
648,560 16	"	648,560 16	"	648,560 16	48,560 16	"	
1,560,591 48	"	1,560,591 48	"	1,560,591 48	"	159,608 52	
77,540 87	"	77,540 87	"	77,540 87	5,540 87	"	
89,105 71	"	89,105 71	"	89,105 71	"	20,894 29	
1,862,009 96	"	1,862,009 96	"	1,862,009 96	"	157,990 04	
85,952,263 88	2,028,906 40	87,981,170 28	625,012 84	88,604,185 12	1,255,290 66	2,759,857 54	

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
faits au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	90,088,750 "
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits des postes.	5,400,000 "
MARINE.	
Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	150,000 "
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produit du chemin de fer	12,800,000 "
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées	20,000 "
Capitaux du fonds de l'industrie	120,000 "
— de créances ordinaires	165,000 "
Prix de vente d'objets mobiliers, et transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en dés- hérence, épaves.	350,000 "
Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1855, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et de la loi du 30 juin 1840	550,000 "
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable	680,000 "
Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	450,000 "
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture	60,000 "
Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires	45,000 "
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	2,000 "
— volontaires.	100 "
Abonnement au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des Lois</i>	29,000 "
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets).	50,000 "
Intérêts de 15,438 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse.	557,520 "
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	545,000 "
— des actes des commissariats maritimes	54,000 "
— des droits de pilotage et de fanal.	400,000 "
— de la fabrication des pièces de 1 et 2 centimes	500,000 "
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	2,000 "
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	85,000 "
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	50,000 "
Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter à l'étranger	25,000 "
A REPORTER.	110,718,370 "

*pour l'exercice 1846, et les recettes effectives, contenant les versements
septembre 1847.*

VERSEMENTS FAITS			RESTE à RECOURVER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1846.	EN 1847.	TOTAL			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	
85,952,263 88	2,028,906 40	87,981,170 28	625,012 84	88,604,183 12	1,255,200 66	2,730,857 54	
5,516,148 45	157,042 62	5,653,191 05	"	5,653,191 05	255,191 05	"	
83,335 79	"	83,335 79	"	83,335 70	"	66,664 21	
15,572,575 05	"	15,572,575 05	"	15,572,575 03	772,575 03	"	
8,468 64	"	8,468 64	"	8,468 64	"	11,531 56	
122,175 07	"	122,175 07	"	122,175 07	2,175 07	"	
79,545 10	"	79,545 10	"	79,545 10	"	85,456 90	
162,398 50	"	162,398 50	"	162,398 50	"	167,601 50	
525,768 48	"	525,768 48	"	525,768 48	175,768 48	"	
1,050,676 80	"	1,050,676 80	"	1,050,676 80	550,676 80	"	
422,485 60	"	422,485 60	"	422,485 60	"	27,516 40	
"	"	"	"	"	"	60,000 "	
251,859 "	"	251,859 "	"	251,859 "	206,859 "	"	
74 66	"	74 66	"	74 66	"	1,925 34	
98 83	"	98 83	"	98 83	"	1 17	
53,956 84	"	53,956 84	"	53,956 84	4,956 84	"	
"	58,744 07	58,744 07	"	58,744 07	8,744 07	"	
537,520 "	"	537,520 "	"	537,520 "	"	"	
560,989 01	"	560,989 01	"	560,989 01	15,989 01	"	
"	49,762 91	49,762 91	"	49,762 91	15,762 91	"	
"	612,619 95	612,619 95	"	612,619 95	212,619 95	"	
244,171 09	96,625 44	340,796 53	"	340,796 53	40,796 53	"	
853 09	"	853 09	"	853 09	"	1,146 91	
59,463 45	2,950 72	42,414 17	"	42,414 17	"	42,585 85	
35,557 17	"	35,557 17	"	35,557 17	"	14,442 53	
"	"	"	"	"	"	25,000 "	
107,180,578 46	2,986,052 09	110,167,030 55	625,012 84	110,790,043 39	3,515,405 38	3,245,729 99	

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
faits au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT	110,718,570 »
<i>Avances faites par le Ministère des Finances.</i>	
Frais de poursuites et d'instances	9,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	145,000 »
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	5,000 »
— — — — — des provinces	7,500 »
<i>Avances faites par le Ministère de la Justice.</i>	
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	160,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	10,000 »
<i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</i>	
Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	100 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	15,000 »
Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine	24,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites, par le Ministère de la Justice, aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	960,500 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	150,000 »
Recettes accidentelles	150,000 »
Abonnement des provinces pour réparation d'entretien dans les prisons	19,600 »
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1846	40,000 »
Chemin de fer rhénan. — Dividende de 1846	200,000 »
Frais de perception des revenus provinciaux	»
FONDS SPÉCIAL.	112,614,070 »
Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1845	400,000 »
	115,014,070 »

pour l'exercice 1846, et les recettes effectives, contenant les versements
septembre 1847.

VERSEMENTS FAITS			LISTE à RECOURIR.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1846.	EN 1847.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	
107,180,578 46	2,986,632 09	110,167,030 55	025,012 84	110,790,043 59	5,315,403 58	3,243,729 99	
7,597 90	"	7,597 90	"	7,597 90	"	1,402 10	
134,708 47	"	134,708 47	"	134,708 47	"	10,201 53	
6,408 18	"	6,408 18	"	6,408 18	1,408 18	"	
"	"	"	"	"	"	7,500 "	
156,131 61	"	156,131 61	"	156,131 61	"	5,868 39	
280 52	"	280 52	"	280 52	"	9,719 68	
102 59	"	102 59	"	102 59	2 59	"	
15,500 "	"	15,500 "	"	15,500 "	"	1,500 "	
"	"	"	"	"	"	24,000 "	
180,605 58	499,585 96	680,191 54	280,508 66	960,500 "	"	"	
"	"	"	150,000 "	150,000 "	"	"	
548,600 18	"	548,600 18	"	548,600 18	398,600 18	"	
4,524 "	"	4,524 "	15,276 "	19,600 "	"	"	
"	48,568 65	48,568 65	"	48,568 65	8,568 65	"	
"	"	"	200,000 "	200,000 "	"	"	
"	20,497 94	20,497 94	35,755 02	54,252 06	54,252 06	"	
108,232,657 09	3,555,504 64	111,787,941 73	1,302,352 52	113,090,294 25	3,778,255 94	3,502,011 69	
491,299 81	"	491,299 81	"	491,299 81	91,299 81	"	
108,725,956 90	3,555,504 64	112,279,241 54	1,302,352 52	113,581,594 06	3,869,555 75	3,502,011 69	
					567,524 06		

*ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
faits au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.		
Foncier		18,559,750 »
Personnel		9,149,800 »
Patentes		5,003,000 »
Redevances sur les mines		180,180 »
Douanes		11,597,000 •
Droits de consommation sur les boissons distillées		940,000 »
Sel		4,800,000 »
Vins étrangers		2,000,000 »
Eau-de-vie étrangère		200,000 »
— indigène		5,500,000 »
ACCISES		6,500,000 »
Bières et vinaigres		5,000,000 »
Sucres		5,000 »
Timbres collectifs sur les quittances		1,000 »
— sur les permis de circulation		150,000 •
Droits de marque des matières d'or et d'argent		190,000 »
— d'entrepôts, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers		10,000 •
Recettes extraordinaires et accidentelles		
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		
Enregistrement		10,500,000 »
Greffes		500,000 »
Hypothèques		1,700,000 »
Successions		5,000,000 »
Timbres		5,000,000 »
Amendes		170,000 »
Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement		60,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.		150,000 »
Produit des examens		60,000 »
— des brevets d'invention		20,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires		100 »
PÉAGES.		
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation		850,000 »
— de la Sambre canalisée		600,000 »
— du canal de Charleroy		1,500,000 »
— du canal de Mons à Condé, dont l'administration est reprise à dater du 1 ^{er} janvier 1844		100,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau		100,000 •
— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^{me} classe		2,000,000 »
À REPORTER.		89,495,850 »

pour l'exercice 1847, et les recettes effectives, contenant les versements
septembre 1847.

VERSEMENTS des HUIT PREMIERS MOIS DE 1847.	RESTE A RECOURER.	REVENUS PROBABILES.	DIFFÉRENCE		Observations.
			EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	
10,384,013 56	7,075,136 44	18,559,750 "	"	"	
5,250,709 68	5,899,090 52	9,149,800 "	"	"	
1,606,815 21	1,556,186 79	3,005,000 "	"	"	
67,851 92	112,528 08	180,180 "	"	"	
7,394,794 68	4,117,205 52	11,512,000 "	115,000 "	"	
848,941 50	26,058 50	875,000 "	"	65,000 "	
5,125,434 90	1,574,565 01	4,700,000 "	"	100,000 "	
1,559,920 36	790,079 64	2,150,000 "	150,000 "	"	
150,826 95	60,175 05	200,000 "	"	"	
1,820,166 56	1,270,855 44	5,100,000 "	"	400,000 "	
5,659,726 57	2,240,275 65	5,900,000 "	"	600,000 "	
704,644 72	605,555 28	1,400,000 "	"	1,600,000 "	
2,862 65	2,157 55	5,000 "	"	"	
427 21	572 79	1,000 "	"	"	
81,026 52	58,975 68	140,000 "	"	10,000 "	
46,502 94	145,697 06	100,000 "	"	"	
12,592 58	2,407 62	15,000 "	5,000 "	"	
7,245,527 71	5,554,672 29	10,800,000 "	500,000 "	"	
217,559 57	82,460 45	500,000 "	"	"	
1,186,666 "	553,554 "	1,720,000 "	20,000 "	"	
5,846,515 77	1,655,686 25	5,500,000 "	500,000 "	"	
2,002,612 24	997,587 76	5,000,000 "	"	"	
102,998 05	67,001 95	170,000 "	"	"	
42,040 56	17,959 64	60,000 "	"	"	
85,601 24	66,598 76	150,000 "	"	"	
69,870 72	10,129 28	80,000 "	20,000 "	"	
14,705 59	5,294 41	20,000 "	"	"	
600 "	200 "	800 "	700 "	"	
566,275 10	285,726 90	850,000 "	"	"	
501,705 "	98,295 "	600,000 "	"	"	
964,125 69	555,874 51	1,500,000 "	"	"	
65,119 15	56,880 85	100,000 "	"	"	
60,955 26	59,066 74	100,000 "	"	"	
1,268,627 12	751,572 88	2,000,000 "	"	"	
54,895,714 57	52,957,815 45	87,851,550 "	1,110,700 "	2,775,000 "	

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
faits au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	89,495,850 "
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits des postes	5,575,000 "
Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	512,000 "
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits du chemin de fer	15,900,000 "
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées	20,000 "
Capitaux du fonds de l'industrie	120,000 "
— de créances ordinaires.	565,000 "
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	550,000 "
Prix de ventes de domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire, ensuite de la loi du 28 décembre 1835, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846	570,000 "
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable.	1,000,000 "
Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	450,000 "
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture	60,000 "
Intérêts des créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires	140,000 "
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	2,000 "
— volontaires	100 "
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des Lois</i>	29,000 "
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets)	85,000 "
Intérêts de 15,458 obligations de l'emprunt de 50.000,000 de francs, à 4 %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse.	557,520 "
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	560,000 "
— des actes des commissariats maritimes.	54,000 "
— des droits de pilotage et de fanal.	550,000 "
— de la fabrication de pièces de cuivre	145,000 "
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 "
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	90,000 "
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	50,000 "
Bénéfice éventuel, produit par la fonderie de canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger.	25,000 "
A REPORTER.	112,646,450 "

pour l'exercice 1847, et les recettes effectives, contenant les versements
septembre 1847.

VERSEMENTS des HUIT PREMIERS MOIS de 1847.	RESTE A RECOURER.	REVENUS PROBABLES	DIFFÉRENCE		Observations.
			EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	
54,895,714 57	52,957,815 43	87,831,550 "	1,110,700 "	2,775,000 "	
2,596,494 91	1,555,505 00	3,750,000 "	175,000 "	"	
80,505 "	80,495 "	170,000 "	"	142,000 "	
9,461,205 08	5,258,796 52	14,700,000 "	800,000 "	"	
9,820 54	10,179 46	20,000 "	"	"	
69,751 68	50,248 52	120,000 "	"	"	
246,625 85	518,376 17	565,000 "	"	"	
126,672 25	205,527 77	530,000 "	"	"	
520,285 88	249,714 12	570,000 "	"	"	
625,478 89	574,521 11	1,000,000 "	"	"	
210,215 18	259,786 82	450,000 "	"	"	
31,251 50	28,748 50	60,000 "	"	"	
80,519 48	59,680 52	140,000 "	"	"	
67 53	1,952 67	2,000 "	"	"	
292 50	7 50	500 "	200 "	"	
26,786 57	6,215 45	55,000 "	4,000 "	"	
"	85,000 "	85,000 "	"	"	
537,520 "	"	537,520 "	"	"	
487,935 21	72,066 79	560,000 "	"	"	
"	54,000 "	54,000 "	"	"	
"	550,000 "	550,000 "	"	"	
20,074 90	124,925 10	145,000 "	"	"	
229 51	770 69	1,000 "	"	"	
49,068 08	40,951 92	90,000 "	"	"	
69,724 52	10,275 48	80,000 "	50,000 "	"	
"	25,000 "	25,000 "	"	"	
69,744,051 79	42,105,518 21	111,849,350 "	2,119,900 "	2,917,000 "	

*Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
faits au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	112,646,450 »
<i>Avances faites par le Ministère des Finances.</i>	
Frais de poursuites et d'instances	9,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	145,000 »
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	6,000 »
— — des provinces	7,000 »
<i>Avances faites par le Ministère de la Justice.</i>	
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	160,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	1,000 »
<i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</i>	
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	100 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	15,000 »
Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine	20,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	960,500 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	150,000 »
Recettes accidentelles	200,000 »
Versements à faire par les concessionnaires des chemins de fer, pour frais de surveillance	157,000 »
Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons	19,600 »
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1847	17,000 »
Chemin de fer rhénan. — Dividendes de 1847	160,000 »
TOTAUX. fr.	114,673,650 »
FONDS SPÉCIAL.	
Produit des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1843	800,000 »
	115,473,650 »
RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.	
Recette à valoir sur la seconde moitié de la somme de 500,000 francs, affectée par l'art. 3, § 2, de la loi du 18 juin 1836, n° 527, au paiement à faire à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, laquelle somme était tenue en réserve, en exécution de l'art. 10, § 2, de la transaction approuvée par la loi du 26 septemb. 1835.	100,000 »
	100,000 »
RÉCAPITULATION.	
Ressources ordinaires	115,473,650 »
— extraordinaires	100,000 »
	115,573,650 »

*pour l'exercice 1847, et les recettes effectives, contenant les versements
septembre 1847.*

VERSEMENTS des HUIT PREMIERS MOIS DE 1847.	RESTE A RECOURVER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		<i>Observations.</i>
			EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	
69,744,031 79	42,105,518 21	111,849,550 "	2,119,900 "	2,917,000 "	
1,900 62	7,099 58	9,000 "	"	"	
106,037 12	58,062 88	145,000 "	"	"	
5,682 08	2,517 02	6,000 "	"	"	
5,246 "	1,754 "	7,000 "	"	"	
81,055 89	78,944 11	160,000 "	"	"	
"	1,000 "	1,000 "	"	"	
525 50	74 70	600 "	500 "	"	
16,100 "	5,900 "	20,000 "	5,000 "	"	
"	20,000 "	20,000 "	"	"	
135,024 42	825,475 58	960,500 "	"	"	
"	150,000 "	150,000 "	"	"	
476,974 45	25,025 55	500,000 "	500,000 "	"	
10,000 "	147,000 "	157,000 "	"	"	
4,000 "	15,600 "	19,000 "	"	"	
7,455 26	"	7,455 26	"	9,544 74	
"	160,000 "	160,000 "	"	"	
70,592,032 93	45,580,472 53	114,172,505 26	2,425,400 "	2,926,544 74	
167,936 64	652,063 56	800,000 "	"	"	
70,759,969 57	44,212,535 69	114,972,505 26	2,425,400 "	2,926,544 74	
100,000 "	"	100,000 "	"	"	
100,000 "	"	100,000 "	"	"	
70,759,969 57	44,212,535 69	114,972,505 26	2,425,400 "	2,926,544 74	
100,000 "	"	100,000 "	"	"	
70,859,969 57	44,212,535 69	115,072,505 26	2,425,400 "	2,926,544 74	
501,144 74					

TROISIÈME PARTIE.



ÉTAT

DE

LA SITUATION DES BUDGETS GÉNÉRAUX

DES DÉPENSES.



EXERCICES 1845 A 1847.



ÉTAT LITT. D.

ÉTAT de la situation du Budget général des dépenses

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEM. D'ADMINIST. GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1845.	EN 1846.	EN 1847.	TOTAL.	
Dettes Publiques	52,525,649 00	10,246,281 90	18,312,118 42	5,639,779 50	32,198,179 62	127,470 28
DOTATIONS.	Liste civile.	2,751,522 75	2,751,522 75	»	2,751,522 75	»
	Sénat	24,000 »	22,500 »	1,467 02	25,967 02	52 98
	Chambre des Représentants.	453,450 »	353,682 31	98,475 80	452,158 11	1,291 89
	Cour des Comptes	139,795 10	133,168 72	5,424 58	138,593 10	1,200 »
Département de la Justice. . .	11,851,067 94	7,657,405 84	3,106,085 15	426,407 28	11,189,896 27	641,171 67
Département des Affaires Étrangères.	1,042,918 08	916,579 55	92,106 75	7,971 10	1,016,657 38	26,260 70
A REPORTER.	48,568,201 77	22,080,939 05	21,615,677 52	4,074,157 68	47,770,774 25	797,427 52

de l'exercice 1845, à l'époque du 1^{er} septembre 1847.

OBSERVATIONS.

Le Budget de la Dette Publique a été fixé par la loi du 17 décembre 1844, <i>Bulletin</i> n° 60, à	fr	32,057,128 70
1 ^o Par l'article 8 de la loi du 19 mai 1845, <i>Moniteur</i> du 21, n° 141, il a été ouvert deux crédits relatifs aux pensions supplémentaires des officiers belges qui ont fait partie de l'armée des Pays Bas aux Indes orientales. L'un de 11,640 francs, pour faire face au paiement des suppléments de pensions, qui seront liquidés en vertu de la loi du 19 mai. L'autre de 35,400 francs, pour le paiement de l'arrêté		47,040 »
2 ^o Par l'art. unique de la loi du 18 juillet 1846, <i>Moniteur</i> du 19, n° 200, il a été ouvert un crédit pour intérêts de la dette flottante de l'année 1845		31,333 56
3 ^o Par l'article unique de la loi du 18 juillet 1846, <i>Moniteur</i> du 19, n° 200, il a été ouvert un crédit pour intérêts de la dette flottante de l'année 1845		169,265 17
4 ^o Par les articles 2 et 3 de la loi du 16 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 20, n° 140, il a été ouvert deux crédits supplémentaires destinés au paiement de la différence de change sur les coupons acquittés à Londres pendant le 2 ^e semestre 1845, savoir l'un de fr 15,439 03 c ^s , pour coupons de l'emprunt de 86 940 000 francs. L'autre de fr 5 443 44 c ^s pour coupons de l'emprunt de fr 28,621,718 40 c ^s		20 882 47
	Fr	32,325,649 90

Le Budget de la Chambre des Représentants a été fixé, par la loi du 17 décembre 1844, n° 207, <i>Bulletin</i> n° 60, à	fr	393,450
Par l'art. 1 ^{er} de la loi du 16 mai 1846, <i>Moniteur</i> du 19, n° 139, il a été ouvert un crédit supplémentaire destiné à couvrir les dépenses de la Chambre des Représentants pendant l'exercice 1845		60,000
	Fr	453,450 »

Le Budget de la Cour des Comptes a été fixé, par la loi du 17 décembre 1844, n° 207, <i>Bulletin</i> n° 60, à	fr	132,486 20
Par l'art. unique de la loi du 27 décembre 1845, <i>Moniteur</i> du 30, n° 364, il a été alloué un crédit supplémentaire pour le traitement des membres de la Cour des Comptes pendant les six derniers mois de 1845		7,306 90
	Fr	139,793 10

Le Budget du Département de la Justice a été fixé, par la loi du 28 décembre 1844, n° 213, <i>Bulletin</i> n° 63, à	fr	11,262,111 66
1 ^o Par l'art. unique § 1 ^{er} , de la loi du 30 décembre 1845, <i>Moniteur</i> du 1 ^{er} janvier 1846, il a été ouvert un crédit de 281,000 francs, pour faire face aux dépenses résultant, pour les six derniers mois de 1845, de l'augmentation du traitement des membres de l'ordre judiciaire votée par la loi du 20 mai 1845, et par le § 3, un crédit de 1,900 francs, pour couvrir la dépense occasionnée par la publication des tables décennales du <i>Bulletin des arrêts de cassation</i> , ci	fr	282,900 »
2 ^o Par l'art. unique de la loi du 19 mai 1846, <i>Moniteur</i> du 21, n° 141, il a été ouvert un crédit supplémentaire de fr 51,856 28 c ^s , savoir § 1 ^{er} , fr 44 856 28 c ^s , pour faire face aux dépenses du <i>Moniteur</i> , et, § 2, 7,000 francs, pour frais d'impression et de bureau dans les prisons, ci		51,856 28
3 ^o Par l'article unique de la loi du 21 mars 1847, <i>Moniteur</i> du 24, n° 83, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour frais d'entretien de détenus et indigents, et pour frais d'entretien et transport d'indigents, etc., ci		234,200 »
	Fr	11,831,067 94

Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé, par la loi du 21 décembre 1844, n° 211, <i>Bulletin</i> n° 63, à	fr	986,300 »
1 ^o Par l'art. unique de la loi du 14 juin 1846, <i>Moniteur</i> des 15 et 16, n° 166 et 167, il a été ouvert un crédit supplémentaire destiné à couvrir les dépenses antérieures de 1845, ci		39,618 08
2 ^o Par l'art. unique de la loi du 15 juillet 1846, <i>Moniteur</i> du 19, n° 200, il a été ouvert un crédit supplémentaire destiné à couvrir des dépenses antérieures de 1845		17,000 »
	Fr	1,042,918 08

Suite de l'état de la situation du Budget général des dépenses

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENT D'ADMINIST. GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1845.	EN 1846.	EN 1847.	TOTAL.	
REPORT. . . .	48,568,201 77	22,080,959 05	21,615,677 52	4,074,157 68	47,770,774 25	797,427 52
Département de l'Intérieur . . .	8,221,105 77	4,649,286 27	5,245,201 08	82,735 52	7,975,220 67	245,885 10
— des Travaux publics.	15,494,057 44	10,025,151 25	2,635,879 25	498,906 42	13,157,936 90	336,120 54
— de la Marine . . .	1,080,669 "	891,906 49	130,314 13	1,075 75	1,023,296 57	57,372 63
— de la Guerre . . .	28,514,990 75	25,415,329 25	2,181,750 50	183,843 48	27,778,905 23	556,087 52
A REPORTER. . . .	99,679,024 73	63,060,612 31	29,804,802 46	4,840,716 65	97,706,131 42	1,972,893 31

de l'exercice 1845, à l'époque du 1^{er} septembre 1847.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de l'intérieur a été fixé, par la loi du 13 mars 1845, <i>Moniteur</i> du 18, n° 77, à	fr 5 822,372 40
1 ^o Par l'article 2 de la loi du 18 mai 1845, <i>Moniteur</i> du 22, n° 142, il a été ouvert deux crédits : l'un de 133 000 francs, pour le premier tiers d'une somme de 400,000 francs, nécessaire pour pourvoir aux dépenses des travaux d'appropriation d'un local destiné à remplacer l'hôtel du Gouvernement provincial à Liège ; l'autre de 10 000 francs, pour pourvoir aux frais de recensement des archives et de la réorganisation des bureaux de l'administration provinciale de Liège	143,000 »
2 ^o Par l'article 6 de la loi du 24 septembre 1845, <i>Moniteur</i> du 25, n° 268, concernant les denrées alimentaires, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour assurer l'approvisionnement aux subsistances. Il sera fait aux Chambres, avant le 31 décembre 1846, un rapport spécial sur les mesures adoptées et sur les dépenses faites en vertu de cette loi	2,000,000 »
3 ^o Par l'article unique de la loi du 20 mai 1846, <i>Moniteur</i> des 22 et 23, n° 142 et 143, il a été ouvert un crédit supplémentaire destiné à payer les dépenses de l'école de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État pendant les mois de novembre et décembre 1845	24,000
4 ^o Par l'article 3 de la loi du 26 mai 1846, <i>Moniteur</i> du 26, n° 148, il a été ouvert un crédit destiné à couvrir les dépenses antérieures des commissions médicales provinciales. Les articles 1 ^{er} et 2 ^{me} disposent : « Que les inscriptions en dette à 2 ½ p. 100 seront allouées par le trésor, et que les fonds en numéraire dans les caisses seront versés au trésor »	37,740 54
5 ^o Par l'article unique de la loi du 15 juillet 1846, <i>Moniteur</i> du 17, n° 198, il a été ouvert des crédits supplémentaires s'élevant à fr. 193,992 83 c., savoir : fr. 12,423 90 c. pour l'hôtel du Gouvernement provincial d'Anvers, fr. 12,990 46 c. pour l'hôtel du Gouvernement provincial de Mons, fr. 5,798 67 c. pour les frais de voyages et des commissions d'arondissement, etc., etc. (et quatorze autres natures de dépenses)	193,992 83
	fr 8,221,105 77

Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé, par la loi du 6 avril 1845, <i>Moniteur</i> du 10, n° 100, à	fr 13,079,374 78
Par l'article 3, § 2, de la loi du 18 juin 1846, n° 377, <i>Bulletin</i> n° 33, il a été affecté une somme de 500,000 francs au payement exigible le 1 ^{er} janvier 1840, par la société concessionnaire de la canalisation de la Sambre, et tenue en réserve en exécution de l'article 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 26 septembre 1835 (voir la <i>Situation générale du trésor au 1^{er} novembre 1836</i>). En 1843, il a été payé 250,000 francs aux concessionnaires à titre de première moitié du dernier terme du prix de retrocession de la susdite concession (voir la <i>Situation générale du trésor au 1^{er} septembre 1844</i>). — Conformément à la faculté qui lui a été accordée par le § 3 du présent article 10, le Gouvernement a continué à retenir la somme de 250,000 francs, deuxième moitié du dernier terme du prix de la retrocession, à titre de garantie de l'accomplissement des obligations qui incombent à la société concessionnaire. Ensuite des dépêches de M. le Ministre des Travaux Publics et du visa des demandes de payement par la Cour des Comptes, il a été payé, en 1845, fr. 114,682 66 c. sur cette deuxième moitié du dernier terme du prix de la retrocession, s'élevant à 250,000 francs, et qui réduit la réserve à fr. 135,317 34 c., savoir :	
1 ^o Dépêche du 29 avril 1845, secrétariat général, n° 563. Ensuite de jugement, payé à M. Molemont-Bivoit, propriétaire	fr 8,673 65
2 ^o Dépêche du 29 avril 1845, secrétariat général, n° 773. Ensuite de jugement, payé à M. Emmanuel Dion, propriétaire	6,009 01
3 ^o Dépêche du 27 juin 1845, secrétariat général, n° 400. Payé au mandataire spécial de la société concessionnaire	100,000
	114,682 66
4 ^o Par l'article 1 ^{er} de la loi du 15 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 20, n° 140, il a été alloué un crédit supplémentaire pour recouvrement de dépenses antérieures concernant l'exercice 1845 et des années antérieures, autres que celle du pe sonnel	300 000
	fr 13,494,077 44

Le Budget du Département de la Marine a été fixé, par la loi du 11 février 1845, n° 12, <i>Bulletin</i> n° 5, à	fr 1,031,719 »
Par l'article unique de la loi du 22 mai 1846 <i>Moniteur</i> du 28, n° 148, il a été ouvert un crédit supplémentaire, dont est majorée le chapitre IV du Budget de la Marine pour l'exercice 1845, de	48 900
	fr 1 080,619

1 ^o Par la loi du 1 ^{er} janvier 1846, n° 2, <i>Bulletin</i> n° 1, il a été ouvert un crédit provisoire de	fr 7,000 000
2 ^o Par la loi du 19 mai 1846, <i>Moniteur</i> n° 140, il a été accordé au Département de la Guerre un crédit complémentaire pour les dépenses de l'exercice 1845, de	21,022 000 »
3 ^o Par l'article 1 ^{er} de la loi du 24 février 1847, <i>Moniteur</i> du 28, n° 59, il a été ouvert un crédit applicable au payement de dépenses se rapportant à des exercices clos, et qui sont détaillées dans le tableau annexé à ladite loi	292,990 75
	fr 28,314,990 75

Suite de l'état de la situation du Budget général des dépenses

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT ou DÉPARTEMENT D'ADMINISTR. GÉNÉRAL.	MONTANT du BUDGET	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1843	EN 1846	EN 1847.	TOTAL	
Rapport	99,679,024 75	63,000,612 31	29,804,802 46	4,840,716 65	97,706,131 42	1,972,895 51
Département des Finances .	12,932,522 65	2,702,810 00	2,954,951 07	90,489 51	5,748,250 08	(a) 7,184,271 07
Remboursements, Restitution et Non-Valeurs	2,044,000 "	194,940 68	544,191 12	2,915 05	742,044 85	(b) 1,501,955 15
	114,655,547 58	65,958,363 59	33,303,944 65	4,934,119 01	104,196,427 25	10,459,120 13

de l'exercice 1845, à l'époque du 1^{er} septembre 1847.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département des Finances a été fixé, par la loi du 19 décembre 1844, n° 211, <i>Bulletin</i> n° 62, à	12,763,120 »
1 ^o Par la loi du 17 avril 1845, <i>Moniteur</i> n° 109, article unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire destiné à acquérir, pour être réunies au domaine de Tervueren, diverses propriétés, de	39,402 65
2 ^o Par la loi du 16 mai 1845, <i>Moniteur</i> n° 138, article unique, il a été ouvert un crédit pour le mettre à même de terminer, par transaction, le procès existant entre le Gouvernement et les héritiers Dapsens, au sujet de terrains de la citadelle de Tournay, dont le sieur Dapsens, père, a été exproprié en 1792	54,200 »
3 ^o Par l'article unique de la loi du 20 février 1846, <i>Moniteur</i> du 21, n° 52, il a été ouvert un crédit supplémentaire à l'article 1 ^{er} du chapitre V du Budget du Département des Finances, de	60,000 »
4 ^o Par l'article unique de la loi du 19 mars 1847, <i>Moniteur</i> du 21, n° 81, il a été ouvert deux crédits, l'un de 7,800 francs, l'autre de 6,000 francs, pour faire face au complément des dépenses résultant de l'exécution de l'article 64 du traité du 5 novembre 1842	13,800 »
	Fr. 12,932,522 65

a et b.) Sur ces sommes disponibles doivent être imputées les dépenses faites par les administrations des contributions directes, douanes et accises et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

NB. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente Situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnancées, et que le contrôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes.

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.		MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES.
			EN 1846.	EN 1847.	TOTAL.	
Dette Publique		32,032,416 87	10,844,529 96	17,602,785 49	28,447,315 45	3,585,101 42
Dotations.	Liste civile	2,751,522 75	2,751,522 75	»	2,751,522 75	»
	Sénat	50,000 »	23,500 »	2,765 02	26,265 02	3,754 98
	Chambre des Représentants.	492,450 »	394,129 73	90,561 52	484,492 05	7,058 95
	Cour des Comptes.	147,100 »	141,047 09	3,952 91	145,000 »	2,100 »
Département de la Justice.		12,575,225 95	9,590,455 20	2,521,575 95	11,912,011 15	661,214 80
— des Affaires Étrangères		1,437,905 41	1,025,966 88	324,095 46	1,350,062 34	87,845 07
A REPORTER.		49,464,420 98	24,570,951 61	20,545,556 15	45,116,467 76	4,347,953 22

de l'exercice 1846, à l'époque du 1^{er} septembre 1847.

OBSERVATIONS.

Le Budget de la Dette Publique a été fixé, par la loi du 30 décembre 1845, *Moniteur* du 31, n° 365, à . . . fr. 31,959,096 87

Par l'article unique de la loi du 16 mai 1847, *Moniteur* du 20, n° 130, il a été ouvert un crédit destiné au paiement des intérêts, pour la période du 1^{er} février 1843 au 31 décembre 1846 (3 ans 11 mois), sur le capital complémentaire de 624,000 francs, à émettre en obligations de 3 p. 0/0, pour la réparation des pertes causées par les événements de guerre de la révolution 73,320 »

Fi. 32,032,416 87

Le Budget de la Chambre des Représentants a été fixé, par la loi du 30 décembre 1845, *Moniteur* du 31, n° 365, à . . . 395,460 »

Par l'article 1^{er} de la loi du 20 décembre 1846, *Moniteur* du 24, n° 358, il a été ouvert un crédit supplémentaire destiné à couvrir les dépenses de la Chambre des Représentants, pendant l'année 1846, de 97,000 »

Fi. 492,460 »

Le Budget du Département de la Justice a été fixé, par la loi du 6 mars 1846, *Moniteur* du 8, n° 67, à 12,010,065 »

1^o Par l'article unique de la loi du 21 mars 1847, *Moniteur* du 24, n° 83, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 544,800 francs: 1^o 440,000 francs pour entretien des détenus, 2^o 4,800 francs pour frais d'impression et de bureau dans les prisons; 3^o 100,000 francs pour achat de matières premières destinées aux ateliers établis dans les prisons 544,800 »

2^o Par l'article unique de la loi du 23 mai 1847, *Moniteur* du 26, n° 146, il a été ouvert un crédit supplémentaire, pour acquitter diverses dépenses dont la cause remonte à une époque antérieure au 1^{er} janvier 1831 (D'après le § 2 de l'article unique, cette allocation devait former le chapitre XV du Budget de l'exercice 1843; ce Budget étant clos, cela n'étant pas possible, et cette allocation formera le chapitre XIV du Budget de l'exercice 1846, conformément à la dépêche de la Cour des Comptes, en date du 11 juin 1847, 2^e division, contrôle n° 5808). 18,360 95

Fi. 12,573,225 95

Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé, par la loi du 21 février 1846, *Moniteur* du 24, n° 55, à . . . 1,324,300 »

1^o Par l'article unique de la loi du 8 mars 1847, *Moniteur* du 11, n° 70, il a été ouvert un crédit supplémentaire, destiné à couvrir des dépenses arriérées de 1845-1846, 52,500 »

2^o Par l'article unique de la loi du 20 mai 1847, *Moniteur* du 26, n° 146, il a été ouvert un crédit supplémentaire, destiné à couvrir des dépenses de l'année courante 61,105 41

Fi. 1,437,905 41

Suite de l'état de la situation du Budget général des dépenses

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES
		EN 1846.	EN 1847.	TOTAL.	
Report.	49,464,420 08	24,570,951 61	20,545,536 13	45,116,487 76	4,547,953 22
Département de l'Intérieur	8,881,512 55	5,013,435 20	2,654,550 78	7,668,005 98	1,213,506 53
— des Travaux Publics	13,030,797 74	11,686,022 86	2,560,277 17	14,246,300 03	784,497 71
— de la Marine	1,523,277 »	1,146,271 02	154,386 68	1,500,657 70	24,619 30
A REPORTER.	74,701,808 05	42,416,680 69	25,914,750 78	68,531,431 47	6,570,576 58

de l'exercice 1846, à l'époque du 1^{er} septembre 1847.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 15 juin 1846, <i>Moniteur</i> du 19, n° 170, à	fr 5 864 071
1 ^o Par l'article unique de la loi du 26 mars 1846, <i>Moniteur</i> du 27, n° 86, il a été ouvert un crédit, sous le titre <i>L'encouragement divers par l'amélioration de la voirie vicinale</i> , de	300,000
2 ^o Par l'article 1 ^{er} de la loi du 20 décembre 1846, <i>Moniteur</i> du 22, n° 356, il a été ouvert un crédit de 1,950,000 francs, savoir : 1 ^o 1 500 000 francs pour mesures relatives aux subsistances 2 ^o 300,000 francs pour l'achèvement de l'industrie locale 3 ^o 150,000 francs pour mesures relatives aux irrigations dans la Campine et ailleurs, s'il y a lieu. L'article 3 porte : ces crédits seront couverts, au fur et mesure des besoins, par une émission de bons du trésor. — L'article 4 porte : les rentes opérées sur le fonds spécial destiné aux n° 2 et 3 de l'article 1 ^{er} pourront être employées aux mêmes fins pendant une période de cinq années, il sera rendu compte annuellement aux Chambres des dépenses et recettes, faites tant en vertu de la présente disposition que des n° 2 et 3 de l'article 1 ^{er} .	
Il sera rendu un compte spécial, avant le 1 ^{er} janvier 1848, de l'emploi du crédit mentionné au n° 1 du même article.	1,950 000
3 ^o Par l'article 15 de la loi du 25 mars 1847, <i>Moniteur</i> du 27, n° 86, il a été ouvert un crédit de 350,000 francs, qui, avec le crédit de 150,000 francs voté par la loi du 20 décembre 1846, formeront une somme de 500,000 francs, pour mesures relatives aux défrichements, aux irrigations et à la colonisation de la Campine et ailleurs. — Article 17, ce crédit sera couvert par une émission de bons du trésor. — Article 18, les rentes opérées sur le fonds spécial déterminé à l'article 15, pourront être employées aux mêmes fins, pendant une période de cinq années. Il sera rendu compte annuellement aux Chambres des dépenses et recettes faites. — Article 19, les sommes provenant de ventes faites en vertu de la présente loi, seront placées soit sur hypothèque, soit en inscriptions de rentes sur l'Etat ou d'obligations du trésor, à moins qu'elles ne soient affectées en paiement des dettes, à des travaux d'utilité publique, à l'acquisition ou au à l'amélioration d'immeubles.	350 000
4 ^o Par l'article 1 ^{er} de la loi du 20 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 28, n° 148, il a été ouvert un crédit dont le Budget des Dépenses est augmenté. Ce crédit est affecté à treize natures diverses de dépenses, à	256,284 90
5 ^o Par l'article unique de la loi du 20 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 28, n° 148, il a été ouvert un crédit de fr 160,953 43 c, dont le Budget est augmenté de .	160,953 43
	Fr 8,581,312 33

Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé, par la loi du 17 mai 1846, <i>Moniteur</i> du 18, n° 138, à	fr 14,168,009 49
1 ^o Par l'article 1 ^{er} de la loi du 15 juin 1846, <i>Moniteur</i> du 23, n° 174, il a été ouvert un crédit pour l'inauguration des chemins de fer belges-français, de	40,000
2 ^o Par l'article unique de la loi du 16 août 1846, <i>Moniteur</i> du 18, n° 230, il a été ouvert un crédit supplémentaire à ajouter à l'article 5, <i>Renouvellement des billes et de fer</i> , chap. III, <i>Chemins de fer</i> , 1846, de	160,378
3 ^o Par l'article unique de la loi du 7 mars 1847, <i>Moniteur</i> du 12, n° 71, il a été ouvert un crédit supplémentaire, pour la restauration de l'hôtel de la Cour des Comptes, de	126,000
4 ^o Par l'article 1 ^{er} de la loi du 15 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 20, n° 140, il a été alloué un crédit supplémentaire, pour acquittement des dépenses auvernes concernant les exercices 1846, 1845 et années antérieures, de	538,410 25
	Fr 15,030,707 74

Le Budget de la Marine a été fixé, par la loi du 22 février 1846, <i>Moniteur</i> du 24, n° 55, à	fr 1,152,777
Par l'article unique de la loi du 8 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 28, n° 148, il a été ouvert un crédit supplémentaire reparti comme suit : vivres 10,000 francs, entretien 50,000 francs, pilotage 110,000 francs, et police maritime 2,500 francs, ci.	172,500
	Fr 1,325,277

Suite de l'état de la situation du Budget général des dépenses

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1846.	EN 1847.	TOTAL.	
REPORT	74,701,808 05	42,416,080 69	23,914,750 78	68,331,431 47	6,370,376 58
Département de la Guerre.	28,355,000 »	27,144,259 20	969,946 18	28,114,185 38	238,814 62
— des Finances	13,057,020 »	2,584,750 75	1,656,049 40	4,220,800 15	^(a) 8,816,219 85
Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs.	2,026,000 »	155,501 89	525,768 45	457,270 52	^(b) 1,568,729 68
	118,117,828 05	72,279,172 55	28,844,514 79	101,123,687 52	16,994,140 75

de l'exercice 1846, à l'époque du 1^{er} septembre 1847.

OBSERVATIONS.

P	Par la loi du 31 décembre 1845, <i>Moniteur</i> du 1 ^{er} janvier 1846, il a été ouvert un crédit provisoire de	5,000,000	,
,	21 mars 1846, <i>Moniteur</i> du 24, n° 83, id id	3,000,000	
,	10 mai <i>Moniteur</i> du 14, n° 134, id id	5 000,000	
	14 juin <i>Moniteur</i> des 15 et 16, n° 166 et 167, il a été accordé au Département de la Guerre un		
	crédit complémentaire pour les dépenses de l'exercice 1846, de	15,000,000	

Ft 28,000,000 ,

1^o Par l'art 1^{er} de la loi du 27 février 1846, *Moniteur* du 10 mars, n° 69, il a été ouvert un crédit spécial, pour être appliqué aux travaux d'achèvement des ouvrages de fortifications et de reconstruction à la forteresse d'Andenarde, et de démolition de ceux de Hasselt, ainsi qu'à payer, pour moins-value, des terrains occupés par les ouvrages de cette dernière place, à remettre aux propriétaires après la démolition

153,000 ,

2^o Par l'article 1^{er} de la loi du 8 mars 1847, *Moniteur* du 10 n° 69, il a été ouvert un crédit supplémentaire, pour le Budget des Dépenses de l'exercice 1846, de

200,000 ,

Ft 28,353,000 ,

Le Budget du Département des Finances a été fixé, par la loi du 21 février 1846, *Moniteur* du 22, n° 53, à

12,876,020 ,

1^o Par l'article unique de la loi du 14 juin 1846, *Moniteur* des 15 et 16, n° 166 et 167, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour appropriation des locaux de l'hôtel des monnaies à l'établissement d'un asile, et pour réparation et renouvellement partiel des machines

80,000 ,

2^o Par l'article unique de la loi du 26 mars 1847, *Moniteur* du 29, n° 88, il a été ouvert un crédit supplémentaire à l'article 1^{er} du chapitre V, *Pensions*, de

12,000

3^o Par l'article 1^{er} de la loi du 6 mai 1847, *Moniteur* du 8, n° 128, il a été ouvert un crédit supplémentaire dont est augmenté l'article 10 du chapitre III du Budget, de

9,000 ,

Ft 13,037 020 ,

a et b) Sur ces sommes disponibles doivent être imputées les dépenses faites par les administrations des contributions directes, douanes et accises et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes

NB La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente Situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnées, et que le contrôle porte les dépenses liquidées par la Cour des Comptes

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES par LE TRÉSOR PUBLIC.	RESTANTS DISPONIBLES.
Dette Publique	51,625,557 68	10,751,556 25	20,894,001 45
Liste civile	2,751,522 75	1,854,215 12	917,107 65
DOTATIONS	Sénat	50,000 "	9,000 "
	Chambre des Représentants.	595,450 "	237,005 67
	Cour des Comptes.	161,900 "	88,002 25
Département de la Justice	11,980,395 "	5,757,778 22	6,222,616 78
— des Affaires Étrangères	1,515,524 "	754,625 92	558,898 08
— de l'Intérieur	6,791,554 40	5,781,148 54	5,010,206 06
— des Travaux Publics	16,401,110 55	7,565,214 35	9,037,896 20
— de la Marine	1,416,562 "	786,619 25	629,942 75
A REPORTER.	72,866,956 58	51,542,945 55	41,524,011 05

de l'exercice 1847, à l'époque du 1^{er} septembre 1847.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 6 janvier 1847, <i>Moniteur</i> du 9, n° 9, à fr	6,478,854 40
1 ^o Par l'article 5 de la loi du 6 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 8, n° 123, il a été ouvert un crédit supplémentaire, pour mesures relatives aux subsistances (La libre entrée des subsistances est prorogée jusqu'au 1 ^{er} octobre 1848)	300,000 "
2 ^o Par l'article 2 de la loi du 21 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 28, n° 148, il a été ouvert un crédit, dont est augmenté le Budget, pour le piédestal de la statue du prince Charles de Lorraine, de	12,500 "
Fr	6,791,354 40

Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé, par la loi du 9 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 11, n° 131, à fr	16,301,110 55
Par l'article 3, § 2, de la loi du 18 juin 1836, n° 327, <i>Bulletin</i> n° 33, il a été affecté une somme de 500,000 francs au paiement exigible le 1 ^{er} janvier 1840 par la société concessionnaire de la Sambre, et tenue en réserve en exécution de l'article 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 26 septembre 1835 (voir la <i>Situation générale du trésor au 1^{er} novembre 1836</i>). — En 1843, il a été payé 250,000 francs aux concessionnaires à titre de 1 ^{re} moitié du dernier terme du prix de la rétrocession de la susdite concession (voir la <i>Situation générale du trésor au 1^{er} septembre 1844</i>). — Conformément à la faculté qui lui a été accordée par le § 3 du présent article 10, le Gouvernement a continué à retenir la somme de 250,000 francs, 2 ^{me} moitié du dernier terme du prix de la rétrocession, à titre de garantie de l'accomplissement des obligations qui incombent à la société concessionnaire. — En 1845, il a été payé aux concessionnaires, sur cette 2 ^{me} moitié, la somme de fr 114,682 66 c, de sorte qu'il ne leur restait dû que fr. 135,317 34 c (voir la <i>Situation générale du trésor au 1^{er} septembre 1845</i>). Ensuite de la dépêche de M. le Ministre des Travaux Publics, en date du 22 mars 1847, n° 405, 6 ^{me} division A, et du visa de la Cour des Comptes, il a été payé, le 10 avril 1847, au mandataire spécial de la société concessionnaire 100,000 francs, ce qui réduit la réserve à fr 35,317 34 c, ci	100,000 "
Fr	16,401,110 55

Le Budget du Département de la Marine a été fixé, par la loi du 27 décembre 1846, <i>Moniteur</i> du 29, n° 363, à	1,291,562 "
Par l'article 1 ^{er} de la loi du 24 mars 1847, <i>Moniteur</i> du 30, n° 89, il a été ouvert un crédit destiné à la construction d'un bateau à vapeur pour le passage de l'Escaut, de	125,000 "
Fr.	1,416,562

Suite de l'état de la situation du Budget général des dépenses

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES par LE TRÉSOR PUBLIC.	RESTANTS DISPONIBLES.
Report. fr.	72,866,956 58	51,342,945 55	41,524,011 05
Département de la Guerre	29,405,100 *	18,282,550 40	11,122,569 60
— des Finances	15,647,376 76	1,989,185 75	(a 11,658,195 05
Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs	2,026,000 *	16,955 67	(b 2,009,044 55
	117,945,455 14	51,651,615 15	60,515,817 99

de l'exercice 1847, à l'époque du 1^{er} septembre 1847.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département des Finances a été fixé, par la loi du 24 décembre 1846, <i>Moniteur</i> du 28 n° 362, à		fr 12 89 ,020
1 ^o Par l'article unique de la loi du 8 mars 1847, <i>Moniteur</i> du 11, n° 70, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 175,000 francs, applicable 1 ^o à concurrence de 165,000 francs, à l'acquisition des terrains et bâtiments de la société belge de blannerie, imprimerie et papeterie, rue du Nord, n° 8, à Bruxelles, 2 ^o à concurrence de 10,000 francs, aux dépenses d'appropriation de ces bâtiments, et		175 000
2 ^o Par l'article 2 de la loi du 6 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 8, n° 128, il a été ouvert un crédit de 41,000 francs savoir 1 ^o 34,000 francs pour frais de confection et d'essai des nouveaux types de monnaies d'or et d'argent, 2 ^o 7,000 francs pour complément des dépenses d'appropriation des locaux de la monnaie nationale		41,000
3 ^o Par l'article unique de la loi du 8 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 9, n° 129, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour l'acquisition de deux hôtels, nos 12 et 14, rue de la Loi, et d'une maison n° 5, rue de l'Orangerie à Bruxelles. Le § 3 porte : <i>La dépense sera provisoirement couverte par des bons du trésor.</i>		490,000
4 ^o Par l'article 1 ^{er} de la loi du 16 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 20, n° 140, il a été ouvert un crédit de fr 49,356 76 c ^t , pour paiement de créances résultant de faits antérieurs au 1 ^{er} octobre 1830 — Article 2, toute créance ordonnée ou liquidée avant le 1 ^{er} octobre 1830, et dont le paiement n'a pas été réclamé avant le 1 ^{er} janvier 1848, sera présentée au profit du trésor — Seront définitivement prescrites à la même époque, toutes les prétentions relatives à des faits antérieurs au 1 ^{er} octobre 1830, et que les intéressés n'auraient pas justifiées avant le 1 ^{er} janvier 1848, et		49,356 76
		Fr 13,617,376 76

a et b) Sur ces sommes disponibles doivent être imputées les dépenses faites par les administrations des contributions directes et accises et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

NB. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente Situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnées, et que le contrôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes.

TROISIÈME PARTIE**SUITE).****ÉTAT****DE****LA SITUATION DES FONDS SPÉCIAUX****A L'ÉPOQUE DU 1^{er} SEPTEMBRE 1847.****EXERCICES 1845 A 1847.**

ÉTAT de la situation des fonds spéciaux à l'époque du 1^{er}

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT des ALLOCATIONS.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			
		EN 1845.	EN 1846.	EN 1847.	TOTAL.
EXERCICE 1845.					
Département des Travaux Publics. — Tunnel de Cumplich, loi du 7 mars 1845, <i>Moniteur</i> n° 67	500,000 "	82,411 "	216,863 72	725 28	500,000 "
Département des Travaux Publics. — Canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine, loi du 6 avril 1845, <i>Moniteur</i> du 10, n° 100.	1,040,000 "	545,209 59	678,466 71	18,523 70	1,040,000 "
Département des Travaux Publics. — Chemin de fer et extension du matériel d'exploitation, loi du 13 avril 1845, <i>Moniteur</i> du 16, n° 106.	7,960,000 "	954,581 74	4,468,242 64	783,164 "	6,185,788 38
Département des Travaux Publics. — Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liège vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc, loi du 16 mai 1845, <i>Moniteur</i> du 20, n° 140	5,500,000 "	5,650 "	1,278,448 28	1,798,758 84	5,082,837 12
Département de la Marine. — Pour l'acquisition de trois paquebots, à l'effet d'établir entre la Belgique et l'Angleterre un service de paquebots à vapeur, pour le transport des voyageurs et des dépêches, loi du 9 juillet 1845, <i>Moniteur</i> du 15, n° 196.	1,000,000 "	"	412,943 26	200,286 68	705,229 94
Département des Travaux Publics. — Continuation des travaux du canal de la Campine, loi du 24 septembre 1845, <i>Moniteur</i> du 26, n° 269.	950,000 "	413,035 62	556,964 38	"	950,000 "
	14,750,000 "	1,778,667 95	7,591,928 99	2,891,258 50	12,261,855 44
EXERCICE 1846.					
Département des Travaux Publics. — Canal de Deynze à Schipdonck et écoulement des eaux de l'Escaut, lois du 18 juin 1846, <i>Moniteur</i> du 23, n° 174, et du 28 mars 1847, <i>Moniteur</i> du 51, n° 90.	1,050,000 "	"	1,915 27	554,545 15	356,460 42
Département des Travaux Publics. — Canal de la Campine, loi du 18 juillet 1846, <i>Moniteur</i> du 25, n° 204	200,000 "	"	85,707 55	116,292 65	200,000 "
Département des Travaux Publics. — Réendiguement du polder de Lillo, loi du 18 juillet 1846, <i>Moniteur</i> du 25, n° 204	508,000 "	"	461,819 58	46,180 42	508,000 "
Département des Travaux Publics. — Chemin de fer, loi du 16 août 1846, <i>Moniteur</i> du 18, n° 230.	3,712,960 "	"	1,022,509 10	1,757,071 79	2,779,380 89
Département des Travaux Publics. — Construction du canal de Zelzaete à la mer du Nord, loi du 18 juillet 1846, <i>Moniteur</i> du 23, n° 204.	350,000 "	"	208,972 "	121,028 "	350,000 "
	5,800,960 "	"	1,778,723 50	2,375,118 01	4,153,841 51

septembre 1847 (pour les exercices 1845, 1846 et 1847).

RESTANT RESPONDABLES	OBSERVATIONS.
	Le § 2 de la loi porte : Ce crédit sera couvert au moyen d'une émission de bons du trésor
	La loi porte : Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen d'une émission de bons du trésor de pareille somme, qui se fera au fur et à mesure des paiements à effectuer pour les travaux qui seront exécutés
1,774,211 62	La loi porte : « Ces dépenses seront provisoirement couvertes au moyen d'une émission de bons du trésor, qui se fera au fur et à mesure des paiements à effectuer pour les travaux qui seront exécutés »
417,162 88	La loi porte : Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen d'une émission de bons du trésor
296,770 06	La loi porte : « Ce crédit sera couvert par une émission de bons du trésor »
	La loi porte : « Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen d'une émission de bons du trésor de pareille somme, qui se fera au fur et à mesure des paiements à effectuer pour les travaux qui seront exécutés »
2,488,144 66	
713,550 58	Loi du 18 juin 1846 Pour le canal 500 000 francs, pour l'écoulement des eaux de l'Escaut 300 000 francs L'article 3 porte : « Ces dépenses seront provisoirement couvertes au moyen de bons du trésor » Ci 800,000 Loi du 28 mars 1847, pour le canal de Deynze à Schipdonck L'article 5 porte : « Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen d'émission de bons du trésor » Ci 250 000 Fr 1,050,000
	Augmentation des crédits de 1 750,000 francs de 1,110,000 et de 950,000 francs, successivement alloués par les lois des 29 septembre 1842, 24 juillet 1844 et 24 septembre 1845 L'art. 4 porte : « Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen de bons du trésor à émettre au fur et à mesure des paiements à effectuer pour les travaux qui seront exécutés »
	L'article 4 porte : « Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen de bons du Trésor à émettre au fur et à mesure des paiements à effectuer pour les travaux qui seront exécutés »
953,579 11	Le § 2 de l'article unique porte : « Ce crédit sera provisoirement couvert au moyen de bons du trésor à émettre au fur et à mesure des paiements à effectuer » Par la loi du 18 juillet 1846 il a aussi été voté un crédit de 330 000 francs pour le canal de Zelzacte, ce crédit est ajouté au fonds spécial de l'exercice 1842 L'article 2 porte : « Les crédits de 550 000 francs et de 700,000 francs, successivement alloués par les lois du 26 juin 1842 et 20 février 1844, pour les travaux de la première section du canal de Zelzacte à la mer du Nord, sont augmentés de 330,000 francs » — L'article 4 porte : « Ce crédit sera provisoirement couvert au moyen de bons du trésor à émettre au fur et à mesure des paiements à effectuer pour les travaux qui seront exécutés »
1,647,118 60	

Suite de l'état de la situation des fonds spéciaux, à l'époque du

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT des ALLOCATIONS.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			
		EN 1845	EN 1846.	EN 1847.	TOTAL.
EXERCICE 1847.					
Loi du 28 mars 1847, <i>Moniteur</i> du 51, n° 90, crédit de 200,000 francs (le crédit de 250,000 francs pour le canal de Deynze à Schlipdonck est porté à l'exercice 1846).					
1 ^o Département des Travaux Publics. — Pour la 1 ^{re} section du canal de Zelzacte.	650,000 »	»	»	168,905 58	168,905 58
2 ^o Département des Travaux Publics. — Pour l'amélioration du régime des eaux du sud de Bruges.	580,000 »	»	»	»	»
3 ^o Département des Travaux Publics. — Pour la 2 ^e section du canal de Zelzacte.	720,000 »	»	»	460,479 41	460,479 41
Loi du 15 mai 1847, <i>Moniteur</i> du 20, n° 140, crédit de 1,200,000 francs.					
1 ^o Département des Travaux Publics. — Pour l'achèvement de l'entrepôt d'Anvers	540,000 »	»	»	75,120 28	75,120 28
2 ^o Département des Travaux Publics. — Pour le canal de la Campine	280,000 »	»	»	147,845 90	147,845 90
3 ^o Département des Travaux Publics. — Pour la construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine. .	580,000 »	»	»	275,451 65	275,451 65
	2,950,000 »	»	»	1,127,800 82	1,127,800 82
RÉCAPITULATION					
<i>des Fonds spéciaux.</i>					
Exercice 1845	14,750,000 »	1,778,667 95	7,591,928 99	2,891,258 50	12,261,855 44
— 1846	5,800,960 »	»	1,778,725 50	2,575,118 01	4,153,841 51
— 1847	2,950,000 »	»	»	1,127,800 82	1,127,800 82
	23,500,960 »	1,778,667 95	9,370,652 29	6,594,177 35	17,543,497 57

1^{er} septembre 1847 (pour les exercices 1845, 1846 et 1847).

RESTANTS DISPONIBLES.	<i>OBSERVATIONS.</i>
481,096 42	
580,000 »	L'article 5 porte : « Ces dépenses seront provisoirement couvertes au moyen d'émissions de bons du trésor. »
259,520 59	
464,879 72	
132,154 10	L'article 4 porte : « Ces dépenses seront provisoirement couvertes au moyen d'émissions de bons du trésor. »
104,548 35	
1,822,199 18	
2,488,144 56	
1,647,118 69	
1,822,199 18	
5,957,462 43	

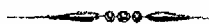
52

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1845,

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1847.



DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
Service de la dette.	I.					
Arrérages de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans désignation de capital, portée, au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	»	1	500,000 »	500,000 »	»	
Annuité de l'inscription portée au même grand-livre au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1 ^{er} de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842.	»	2	846,560 »	846,560 »	»	
Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la Dette publique, à 2 $\frac{1}{2}$ p. %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 63 du même traité 5,502,640 78						
Intérêts du restant de l'inscription portée à ce grand-livre en exécution du § 7 dudit art. 63 440,916 67	»	3	5,943,557 45	5,943,557 44	» 01	
Frais relatifs à cette dette.	»	4	3,000 »	2,488 50	511 50	
Intérêts de l'emprunt de 50 millions de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1856 1,200,000 »						
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 300,000 »	»	5	1,500,000 »	1,500,000 »	»	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	»	6	3,400 »	2,486 81	913 19	
Intér. de l'emp. de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1858 1,525,524 »						
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 508,508 »	»	7	2,034,032 »	2,034,032 »	»	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	»	8	34,000 »	33,690 47	509 53	
A REPORTER.			10,664,549 45	10,662,815 22	1,754 23	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1843.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	10,664,549 45	10,662,815 22	1,754 23	
Service de la dette (suite).	I (suite).					
Intér. de l'empr. de 86,940,000 francs, à 5 p. $\frac{1}{2}$ %, autorisé par la loi du 26 juin 1840		9	5,216,400 "	5,216,400 "	"	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement de cet emprunt		10	150,000 "	150,000 "	"	
Intérêts de l'emprunt de francs 28,021,718 40 c, à 5 p. $\frac{1}{2}$ %, au- torisé par la loi du 29 sep- tembre 1842		11	1,717,503 10	1,717,503 10	"	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement de cet emprunt.		12	45,000 "	45,000 "	"	
Intérêts, à 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ %, sur un ca- pital de 95,732,000 francs , montant approximatif des obligations dont l'émission est autorisé par la loi du 21 mars 1844 (<i>Bull. offic. n° 42</i>).		13	5,264,710 "	5,264,710 "	"	
Dotation de l'amortissement de cette dette						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement de la même dette (art. 2 de la loi du 21 mars 1844)		14	15,000 "	14,929 70	70 24	
Intérêts de l'emprunt de francs 84,656,000, à 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ %, au- torisé par la loi du 22 mars 1844 (<i>Bull. offic. n° 44</i>), ci.		15	4,252,800 "	4,252,800 "	"	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement du même emprunt		16	15,000 "	12,818 53	181 47	
Intérêts, à 5 p. $\frac{1}{2}$ %, sur 7,000,000 de francs , montant approximatif des obligations à créer pour le paiement des indemnités pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution		17	210,000 "	210,000 "	"	
A REPORTER.	..	..	27,508,762 55	27,506,776 61	1,985 94	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	27,508,762 55	27,506,776 61	1,985 94	
Service de la dette (suite).	I (suite).					
Frais relatifs à l'émission et au paiement des intérêts des mêmes obligations.	"	18	5,000 "	2,077 97	2,922 05	
Intérêts et frais présumés de la dette flottante, sur une émission éventuelle de 5 millions de francs	"	19	150,000 "	150,000 "	"	
Intérêts de la dette viagère	"	20	5,714 50	5,660 89	53 41	
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	"	21	12,500 "	10,525 45	2,176 57	
Indemnité de reprise à payer à la société con- cessionnaire du canal de Bruxelles à Charlo- roy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement.	"	22	661,375 66	661,375 66	" "	
Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 20, § 6, et art. 25 du traité du 5 novembre 1842), 25,000 flor.	"	23	52,910 05	52,910 05	"	
Rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'article 18 du traité du 5 novembre 1842 (10,000 florins)	"	24	21,164 02	21,164 02	"	
Intérêts de la dette flottante de l'année 1843 .	"	25	(a) 31,335 56	31,555 56	"	a et b) Ces cré- dits ont été ou- verts par deux lois en date du 18 juil- let 1846, <i>Moni- teur</i> n° 200.
Intérêts de la dette flottante de l'année 1845 .	"	26	(b) 169,265 17	147,795 69	21,469 48	
Paiement de la différence de change sur des coupons de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, acquittés à Londres, pendant le 2 ^e semestre 1845.	"	27	(c) 15,439 05	"	15,439 05	c et d) Ces cré- dits ont été ou- verts par la loi du 16 mai 1847, <i>Mo- niteur</i> n° 140.
Paiement de la différence de change sur des coupons de l'emprunt de fr 28,621,718 40 c ^e , à 5 p. %, acquittés à Londres, pendant le 2 ^e semestre 1845.	"	28	(d) 5,445 44	"	5,445 44	
A REPORTER.	. . .	. . .	28,638,907 78	28,589,417 88	49,489 90	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	28,658,007 78	28,589,417 88	40,480 00	
Rémunérations.	II.					
Anciennes pensions ecclésiastiques tiercées.						
270,000 "						
Pensions civiles et autres accordées avant 1850						
156,000 "						
Pensions civiques						
184,000 "						
— militaires						
1,040,000 "						
— de l'ordre Léopold						
25,000 "						
— des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite.						
550,000 "						
Arriérés de pensions de toute nature pour les exercices clôturés						
5,000 "						
Suppléments de pensions aux officiers belges qui ont fait partie de l'armée des Pays-Bas aux Indes Orientales (a.						
11,640 "						
Remboursement à faire au trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 novembre 1842, pour arrérages de pensions, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1844.						a) Ce crédit a été ouvert par l'article 8 de la loi du 19 mai 1845, Moniteur n° 141.
		2	50,402 12	50,402 12	"	
Traitements d'attente (<i>wacht-gelden</i>).						
50,000 "						
Traitements ou pensions supplémentaires (<i>toelagen</i>).						
40,700 "						
Secours annuels (<i>jaerlyksche onderstanden</i>)						
5,600 "						
Arrière des suppléments de pension aux officiers belges qui ont fait partie de l'armée des Pays-Bas aux Indes Orientales						
		4	(b) 55,400 "	55,400 "	"	b) Même loi.
Fonds de dépôt.	III.					
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses de l'État, pour la garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, par des préposés de l'administration du chemin de fer, des courtiers, etc., et par des contribuables, etc., pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc.						
540,000 "						
Arriérés des intérêts sur des exercices clôturés.						
5,000 "						
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État						
		2	70,000 "	56,862 28	55,137 72	
Intérêts et remboursements des consignations antérieures au 1 ^{er} octobre 1850						
		5	15,000 "	"	15,000 "	
Excédant de la dépense sur le crédit alloué au chap. III, art. 1 ^{er}						
					158,716 80	
					11,259 50	
TOTAUX.			52,325,649 90	52,198,192 51	127,457 39	

c) La dépense excède de fr. 11,259 50 le crédit alloué à l'art. 1^{er}. Cet excédant est déduit du total des sommes disponibles.

Le Budget de la Dette Publique a été fixé, par la loi du 17 déc 1844, n° 207, à la somme de fr. 52,057,128 70 c.

DOTATIONS. — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES	Observations.
Liste civile	I.	Uniq.	2,751,522 75	2,751,522 75	"	
Sénat.	II.	Uniq.	24,000 "	23,967 02	32 98	
Chambre des Représentants.	III.	Uniq. (a	455,450 "	452,158 11	1,291 89	a) Ce crédit a été majoré de 60,000 francs par la loi du 16 mai 1846, <i>Moniteur</i> n° 159.
Cour des Comptes.	IV.					
Membres de la Cour	"	1 (b	50,693 10	50,693 10	"	b) Par la loi du 27 décemb. 1845, <i>Moniteur</i> n° 564, il a été ouvert à cet article un crédit supplémentaire de fr. 7,506 90 c ^s , pour le traitement des membres de la Cour pendant les six derniers mois de 1845.
Personnel des bureaux.	"	2	71,000 "	71,000 "	"	
Matériel et dépenses diverses.	"	3	16,900 "	16,900 "	"	
Pensions	"	4	1,200 "	"	1,200 "	
TOTAUX.			3,308,565 85	3,306,040 98	2,524 87	Le Budget des Dotations a été fixé, par la loi du 17 décemb. 1844, n° 207, à la somme de fr. 3,501,238 95 centimes.

JUSTICE. -- EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	°	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	°	2	106,000 "	165,999 01	" 99	
Matériel	°	3	20,000 "	20,000 "	"	
Frais d'impression des recueils statistiques. .	°	4	3,500 "	3,481 39	18 61	
Frais de route et de séjour	°	5	6,000 "	4,785 30	1,216 70	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de cassation (<i>Personnel</i>)	°	1	(a 235,900 "	254,857 50	1,002 50	
— (<i>Matériel</i>)	°	2	4,500 "	4,414 89	85 11	
Cour d'appel (<i>Personnel</i>)	°	3	(b 581,000 "	580,025 "	975 "	
— (<i>Matériel</i>)	°	4	47,000 "	47,000 "	"	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce. .	°	5	(c 958,946 66	952,257 02	6,709 64	
Justices de paix et tribunaux de police . . .	°	6	(d 418,120 "	416,016 66	2,103 34	
Justice militaire.	III.					
Haute Cour militaire (<i>Personnel</i>)	°	1	65,520 "	55,299 35	8,020 65	
— (<i>Matériel</i>)	°	2	5,000 "	5,000 "	"	
Auditeurs militaires et prévôts	°	3	41,255 "	37,356 "	3,917 "	
Frais de justice.	IV.					
Frais d'instruction et d'exécution.	°	1	679,000 "	658,859 39	40,140 61	
Indemnité pour le greffier de la Cour de Cassa- tion, à charge de délivrer <i>gratis</i> toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations pu- bliques.	°	2	1,000 "	1,000 "	"	
Palais de justice.	V.					
Constructions, réparations et loyer de locaux.	°	1	75,000 "	52,625 50	22,576 64	
Supplément de subside à verser dans la caisse communale de Gand, à cause de la construc- tion du palais de justice, à charge par la pro- vince de fournir pareille somme	°	2	50,000 "	50,000 "	"	
A REPORTER.	..	..	5,550,539 66	5,269,912 87	86,626 70	

a, b, c, d) Par la loi du 30 décembre 1845, l'ordonnance n° 1, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 281,000 francs, pour payer, pendant les 6 derniers mois de 1845, l'augmentation de traitement des membres de l'ordre judiciaire, votée par la loi du 20 mai 1845.

Ce crédit est réparti comme suit :

Au chap. II, art. 1 ^{er}	1,000 "
" 2 ^e	35,000 "
" 3 ^e	408,000 "
" 4 ^e	436,000 "
" 5 ^e	"
" 6 ^e	"
TOTAL	fr. 281,000 "

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	3,536,559 66	3,269,912 87	86,026 79	
Bulletin officiel et Moniteur.	VI.					
Impression du <i>Bulletin officiel</i>	"	1	23,500 "	10,180 70	15,519 50	
— du <i>Moniteur</i>	"	2	(a) 114,856 28	114,107 20	688 90	a) Ce crédit a été majoré de fr. 44,866 28 c ^s , par la loi du 19 mai 1846, <i>Mon.</i> n° 141.
Abonnements au <i>Bulletin des Arrêts de la Cour de Cassation</i>	"	3	(b) 4,700 "	4,681 60	18 40	b) Par la loi du 30 déc. 1845, <i>Moniteur</i> n° 1, il a été ouvert à cet article un crédit supplémentaire de 1,000 francs pour la dépense occasionnée par la publication des tables décennales du <i>Bulletin des arrêts de cassation</i> .
Pensions et secours.	VII.					
Pensions	"	1	180,000 "	162,247 82	17,752 18	
Secours à des magistrats ou à des veuves et familles de magistrats, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse . . .	"	2	12,000 "	12,000 "	"	
Secours à des employés ou à des veuves et familles d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas . . .	"	3	3,000 "	3,000 "	"	
Cultes.	VIII.					
Clergé supérieur du culte catholique et professeurs des séminaires, bourses et demi-bourses affectées aux séminaires . . .	"	1	403,822 39	403,822 36	" 03	
— inférieur du culte catholique.	"	2	3,252,224 61	3,202,045 62	50,178 99	
Subsides pour les édifices servant aux cultes . . .	"	3	444,000 "	444,000 "	"	
Culte protestant.	"	4	57,900 "	54,531 70	3,368 50	
— israélite	"	5	11,000 "	8,900 "	2,100 "	
Cultes divers, pensions et secours	"	6	154,000 "	149,680 08	4,319 92	
Établissements de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	"	1	(c) 20,000 "	27,172 74	1,827 26	c) Ce crédit a été augmenté de 9,000 francs par la loi du 21 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 83.
A REPORTER.	..	..	8,046,542 94	7,866,342 78	180,200 16	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	8,046,512 94	7,866,512 78	180,200 16	
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite)					
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	"	2	(a) 121,000 "	120,876 64	123 36	a) Ce crédit a été augmenté de 1,000 francs par la loi du 21 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 83.
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	"	3	175,000 "	155,583 10	59,416 90	
Subsides : 1° pour l'organisation du patronage pour les condamnés libérés; 2° pour l'établissement et le soutien des maisons de refuge destinées aux condamnés libérés et aux personnes qui veulent abandonner la voie du vice et de l'immoralité; 5° pour venir en aide aux institutions qui forment des sujets propres au service des prisons, des dépôts de mendicité et d'autres établissements de bienfaisance	"	4	50,000 "	50,000 "	"	
Prisons.	X.					
SECTION 1^{re}. — Service domestique.						
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus; frais d'habillement et de couchage des gardiens, et gratifications aux détenus	"	1	1,155,000 "	944,975 36	190,026 64	
Traitement des employés attachés au service domestique	"	2	(b) 568,525 "	567,522 44	1,002 56	b) Ce crédit a été augmenté de 4,200 francs par la loi du 21 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 83.
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	"	3	3,000 "	3,000 "	"	
Frais d'impressions et de bureau.	"	4	(c) 30,000 "	29,991 21	8 79	c) Ce crédit a été majoré de 7,000 francs, par la loi du 19 mai 1846, <i>Moniteur</i> n° 141.
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	"	5	644,000 "	490,116 05	147,883 95	
A REPORTER.	..	..	10,553,067 94	9,994,405 58	558,662 36	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	10,553,067 94	9,904,405 58	558,662 36	
Prisons (suite).	X (suite).					
SECTION 2. — Service des travaux.						
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication.	»	6	700,000 »	654,576 89	65,423 01	
Gratifications aux détenus.	»	7	170,000 »	160,581 05	9,418 95	
Frais d'impression et de bureau	»	8	8,000 »	6,715 80	1,286 20	
Traitements et tantièmes des employés.	»	9	85,500 »	79,544 19	5,955 81	
Frais de police.	XI.					
Service des passe-ports.	»	1	20,000 »	20,000 »	»	
Autres mesures de sûreté publique	»	2	48,000 »	48,000 »	»	
Dépenses imprévues	XII.	Uniq.	6,500 »	6,115 47	586 55	a) Le crédit primitif de 20,000 francs, alloué à cet article, a été augmenté de 220,000 francs par la loi du 21 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 85
Solde de dépenses arriérées, concernant des exercices dont les Budgets sont clos.	XIII.	Uniq.	(a 240,000 »	239,961 19	58 81	Le Budget de la Justice a été fixé, par la loi du 28 décembre 1844, n° 215, à la somme de fr. 44,262,111 66 c ⁵
TOTAUX.			11,831,067 94	11,189,896 27	641,171 67	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	62,000 »	62,000 »	»	
Frais des commissions d'examen.	»	3	2,000 »	122 25	1,877 75	
Pensions à accorder à des fonctionnaires, em- ployés et gens de service	»	4	12,800 »	12,800 »	»	
Matériel	»	5	52,000 »	52,000 »	»	
Achat de décorations de l'ordre Léopold . . .	»	6	10,000 »	10,000 »	»	
Traitement des agents politiques.	II.					
Autriche	»	1	40,000 »	40,000 »	»	
Confédération germanique	»	2	40,000 »	40,000 »	»	
France	»	3	60,000 »	60,000 »	»	
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	62,240 25	17,759 75	
Pays-Bas	»	5	50,000 »	50,000 »	»	
Italie	»	6	40,000 »	40,000 »	»	
Prusse.	»	7	50,000 »	50,000 »	»	
Turquie	»	8	40,000 »	40,000 »	»	
Brésil	»	9	21,000 »	16,250 »	4,750 »	
Danemarck	»	10	15,000 »	15,000 »	»	
Espagne	»	11	15,000 »	15,000 »	»	
États-Unis	»	12	25,500 »	25,741 66	1,758 34	
Grèce	»	13	15,000 »	15,000 »	»	
Hanovre, villes libres et anséatiques de Ham- bourg, Brème et Lubecq	»	14	15,000 »	15,000 »	»	
Portugal	»	15	15,000 »	15,000 »	»	
Sardaigne.	»	16	15,000 »	15,000 »	»	
Suède	»	17	15,000 »	15,000 »	»	
A REPORTER.	»	»	691,300 »	665,154 16	26,145 84	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	991,300 »	665,154 16	26,145 84	
<i>Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués. . .</i>	III.	Uniq.	110,000 »	110,000 »	»	
<i>Frais de voyage des agents du service extérieur et d'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses.</i>	IV.	Id.	70,000 »	70,000 »	»	
<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur</i>	V.	Id.	(a) 92,000 »	91,885 14	114 86	a) Ce crédit a été majoré de 17,000 francs par la loi du 15 juillet 1846, Moniteur n° 200.
<i>Missions extraordinaires, traitement des agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues</i>	VI.	Id.	(b) 79,618 08	79,618 08	»	b) Ce crédit a été majoré de 39,618 fr. 08 ^{cs} par la loi du 14 juin 1846, Moniteur n° 166 et 167.
TOTAL.	. . .	. . .	1,042,918 08	1,016,657 38	26,260 70	— Le Budget des Affaires Étrangères a été fixé, par la loi du 21 déc. 1844, n° 212, à la somme de 986,500 francs

MARINE. — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Personnel.	"	1	6,050 "	5,900 88	50 12	
Matériel	"	2	5,500 "	5,470 "	50 "	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel.	"	1	297,471 "	270,532 27	26,938 73	
Vivres.	"	2	148,000 "	124,704 60	23,295 40	
Feu, lumière et entretien	"	3	62,520 "	61,110 16	1,209 84	
Équipement d'un brick.	"	4	35,000 "	32,986 35	13 67	
Magasin de la marine	III.	Uniq.	11,200 "	11,188 90	11 10	
Pilotage	IV.	Id.	(a) 599,470 "	598,878 15	591 87	a) Ce crédit a été majoré de 48,950 francs par la loi du 22 mai 1846, <i>Moniteur</i> n° 148.
Service des bateaux à vapeur de l'Escaut.	V.	Id.	58,758 "	58,559 55	218 63	
Police maritime	VI.	Id.	30,000 "	29,997 50	2 50	
Secours maritimes (sauvetage)	VII.	Id.	16,500 "	14,492 26	2,007 74	
Pensions civiles et secours	VIII.	Id.	14,400 "	11,596 99	3,003 01	
TOTAUX.			1,680,669 "	1,025,296 57	57,572 63	Le Budget de la Marine a été fixé, par la loi du 11 févr. 1845, n° 12, à la somme de 1,031,719 francs.
Fonds spécial.						
Crédit ouvert par la loi du 9 juillet 1845, <i>Moniteur</i> n° 196, pour l'acquisition de trois paquebots, à l'effet d'établir entre la Belgique et l'Angleterre un service de paquebots à vapeur pour le transport des voyageurs et des dépêches			1,000,000 "	759,287 69	240,712 31	
Cette dépense sera couverte au moyen d'une émission de bons du trésor.						

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	"	2	173,650 "	173,641 57	8 43	
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc.	"	3	22,000 "	21,999 18	" 82	
Annales des travaux publics	"	4	9,600 "	8,711 41	888 59	
Ameublement de l'hôtel du Ministère	"	5	6,400 "	6,399 99	" 01	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'adminis- tration centrale	"	6	8,000 "	2,798 10	5,201 90	
Ponts et chaussées, canaux et rivières, polders, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaus- sées.	II.					
SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.						
Entretien et amélioration des routes, construc- tion de routes nouvelles, salaire des préposés aux ponts à bascule, études de projets, im- pressions	"	1	2,697,400 "	2,692,836 40	4,563 60	
Plantations	"	2	50,000 "	45,311 50	4,688 70	
SECTION 2. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des pol- dres.						
Canal de Gand au Sas-de-Gand.						
Travaux	"	3	39,593 "	26,269 25	13,323 75	
Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.						
Travaux	"	4	65,000 "	65,000 "	"	
Canal de Pommerœul à Antoing.						
Travaux	"	5	96,489 "	75,379 39	21,109 61	
Sambre canalisée.						
Travaux	"	6	120,412 "	120,412 "	"	
Personnel des services désignés aux art. 3, 4, 5 et 6	"	7	72,767 50	72,267 50	500 "	
A REPORTER.			3,382,311 50	3,332,026 09	50,285 41	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1843.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	5,382,511 50	3,352,026 09	50,285 41	
SECTION 2. — <i>Service des canaux et rivières, etc. (suite).</i>	II (suite)					
Canal de Bruxelles à Charleroy.						
Travaux	»	8	97,800 »	96,880 06	919 94	
Personnel	»	9	42,839 »	42,076 83	162 17	
Service de l'Escaut.						
Travaux	»	10	68,769 62	55,475 76	15,293 86	
Personnel.	»	11	15,472 50	14,556 45	936 05	
Service de la Lys.						
Travaux	»	12	57,900 »	49,008 30	8,831 64	
Personnel.	»	13	5,240 »	5,240 »	»	
Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.						
Travaux	»	14	220,000 »	178,069 47	41,930 53	
Personnel.	»	15	20,800 »	17,150 »	3,650 »	
Service de la Meuse dans le Limbourg.						
Travaux	»	16	145,200 »	144,442 76	757 24	
Personnel.	»	17	4,800 »	3,987 50	812 50	
Service de la Dendre.						
Travaux	»	18	10,500 »	9,678 60	821 40	
Personnel.	»	19	8,750 »	8,750 »	»	
Service du Rupel, de la Dyle et du Demer.						
Travaux	»	20	123,950 »	41,343 31	82,606 69	
Personnel.	»	21	1,500 »	1,200 »	100 »	
Travaux aux voies navigables de second ordre; frais d'étude et de levée de plans; achats et réparations d'instruments	»	22	40,000 »	56,325 08	3,676 92	
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée du Demer	»	23	60,000 »	51,518 55	8,481 45	
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne.	»	24	52,000 »	1,750 »	50,270 »	
Quatrième quart de la part de l'État dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque, et de l'écoulement des eaux	»	25	72,060 »	65,285 68	8,774 32	
A REPORTER.	. . .	. . .	4,409,692 62	4,151,382 50	258,310 12	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations
REPORT.	. . .	. . .	4,409,092 62	4,151,582 50	258,510 12	
SECTION 2. — <i>Service des canaux, rivières, etc. (suite).</i>	II (suite).					
<i>Service des canaux de Gand à Ostende.</i>						
Travaux	"	26	68,955 "	65,680 20	3,252 80	
Personnel.	"	27	6,604 51	5,500 52	1,094 99	
<i>Service du canal de Mons à Conde.</i>						
Travaux	"	28	28,284 "	25,815 25	2,468 77	
Personnel.	"	29	13,800 "	11,755 54	2,066 66	
<i>Service du canal de la Campine (1^{re} section).</i>						
Travaux d'entretien	"	50	10,000 "	8,197 "	1,803 "	
Personnel.	"	51	4,200 "	4,200 "	"	
Service des bacs et bateaux de passage . . .	"	52	20,000 "	20,000 "	"	
<i>Service des Polders.</i>						
Travaux	"	53	25,000 "	23,418 92	1,581 08	
Personnel.	"	54	1,000 "	"	1,000 "	
SECTION 3. — <i>Ports d'Ostende et de Nieuport, côte de Blankenberghe.</i>						
Port d'Ostende	"	55	57,564 67	55,055 95	4,528 72	
— de Nieuport	"	56	17,666 67	15,555 34	2,555 33	
<i>Côte de Blankenberghe.</i>						
Travaux	"	57	87,600 40	79,900 "	7,700 40	
Personnel des ports et côtes	"	58	16,917 82	15,023 28	1,894 54	
Phares et fanaux. — Entretien.	"	59	750 "	750 "	"	
SECTION 4. — <i>Bâtiments civils.</i>						
Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments de l'État	"	40	52,600 "	52,547 79	52 21	
Constructions nouvelles et construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat	"	41	70,000 "	70,000 "	"	
SECTION 5. — <i>Personnel des ponts et chaussées.</i>						
Traitement des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; indemnités et dépenses éventuelles; frais des jurys d'examen de l'école du génie civil; voyages des élèves.	"	42	451,800 "	451,453 42	346 58	
A REPORTER.	. . .	. . .	5,342,305 78	5,053,980 40	288,325 29	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report.	. . .	. . .	5,342,305 78	5,055,980 40	286,325 29	
Chemins de fer et postes.	III.					
SECTION 1 ^{re} . — CHEMIN DE FER.						
§ 1 ^{er} . — Administration générale.						
Traitement et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	216,000 »	210,758 59	5,241 41	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc . .	»	2	146,000 »	144,840 66	1,159 34	
§ 2. — Service de l'entretien des routes et stations.						
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés	»	3	122,125 »	118,972 14	3,152 86	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc . .	»	4	1,097,000 »	995,097 08	101,902 92	
Renouvellement de billes et fers.	»	5	560,000 »	511,843 75	48,156 27	
§ 3. — Service de locomotion et d'entretien du matériel.						
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés	»	6	127,000 »	125,451 91	1,548 09	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . .	»	7	2,785,000 »	1,599,814 66	1,285,185 34	
§ 4. — Service des transports.						
Traitement et indemnités des fonctionnaires, employés et gardes-convois	»	8	578,500 »	570,919 64	7,580 36	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indem- nités pour pertes et avaries.	»	9	575,000 »	555,988 56	19,011 44	
§ 5. — Frais de perception.						
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés	»	10	198,500 »	191,717 29	6,782 71	
Loyer de locaux.	»	11	7,800 »	7,769 84	30 16	
A REPORTER.	. . .	. . .	11,555,228 78	9,597,154 59	1,958,074 19	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	11,555,228 78	9,597,154 50	1,756,094 19	
Chemin de fer et Postes (suite).	III					
SECTION 2. — POSTES.	(suite).					
Personnel des postes	»	12	900,000 »	899,942 08	57 92	
Matériel	»	13	420,546 »	412,481 34	8,064 66	
Subvention pour l'établissement de deux nouvelles communications par semaine entre Ostende et Douvres	»	14	40,000 »	37,646 86	2,353 14	
Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer . . .	»	15	20,000 »	8,400 »	11,600 »	
Mines,	IV.					
CONSEIL DES MINES.						
Traitements, frais de route et indemnités; mobilier, fournitures de bureau	»	1	45,600 »	45,599 45	» 55	
Traitements des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; jurys d'examen et voyages des élèves des mines .	»	2	172,000 »	170,810 15	1,189 85	
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement . .	»	3	45,000 »	44,991 80	8 20	
Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences	»	4	10,000 »	4,441 56	5,558 44	
Pensions.	V.					
Pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux Publics, depuis le 1 ^{er} octobre 1850. 34,579 76	»	Uniq.	40,000 »	39,977 68	22 32	
Pensions à accorder éventuellement pendant l'année 1845. 5,420 24	»					
Secours.	VI.					
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	»	Uniq.	5,000 »	2,950 »	50 »	
A REPORTER.	. . .	. . .	13,049,574 78	11,264,575 51	1,784,999 27	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	15,049,374 78	11,904,375 51	1,784,999 27	a) Cocrédit a été ouvert par la loi du 15 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 140.
Dépenses imprévues	VII.	Uniq.	50,000 "	29,942 48	57 52	
Acquittement des dépenses arriérées concernant l'exercice 1845 et des années antérieures.	VIII.	Id.	(a 300,000 "	262,675 52	57,526 48	
Montant des paiements faits en déduction de la somme de 250,000 francs qui restait encore due à la société concessionnaire de la canalisation de la Sambre, sur le prix de rétrocession de sa concession (art. 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 20 septembre 1835; et, pour les voies et moyens, art. 3, § 2, de la loi du 18 juin 1836, n° 527, autorisant un emprunt de 50 millions)	. . .	. . .	(b 114,682 66	114,682 66	"	b) Les paiements ont eu lieu comme suit, savoir : le 15 février 1845. 8,675 13 le 24 avril " 6,009 01 le 17 juillet " 100,000 " TOTAL. fr. 114,682 66
Crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, pour dépenses relatives au chemin de fer, à l'entretien des routes, rivières, etc., à charge d'en rendre compte	. . .	. . .	"	1,504,259 68	1,504,259 68	Le Budget des Travaux publics a été fixé, par la loi du 16 avril 1843, <i>Moniteur</i> n° 100, à la somme de fr. 15,079,374 78 c.
TOTAUX	. . .	. . .	15,494,057 41	15,175,955 85	518,125 59	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Fonds spéciaux.						
Crédit ouvert par la loi du 7 mars 1845, <i>Moniteur</i> , n° 67, à l'effet de rétablir, d'une manière sûre et permanente, la circulation sur la section du chemin de fer de Louvain à Tirlemont			300,000 "	300,000 "	"	
Cette dépense sera couverte au moyen d'une émission de bons du trésor.						
Crédit ouvert par la loi du 6 avril 1845, <i>Moniteur</i> , n° 100, pour construire, avec le concours des riverains, dans les termes des articles 2 à 7 de la loi du 10 février 1845, un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine			1,040,000 "	1,040,000 "	"	
Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen de bons du trésor, à émettre au fur et à mesure des paiements à effectuer pour les travaux qui seront exécutés.						
Crédit de 7,960,000 francs, ouvert par la loi du 13 avril 1845, <i>Moniteur</i> n° 106 :						
1° Pour travaux aux chemins de fer de l'État,						
Savoir :						
Doubles voies						
3,175,840						
Bâtimens et dépendances des stations (a.						
1,898,960						
Jonction de la station de Gand au canal de Terneuzen et à l'entrepôt, sans qu'en aucun cas la part contributive de l'État puisse excéder cette somme			5,309,800 "	4,522,482 45	787,317 55	a) Le crédit primitif de cet article est diminué d'un million de francs, affecté par la loi du 5 avril 1847, <i>Moniteur</i> n° 199, à l'extension du matériel d'exploitation destiné au transport des marchandises.
2° Pour l'extension du matériel d'exploitation des chemins de fer.						
1,650,200						
3° Pour l'extension du matériel d'exploitation destiné au transport des marchandises (b.			2,650,200 "	1,697,473 24	952,726 76	
1,000,000						
Ces dépenses seront couvertes de la même manière que celles qui précèdent.						
Crédit ouvert par la loi du 16 mai 1845, <i>Moniteur</i> n° 140, pour la construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liège vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc			3,500,000 "	5,082,857 12	417,162 88	b) Cette somme a été distraite en vertu de la loi du 5 avril 1847, <i>Moniteur</i> n° 199, du crédit de 2,898,960 francs primitivement alloué pour les bâtimens et dépendances des stations.
Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen d'une émission de bons du trésor.						
Crédit supplémentaire, ouvert par la loi du 24 septembre 1845, <i>Moniteur</i> n° 269, pour la continuation des travaux du canal de la Campine, décrété par les lois du 29 septembre 1842 et du 10 février 1843			950,000 "	950,000 "	"	
Cette dépense sera provisoirement couverte au moyen d'une émission de bons du trésor.						
TOTAUX.			13,750,000 "	11,592,792 81	2,157,207 19	

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	19,250 »	1,750 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	157,000 »	156,999 91	» 09	
Fournitures de bureau, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	»	5	50,000 »	29,944 44	55 56	
Frais de route et de séjour, courriers extraor- dinares	»	4	4,000 »	2,684 58	1,515 62	
Pensions et secours.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires et employés	»	1	150,000 »	146,683 91	5,516 09	
Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves	»	2	5,000 »	4,907 54	92 66	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonc- tionnaires, à des employés ou veuves d'em- ployés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheu- reuse	»	3	7,000 »	7,000 »	»	
Statistique générale.	III.					
Frais de publication des travaux de la direc- tion de la statistique générale et de la com- mission centrale, ainsi que des commissions provinciales	»	1	25,000 »	24,995 »	5 »	
Part contributive du Gouvernement dans les frais auxquels donnera lieu le recensement général de la population du royaume . . .	»	2	15,000 »	11,661 02	3,538 98	
Frais d'administration dans les provinces.	IV.					
Province d'Anvers	»	1	118,677 »	118,647 »	50 »	
— de Brabant	»	2	126,275 »	126,267 »	8 »	
— de la Flandre occidentale	»	3	150,757 »	150,747 84	9 16	
— — orientale	»	4	155,448 »	155,445 85	4 15	
— de Hainaut	»	5	145,958 »	145,955 10	4 90	
A REPORTER.			1,049,095 »	1,039,164 79	9,950 21	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1843.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	1,040,095 *	1,059,104 79	9,930 21	
Frais d'administration dans les provinces (suite).	IV (suite).					
Province de Liège	"	6	161,350 *	161,154 35	195 67	
— de Limbourg.	"	7	104,345 40	104,341 65	3 77	
— de Luxembourg	"	8	110,691 *	110,690 27	* 75	
— de Namur.	"	9	104,265 *	101,861 77	2,401 25	
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	"	10	18,500 *	18,428 85	71 15	
Augmentation des traitements des 59 commissaires d'arrondissement, avec suppression de tous avantages autres que les frais de bureau, de commis et de tournée. 29,358 *	"					
Augmentation des frais de commis et de bureau dans les commissariats d'arrondissement, où l'insuffisance de ces émoluments a été constatée 10,000 *	"	11	59,358 *	59,358 *	*	
<i>Frais de milice.</i>						
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations; primes pour arrestation de réfractaires.	"	12	58,540 *	58,181 84	158 16	
Subsides.	V.					
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale	"	1	500,000 *	294,554 55	5,445 45	
Complément des frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux	"	2	40,000 *	39,937 94	62 06	
Service de santé.	VI.					
Service de santé.	"	1	27,000 *	26,417 81	582 19	
Académie royale de médecine.	"	2	18,000 *	18,000 *	*	
A REPORTER.	..	..	2,050,922 40	2,012,071 78	18,850 62	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	2,050,922 40	2,012,071 78	18,850 62	
Fêtes nationales.	VII.					
Frais de célébration des fêtes nationales. . .	"	Uniq.	30,000 "	29,996 76	3 24	
Eaux de Spa.	VIII.					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	"	1	2,220 "	2,220 "	"	
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa	"	2	20,000 "	20,000 "	"	
Premier quart d'une somme de 200,000 fr., pour la construction d'un hôtel, à l'usage de l'administration provinciale de Luxembourg, à Arlon	IX.	Uniq.	50,000 "	50,000 "	"	
École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. — Jury d'examen (pour 10 mois).	X.	1	124,580 "	124,562 27	17 73	
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles.	"	2	24,000 "	24,000 "	"	
Agriculture.	XI.					
Fonds d'agriculture destiné au paiement :						
1° Des indemnités pour chevaux ou bestiaux abattus pour cause de maladie contagieuse, à raison de $\frac{1}{2}$ de la valeur pour les bêtes à cornes, moutons et les chevaux employés à l'agriculture; $\frac{1}{2}$ de la valeur pour les chevaux employés à tout autre service.					180,000	
2° Des frais des commissions d'agriculture.	"	1	250,000 "	249,996 85	3 17	
3° Des frais du service vétérinaire	"				50,000	
Haras et encouragements divers	"	2	313,000 "	313,000 "	"	
Milice.	XII.					
Frais d'impression des listes alphabétiques. .	"	Uniq.	1,600 "	1,587 50	12 50	
Garde civique.	XIII.					
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique . . .	"	Id.	20,000 "	19,846 73	153 27	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XIV.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage . . .	"	Id.	5,000 "	5,000 "	"	
A REPORTER.	. . .	. . .	2,871,322 40	2,852,281 87	19,040 55	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1843.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	2,871,322 40	2,852,281 87	19,040 55	
Légion d'honneur et croix de fer.	XV.					
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins . . .	"	1	90,000 "	89,447 26	552 74	
Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles, destiné à être employé à l'époque de l'épuisement de ce fonds.	"	2	10,000 "	10,000 "	"	
<i>Frais d'exécution de la loi du 1^{er} mai 1842, relative aux indemnités à accorder pour pertes causées par les événements de guerre.</i>	XVI.	Uniq.	45,000 "	44,979 55	20 67	
Commerce.	XVII.					
École de navigation.	"	1	18,000 "	15,039 "	941 "	
Chambres de commerce	"	2	12,000 "	11,150 82	869 18	
Frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole; frais divers.	"	3	45,500 "	44,403 59	1,096 41	
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'Etat au delà du crédit alloué pour l'année 1844, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service.	"	4	115,000 "	114,975 "	25 "	
Primes pour construction de navires . . .	"	5	40,000 "	40,000 "	"	
Pêche nationale	"	6	95,000 "	93,927 32	1,072 68	
Industrie.	XVIII					
Encouragements à l'industrie.	"	1	210,000 "	209,998 41	1 59	
Musée de l'industrie nationale.	"	2	40,000 "	39,994 10	5 90	
A REPORTER.	. . .	. . .	3,589,822 40	3,566,190 70	23,625 70	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1843.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. .	. .	5,589,822 40	5,566,196 70	23,025 70	
Industrie (suite).	XVIII					
	(suite).					
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets; publication des brevets et frais d'administration (<i>Personnel et matériel</i>)	"	3	53,000 "	52,964 03	35 97	
Instruction publique.	XIX.					
<i>Enseignement supérieur.</i>						
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État, bourses, médailles et subsides pour le matériel	"	1	621,800 "	621,773 52	26 48	
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	"	2	64,100 "	64,098 18	1 82	
Dépenses du concours universitaire, y compris les frais d'impression des mémoires couronnés	"	3	15,000 "	14,980 69	19 51	
<i>Enseignement moyen.</i>						
Frais d'inspection des athénées et collèges.	"	4	7,300 "	7,286 82	13 18	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage	"	5	190,000 "	189,960 58	59 42	
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges	"	6	5,000 "	5,000 "	"	
<i>Enseignement primaire.</i>						
Frais d'inspection, frais des écoles normales et des écoles primaires supérieures, dépenses des cours normaux, encouragements, subsides aux communes et secours; bourses pour les élèves-instituteurs des écoles normales adoptées	"	7	672,000 "	668,065 56	3,936 44	
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles	"	8	20,000 "	17,954 20	2,065 80	
Lettres, sciences et arts.	XX.					
SECTION 1 ^{re} . — <i>Lettres et sciences</i>	"	1	201,000 "	200,980 63	19 55	
SECTION 2. — <i>Archives du royaume.</i>						
Frais d'administration (<i>Personnel</i>)	"	2	25,750 "	22,857 18	892 82	
— — (<i>Matériel</i>)	"	3	2,600 "	2,599 33	6 63	
— de publication des inventaires des archives.	"	4	4,000 "	3,279 "	721 "	
A REPORTER.	. .	. .	5,449,572 40	5,417,974 46	31,597 94	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	5,440,372 40	5,417,974 46	51,507 94	
SECTION 2. — <i>Archives du royaume</i> (suite).	XX	(suite).				
Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale	"	5	15,000 "	14,994 15	5 87	
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État . . .	"	6	5,500 "	5,500 "	"	
SECTION 3. — <i>Beaux-arts.</i>	"	7	251,000 "	250,795 99	204 01	
Exposition nationale et triennale des beaux-arts.	"	8	20,000 "	19,761 74	238 26	
Monument de la place des Martyrs	"	9	2,000 "	1,908 69	91 51	
Troisième septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon . .	"	10	12,500 "	12,500 "	"	
Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	"	11	10,000 "	8,600 "	1,400 "	
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments	"	12	56,000 "	56,000 "	"	
Complément des frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pour la période de 1833 à 1842, en exécution du décret du 20 juillet 1807 et des articles 69 et 70 de la loi provinciale.	XXI.	Uniq.	25,000 "	25,000 "	"	
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	XXII	Uniq.	18,000 "	17,897 59	102 41	
A REPORTER.	. . .	. . .	5,822,572 40	5,788,932 60	55,459 80	

INTÉRIEUR (SUITE). -- EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	5,822,572 40	5,788,952 60	33,459 80	
Mesures relatives aux subsistances.	XXIII.	Uniq.	(a 2,000,000 "	1,069,639 01	50,540 96	a) Ce crédit a été ouvert par l'art. 6 de la loi du 24 septembre 1845, <i>Moniteur</i> n° 268.
Dépenses de l'école de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État, pendant les mois de novembre et décembre 1845.	XXIV.	Id.	(b 24,000 "	23,982 04	17 00	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 20 mai 1846, <i>Moniteur</i> nos 142 et 143.
Dépenses arriérées des commissions médicales provinciales	XXIV (bis).	Id.	(c 37,740 54	34,805 22	2,937 52	c) Ce crédit a été ouvert par l'art. 3 de la loi du 26 mai 1846, <i>Moniteur</i> n° 148.
Dépenses diverses (d).	XXV.					d) Les crédits des chap. XXV à XXXIII ont été ouverts par la loi du 15 juillet 1846, <i>Moniteur</i> n° 198, et s'élèvent ensemble à fr. 57,740 84 c ^a .
Fournitures et travaux faits au gouvernement provincial d'Anvers	"	1	12,425 95	12,423 88	" 07	
Dépenses extraordinaires faites pour l'hôtel du gouvernement provincial du Hainaut . . .	"	2	10,990 40	10,988 98	1 48	
Frais de route et de séjour restant dus à des commissaires d'arrondissement	"	3	5,798 65	5,784 90	13 75	
Frais de rédaction d'un rapport sur les octrois communaux, et de confection de tableaux statistiques y annexés, ainsi que les frais d'impression et de fourniture d'un certain nombre d'exemplaires de ce rapport	XXVI.	Uniq.	20,572 96	20,521 52	51 44	
Agriculture.	XXVII					
Indemnités pour bestiaux abattus; frais de voyage de médecins vétérinaires; frais de la commission d'agriculture du Luxembourg, et frais de voyage d'un membre de la commission chargée de la visite des étalons dans le Hainaut.	"	1	2,040 "	2,040 "	"	
Indemnités pour bestiaux abattus en 1845 et frais de voyage de médecins vétérinaires. .	"	2	40,000 "	48,990 19	9 81	
A REPORTER.	. . .	. . .	7,984 758 96	7,917,927 27	66,811 69	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	7,084,738 96	7,917,927 27	66,811 69	
Agriculture (suite).	XXVII (suite)					
Dépenses relatives aux haras de l'État; frais d'achat d'animaux de la race bovine, et frais d'exécution des règlements pour l'amélioration de la race chevaline	"	5	5,878 34	5,878 34	"	
Frais de milice.	XXVIII					
Dépenses excédant le crédit alloué au chapitre IV, art. 2, du Budget de 1844.	"	Uniq.	5,558 19	5,558 09	" 10	
Actes de courage et de dévouement.	XXIX.					
Dépenses excédant les allocations votées pour les exercices 1844 et 1845	"	Id.	9,896 "	6,558 "	5,558 "	
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques.	XXX.					
Dépenses excédant le crédit alloué à l'art. 2 du chap. XIX du Budget de 1845.	"	Id.	31,185 "	31,185 "	"	
Beaux-arts et archives.	XXXI.					
Dépenses de l'exposition d'objets d'art qui a eu lieu en 1845	"	1	8,600 "	8,600 "	"	
Dépenses de l'échange des archives des provinces de Limbourg et de Luxembourg, en exécution du traité du 19 avril 1839.	"	2	5,678 62	5,678 62	"	
Subside accordé en 1842 à la ville de Malines, pour l'érection de la statue de Marguerite d'Autriche.	"	3	7,200 "	7,200 "	"	
Dépenses arriérées du matériel du Ministère de l'Intérieur, pour l'exercice 1845 et antérieurs	XXXII.	Uniq.	18,448 47	18,448 47	"	
A REPORTER.	..	..	8,075,181 58	8,005,031 70	70,149 79	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1843.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	8,075,181 58	8,005,031 79	70,149 79	
Créances diverses.	XXVIII					
Prix de six exemplaires de deux ouvrages intitulés : <i>Monuments de Rhodes et Itinéraire de Tiflis à Constantinople</i>	•	1	1,947 08	1,947 08	»	
Arriéré de traitement d'un ancien membre de la députation permanente du conseil provincial de Luxembourg	•	2	555 35	555 35	•	
Paiement de menues dépenses arriérées . .	•	3	645 78	645 78	•	
Premier tiers d'une somme de 400,000 francs nécessaire pour approprier le palais de Liège à un local destiné à remplacer l'hôtel incendié du gouvernement provincial de Liège	..	..	(a 133,000 »	7,066 45	125,935 55	a et b) Ces crédits ont été ouverts par la loi du 18 mai 1843, <i>Moniteur</i> n° 142.
Frais de reclassement des archives et de la réorganisation des bureaux de l'administration provinciale de Liège.	..	..	(b 10,000 »	10,000 »	•	Le Budget de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 15 mars 1843, <i>Bulletin</i> n° 2, à la somme de fr. 8,822,372 40 c ^s .
TOTAUX.	..	..	8,221,105 77	8,025,022 45	106,085 54	

GUERRE. — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.						
Traitement du Ministre	"	"	1	"	21,000 "	"	
— des employés et gens de service .	"	"	2	"	158,000 "	"	
Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Département de la Guerre . .	"	"	3	"	15,000 "	"	
Matériel du Ministère	"	"	4	"	45,752 76	"	
Dépôt de la guerre	"	"	5	"	19,000 "	"	
Secours à d'anciens militaires et employés, à des veuves et enfants mineurs	"	"	6	"	10,000 "	"	
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.						
<i>Soldes de l'état-major.</i>		1					
État-major général.	"	"	1	"	559,050 17	"	
— des places	"	"	2	"	220,281 71	"	
Intendance militaire	"	"	3	"	110,118 58	"	
Service de santé.	"	"	4	"	275,271 35	"	
Indemnités aux généraux, aux commandants des corps et officiers dans une position spé- ciale	"	"	5	"	10,876 79	"	
<i>Soldes et habillement des diverses armes.</i>		2					
Infanterie	"	"	1	"	9,856,045 43	"	
Cavalerie	"	"	2	"	2,952,290 75	"	
Artillerie	"	"	3	"	2,496,254 49	"	
Génie	"	"	4	"	670,852 68	"	
Gendarmerie.	"	"	5	"	1,558,324 42	"	
<i>Masses des corps, frais divers et indemnités.</i>		3					
Masses de pain	"	"	1	"	1,454,681 30	"	
— de fourrages	"	"	2	"	2,214,205 66	"	
— d'entretien du harnachement, traite- ment et ferrure des chevaux	"	"	3	"	72,904 40	"	
A REPORTER.	. . .	. . .	. . .	"	22,648,850 27	"	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	. . .	»	22,648,850 27	»	
<i>Masses des corps , frais divers et indemnités</i> (suite).	II	5					
	(suite).	(suite).					
Masse de renouvellement de la buvette et du harnachement.	»	»	4	»	60,456 92	»	
— de casernement des chevaux	»	»	5	»	69,764 60	»	
— — des hommes	»	»	6	»	614,597 56	»	
Frais de route et de séjour des officiers.	»	»	7	»	87,192 81	»	
Transports généraux et autres	»	»	8	»	86,670 11	»	
Primes de rengagement	»	»	9	»	570 »	»	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	»	»	10	»	54,545 46	»	
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route	»	»	11	»	370,044 13	»	
Remonte	»	»	12	»	439,724 30	»	
Frais de bureau et d'administration des corps.	»	»	13	»	528,572 55	»	
École militaire.	III.						
Traitements et indemnités.	»	»	1	»	32,524 64	»	
Enseignement	»	»	2	»	63,965 92	»	
Solde des élèves	»	»	3	»	18,991 47	»	
Dépenses d'administration.	»	»	4	»	24,440 98	»	
Matériel du service de santé et des hôpitaux.	IV.						
Pharmacie centrale.	»	»	1	»	94,829 20	»	
Solde, supplément de solde et pain des mili- taires malades	»	»	2	»	403,753 50	»	
Loyer des bâtiments et réparations	»	»	3	»	15,456 39	»	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie	»	»	1	»	575,150 86	»	
— du génie	»	»	2	»	1,253,565 27	»	
A REPORTER.	. . .	. . .	. . .	»	27,256,033 03	»	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. .	.	»	27,256,053 05	»	
Traitements divers.	VI.					
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	1	»	500,448 06	»	
Traitement des aumôniers	»	2	»	51,050 64	»	
— d'employés temporaires.	»	3	»	5,850 »	»	
Pensions civiles	»	4	»	10,960 »	»	
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	5	»	22,252 21	»	
Dépenses imprévues	VII.	Uniq.	»	55,073 84	»	
Paiement de créances se rapportant à des exercices clos. (Loi du 20 février 1847, <i>Moniteur</i> n° 59.)	. .	. .	»	117,226 45	»	
Crédits ouverts au Ministère de la Guerre, pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins de l'armée, à charge d'en rendre compte.	. .	. .	»	»	»	
TOTAUX.	. .	. .	28,514,090 75	27,778,903 25	536,087 52	

Crédits alloués au Ministère de la Guerre pour l'exercice 1845.

Par la loi du 1 ^{er} janvier 1845, n° 2, <i>Bulletin</i> n° 1, un crédit provisoire de	fr.	7,000,000 »
— 19 mai 1845, <i>Moniteur</i> n° 140, un crédit complémentaire de	»	21,022,000 »
— 26 février 1847, <i>Moniteur</i> n° 59, un crédit pour le paiement de créances arriérées.	»	202,990 75
TOTAL.	fr.	<u>28,514,990 75</u>

FINANCES. — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires et employés. .	"	2	458,400 "	458,553 75	60 25	
Frais de tournée.	"	3	8,000 "	7,720 45	279 55	
Matériel	"	4	40,000 "	59,994 46	5 54	
Service de la monnaie	"	5	7,200 "	6,085 10	1,114 90	
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de couplage	"	6	20,000 "	19,995 72	6 28	
Magasin général des papiers pour l'administra- tion centrale et les provinces	"	7	117,000 "	115,876 65	1,123 35	
Frais de rédaction et de publication de docu- ments statistiques	"	8	25,000 "	22,994 86	5 14	
Administration du trésor dans les provinces.	II.					
Traitement des directeurs.	"	1	86,550 "	86,550 "	"	
Caisse générale de l'État	"	2	250,000 "	"	250,000 "	
Administration des contributions di- rectes, cadastre, douanes et accises, de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.					
Traitement des employés du service sédentaire.	"	1	872,500 "	271,476 52	601,023 48	
Remises et indemnités des comptables	"	2	1,710,000 "	3,388 "	1,706,612 "	
Traitement des employés du service actif (con- tributions directes, cadastre et comptabilité).	"	5	501,200 "	156,848 37	344,351 63	
Traitement des employés de la douane et re- cherche maritime.	"	4	5,950,200 "	1,212,884 24	2,737,315 76	
Traitement des employés des accises.	"	5	759,900 "	246,198 22	513,701 78	
A REPORTER.			8,824,950 "	2,669,544 34	6,155,405 66	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			8,824,950 "	2,669,344 54	6,155,605 66	
Administration des contributions, etc. (suite).	III (suite).					
Traitement des employés de la garantie . . .	"	6	43,860 "	15,055 02	50,804 98	
— des vérificateurs des poids et me- sures.	"	7	52,100 "	16,916 62	35,183 58	
— des avocats de l'administration. . .	"	8	35,670 "	35,670 "	"	
Frais de bureau et de tournée.	"	9	189,850 "	185,715 65	6,156 37	
Indemnités	"	10	291,200 "	207,635 47	83,566 55	
Matériel	"	11	140,000 "	157,548 99	2,651 01	
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	"	12	150,000 "	128,865 67	1,156 55	
Indemnités pour les transcriptions de muta- tions, etc., dans les bureaux de conservation du chef-lieu des provinces cadastrées. . . .	"	13	52,000 "	51,980 90	19 10	
Traitement des agents du cadastre non remplacés.	"	14	20,000 "	17,755 06	2,266 94	
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc. .	"	15	51,000 "	28,260 62	2,739 58	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement du personnel de l'enregistrement .	"	1	356,290 "	353,354 98	2,935 02	
— — du timbre	"	2	51,200 "	51,198 52	1 68	
— — du domaine	"	3	76,500 "	74,990 85	1,509 15	
— des agents forestiers.	"	4	243,600 "	240,296 60	3,503 40	
Remises des receveurs	"	5	849,000 "	219 21	848,780 79	
— des greffiers	"	6	41,000 "	40,907 59	92 41	
Frais de bureau des directeurs	"	7	20,000 "	20,000 "	"	
Matériel	"	8	52,000 "	51,993 50	6 70	
Frais de poursuites et d'instances.	"	9	55,000 "	53,246 10	1,753 90	
Dépenses du domaine	"	10	78,300 "	77,658 77	641 25	
Palais de Bruxelles et de Tervuren	"	11	25,800 "	20,842 57	2,957 65	
A REPORTER.			11,617,120 "	4,455,228 41	7,181,891 59	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			11,617,120 »	4,435,228 41	7,181,891 59	
Pensions et secours	V.	Uniq.	(a) 1,190,000 »	1,188,694 58	1,505 42	a) Ce crédit a été majoré de 60,000 francs par la loi du 20 février 1846, <i>Moniteur</i> n° 52.
Dépenses imprévues	VI.	1	14,000 »	15,982 84	17 16	
Travail extraordinaire	»	2	4,000 »	5,985 »	15 »	
Complément des dépenses résultant de l'exécution de l'art. 64 du traité du 5 novembre 1842	VII.	1	(b) 7,800 »	7,800 »	»	b et c) Ces crédits ont été ouverts par la loi du 19 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 81.
Idem	Id.	2	(c) 6,000 »	5,000 »	1,000 »	
Acquisition de certains biens pour le domaine de Tervueren			(d) 59,402 65	59,402 65	»	d) Ce crédit a été ouvert par la loi du 17 avril 1843, <i>Moniteur</i> n° 109.
Crédit destiné à terminer, par transaction, le procès existant entre le Gouvernement et les héritiers Dapsens.			(e) 54,200 »	54,157 50	42 50	e) Ce crédit a été ouvert par la loi du 16 mai 1843, <i>Moniteur</i> n° 138.
TOTAUX.			12,032,522 65	5,748,250 98	7,184,271 67	— Le Budget des Finances a été fixé, par la loi du 19 décembre 1844, n° 211, à la somme de 12,763,120 fr.

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1845.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Non-Valeurs.	I.					
Non-valeurs sur le foncier.	"	1	300,000 *	104,359 94	195,640 06	
— sur l'impôt personnel	"	2	370,000 "	744 44	369,255 56	
— sur les patentes	"	3	80,000 "	23 63	79,976 37	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	"	4	50,000 "	412 72	29,587 28	
Non-valeurs sur les redevances des mines . .	"	5	16,000 *	136 *	15,864 *	
Remboursements.	II.					
Restitution de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	"	1	50,000 *	(a 55,544 87	"	a) La dépense excède de francs 25,544 87 c ^s le crédit alloué à cet article.
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et paiement d'intérêts; frais d'adjudication et charges des successions vacantes ou en déshérence, etc.	"	2	250,000 *	186,983 78	63,016 22	
Remboursement des postes aux offices étrangers.	"	3	150,000 "	61,061 78	88,938 22	
Attributions d'amendes forestières	"	4	18,000 "	6,325 48	11,674 52	
Déficit des comptables (anciens et nouveaux), pour mémoire.	"	"	"	"	"	
Péages.	III.					
Remboursement du péage sur l'Escaut . . .	"	Uniq.	800,000 *	527,064 93	472,935 07	
					1,526,887 50	
A déduire du total des sommes disponibles, l'excédant de la dépense sur le crédit alloué au chapitre II, art. 1 ^{er}	"	"	"	"	25,544 87	Le Budget des Remboursements et Non-Valeurs a été fixé, par la loi du 19 décemb. 1844, n° 211, à la somme indiquée ci-contre.
TOTAUX.	"	"	2,044,000 *	742,457 57	1,501,542 43	

RÉCAPITULATION. — EXERCICE 1845.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique	52,525,649 90	52,198,192 51	127,457 59	
Dotations	3,568,565 85	3,566,040 98	2,524 87	
Ministère de la Justice	11,831,067 94	11,189,896 27	641,171 67	
— des Affaires Étrangères	1,042,918 08	1,016,637 58	26,260 70	
— de la Marine	1,080,669 "	1,023,296 57	57,372 65	
— des Travaux Publics	15,494,057 44	15,175,933 85	318,123 59	
— de l'Intérieur	8,221,105 77	8,025,022 43	196,083 54	
— de la Guerre	28,514,990 75	27,778,905 25	536,085 52	
— des Finances	12,952,522 65	5,748,250 98	7,184,271 67	
Remboursements et non-valeurs	2,044,000 "	742,457 57	1,301,542 43	
	114,655,547 58	104,264,631 57	10,390,895 81	
Fonds spéciaux. (Le développement s'en trouve à la suite des Budgets de la Marine, page 137, et des Travaux Publics, pages 144 et 145.).	14,750,000 "	12,552,080 50	2,597,919 50	
TOTAUX.	129,405,547 58	116,816,732 07	12,788,815 51	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES ,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1846 ,

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1847.

DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Service de la dette.	1.					
Annuité de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans désignation de capital, portée, au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	"	1	300,000 "	300,000 "	"	
Annuité de l'inscription portée au même grand-livre au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1 ^{er} de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842.	"	2	846,560 "	846,560 "	"	
Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la Dette publique, à 2 $\frac{1}{2}$ p. %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'article 65 du même traité	"	3	5,502,640 78	5,502,640 78	"	
Frais relatifs à cette dette.	"	4	3,000 "	1,202 25	1,797 75	
Intérêts arriérés de la dette à 2 $\frac{1}{2}$ p. % . . .	"	5	22,711 55	22,711 55	"	
Intérêts de l'emprunt de 30 millions de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836 1,200,000 "	"	6	1,500,000 "	1,036,620 "	463,380 "	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 300,000 "	"	7	3,400 "	431 58	2,968 42	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	"	8	2,054,032 "	1,523,830 "	710,202 "	
Intér. de l'emp. de 50,850,800 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838 . . . 1,525,524 "	"	9	34,000 "	15,238 50	20,761 70	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 508,508 "	"					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	"					
A REPORTER.			10,246,344 33	9,047,254 46	1,199,109 87	

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	10,246,344 53	0,047,254 46	1,199,109 87	
Service de la dette (suite).	I (suite).					
Intér. de l'empr. de 86,040,000 francs, à 5 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ autorisé par la loi du 26 juin 1840	}	10	5,216,400 "	5,216,400 "	"	
4,547,000 "						
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	}	11	130,000 "	44,905 69	85,094 31	
869,400 "						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement de cet emprunt	}	12	1,717,503 10	1,717,503 10	"	
Intérêts de l'emprunt de francs 28,021,718 40 c ^{ts} , à 5 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$, autorisé par la loi du 29 sep- tembre 1842						
1,431,085 02	}	13	45,000 "	14,510 84	50,689 16	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt						
286,217 18	}	14	5,264,710 "	4,221,517 50	1,043,192 50	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement de cet emprunt.						
Intérêts, à 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$, sur un ca- pital de 95,722,000 francs, montant approximatif des obligations dont l'émission est autorisée par la loi du 21 mars 1844 (<i>Bull. offic.</i> n° 42).	}	15	15,000 "	520 50	14,679 50	
4,507,490 "						
Dotation de l'amortissement de cette dette	}	16	4,252,800 "	5,784,822 50	447,977 50	
957,220 "						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement de la même dette (art. 2 de la loi du 21 mars 1844)	}	17	13 000 "	"	13,000 "	
Intérêts de l'emprunt de francs 84,656,000, à 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$, au- torisé par la loi du 22 mars 1844 (<i>Bull. offic.</i> n° 44), ci.						
3,809,520 "	}	18	210,000 "	210,000 "	"	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ du capital						
423,280 "	}	18	210,000 "	210,000 "	"	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement du même emprunt (art. 2 de la loi du 22 mars 1844)						
Intérêts, à 5 p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$ p. $\frac{1}{2}$, sur 7,000,000 de francs, montant approximatif des obligations à créer pour le paiement des indemnités pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution	}	18	210,000 "	210,000 "	"	
A REPORTER.						
27,090,537 43			24,256,814 50	2,833,742 84		

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	27,000,557 45	24,256,814 59	2,853,742 84	
Service de la dette (suite).	I. (suite)					
Frais relatifs à l'émission et au paiement des intérêts des mêmes obligations.	»	19	5,000 »	»	5,000 »	
Intérêts et frais présumés de la dette flottante.	»	20	600,000 »	57,075 76	542,024 24	
Rentes viagères 5,910 29	»	21	17,327 87	17,075 75	254 14	
Arrérages de rentes viagères . . 11,408 58						
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	»	22	6,765 87	6,765 87	»	
Complément de l'indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'arti- cle 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement (du 20 décembre 1845 au 1 ^{er} août 1846). . . .	»	23	406,011 12	406,011 12	»	
Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 20, § 6, et art. 23 du traité du 5 novembre 1842), 25,000 flor.	»	24	52,910 05	»	52,910 05	
Rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'article 18 du traité du 5 novembre 1842 (10,000 florins)	»	25	21,164 02	21,164 02	»	
Paiement des intérêts, du 1 ^{er} février 1845 au 31 décembre 1846, sur le capital complé- mentaire de 624,000 francs, à émettre en obligations à 5 p. %, pour la réparation des pertes causées par les événements de guerre de la révolution	»	26	(a 75,520 »	75,520 »	»	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 16 mai 1847, Moniteur n° 140.
A REPORTER.	. . .	. . .	28,273,056 56	24,859,125 09	3,453,931 27	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			28,275,056 56	24,859,125 09	5,435,931 27	
Rémunérations.	II.					
Anciennes pensions ecclésiastiques tiercées.						
250,000 »						
Pensions civiles et autres accordées avant 1850						
150,000 »						
Pensions civiles						
170,000 »						
— militaires et pensions des Indes						
2,117,000 »						
— de l'ordre Léopold						
25,000 »						
— des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite.						
550,000 »						
Arriérés de pensions de toute nature pour les exercices clôturés						
5,000 »						
Remboursement à faire au trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 novembre 1842, pour arrérages de pensions, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1846.						
Traitements d'attente (<i>wacht-gelden</i>).						
55,000 »						
Traitements ou pensions supplémentaires (<i>toelagen</i>).						
26,424 »						
Secours annuels (<i>jaerlyksche onderstanden</i>)						
5,000 »						
Fonds de dépôt.	III.					
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses de l'État, pour la garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, par des préposés de l'administration du chemin de fer, des courtiers, etc., et par des contribuables, etc., pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc.						
585,000 »						
Arriérés des intérêts sur des exercices clos						
7,000 »						
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État						
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)						
TOTAUX.			32,032,416 87	28,455,482 46	3,578,934 41	Le Budget de la Dette Publique a été fixé, par la loi du 30 dec. 1845, <i>Moniteur</i> n° 565, à la somme de 31,939,096 francs 87 c.

DOTATIONS. — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
<i>Liste civile</i>	I.	Uniq.	2,751,322 75	2,751,322 75	»	
<i>Sénat</i>	II	Uniq.	50,000 »	26,265 02	3,734 98	
<i>Chambre des Représentants.</i>	III.	Uniq.	(a 402,450 »	484,491 05	7,958 95	a) Ce crédit a été augmenté de 97,000 francs par la loi du 20 dec. 1846, <i>Moniteur</i> n° 338.
Cour des Comptes.	IV.					
Membres de la Cour	»	1	58,000 »	58,000 »	»	
Personnel des bureaux.	»	2	71,000 »	71,000 »	»	
Matériel et dépenses diverses.	»	3	16,900 »	16,000 »	900 »	
Pensions	»	4	1,200 »	»	1,200 »	
TOTAUX.			3,420,872 75	3,407,078 82	13,793 93	Le Budget des Dotations a été fixé, par la loi du 30 decemb. 1845, <i>Moniteur</i> n° 365, à la somme de fr. 3,323,872 75 c.

JUSTICE. — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	"	2	166,000 "	165,997 40	2 60	
Matériel	"	3	20,000 "	19,997 28	2 72	
Frais d'impression des recueils statistiques. .	"	4	3,500 "	3,499 15	" 87	
Frais de route et de séjour	"	5	6,000 "	3,754 04	2,245 96	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de cassation (<i>Personnel</i>)	"	1	258,050 "	258,050 "	"	
— (<i>Matériel</i>)	"	2	6,750 "	6,615 85	156 15	
Cour d'appel (<i>Personnel</i>)	"	3	621,800 "	620,899 99	900 01	
— (<i>Matériel</i>)	"	4	18,000 "	17,041 61	958 39	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce. .	"	5	1,069,265 "	1,051,685 54	17,579 46	
Justices de paix et tribunaux de police . . .	"	6	556,200 "	555,945 "	2,255 "	
Justice militaire.	III.					
Haute Cour militaire (<i>Personnel</i>)	"	1	65,800 "	55,216 40	10,583 60	
— (<i>Matériel</i>)	"	2	5,000 "	5,000 "	"	
Auditeurs militaires et prévôts	"	3	41,253 "	36,906 75	4,546 25	
Frais de justice.	IV.					
Frais d'instruction et d'exécution.	"	1	679,000 "	678,606 75	593 25	
Indemnité pour le greffier de la Cour de Cassa- tion, à charge de délivrer <i>gratis</i> toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations pu- bliques.	"	2	1,000 "	1,000 "	"	
Palais de justice.	V.					
Constructions, réparations et loyer de locaux. .	"	1	75,000 "	6,244 97	68,755 03	
Supplément de subside à verser dans la caisse communale de Gand, à cause de la construc- tion du palais de justice, à charge par la pro- vince de fournir pareille somme	"	2	50,000 "	50,000 "	"	
A REPORTER.			5,645,618 "	5,555,458 71	108,159 29	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	3,043,618 "	3,555,438 71	108,159 29	
Publications officielles.	VI.					
Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i>	"	1	93,500 "	93,438 64	61 36	
Abonnements au <i>Bulletin des Arrêts</i> de la Cour des Cassation	"	2	3,000 "	3,000 "	"	
Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; pu- blication d'un recueil d'instructions, circu- laire émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1793, jusqu'en 1850; impression d'avant- projets de lois à envoyer à l'avis des cours et tribunaux et des facultés de droit des universités du royaume.	"	3	3,000 "	3,188 20	1,811 80	
Pensions et secours.	VII.					
Pensions civiles	"	1	180,000 "	152,895 11	27,104 89	
Secours à des magistrats ou à des veuves et fa- milles de magistrats, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse . . .	"	2	12,000 "	12,000 "	"	
Secours à des employés ou à des veuves et fa- milles d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas . . .	"	3	3,000 "	3,000 "	"	
Cultes.	VIII.					
Clergé supérieur du culte catholique et profes- seurs des séminaires, bourses et demi- bourses affectées aux séminaires . . .	"	1	403,822 39	403,822 36	" 03	
— inférieur du culte catholique.	"	2	3,312,224 61	3,225,528 08	86,896 53	
Subsides pour les édifices servant aux cultes . .	"	3	444,000 "	444,000 "	"	
Culte protestant.	"	4	57,900 "	54,181 50	3,718 70	
— israélite	"	5	11,000 "	8,900 "	2,100 "	
Pensions et secours pour les ministres des cultes.	"	6	154,000 "	140,247 37	13,752 63	
Établissements de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	"	1	20,000 "	19,968 17	31 85	
A REPORTER.	. . .	. . .	8,543,065 "	8,099,427 94	243,657 06	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations
REPORT.	. . .	. . .	8,545,065 »	8,090,427 04	243,637 06	
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite).					
Subsides : 1 ^o pour favoriser l'érection et l'amélioration des hospices d'aliénés, l'organisation et le soutien des établissements de bienfaisance, des ateliers de travail et d'autres institutions en faveur des classes ouvrières et indigentes; 2 ^o pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.	»	2	170,000 »	141,912 83	28,087 17	
Subsides pour l'érection des dépôts de mendicité agricoles.	»	3	30,000 »	»	30,000 »	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	4	173,000 »	154,289 88	40,710 12	
Subsides : 1 ^o pour l'organisation du patronage pour les condamnés libérés; 2 ^o pour l'établissement et le soutien des maisons de refuge destinées aux condamnés libérés et aux personnes qui veulent abandonner la voie du vice et de l'immoralité; 3 ^o pour venir en aide aux institutions qui forment des sujets propres au service des prisons, des dépôts de mendicité et d'autres établissements de bienfaisance.	»	5	30,000 »	48,991 51	1,008 49	
Prisons.	X.					
SECTION 1^{re}. — Service domestique.						
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus; frais d'habillement et de couchage des gardiens, gratifications aux détenus et frais de route et de séjour des membres des commissions administratives des prisons, etc.	»	1	(a) 1,575,000 »	1,483,900 59	91,099 41	a) Ce crédit a été augmenté de fr. 440,000 par la loi du 21 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 83.
Traitement des employés attachés au service domestique.	»	2	375,000 »	375,649 05	1,350 95	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	3,000 »	3,000 »	»	
Frais d'impressions et de bureau.	»	4	(b) 14,800 »	10,710 00	4,089 31	b) Id., de 4,800 fr., par la même loi.
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	644,000 »	493,588 82	150,411 18	
A REPORTER.	. . .	. . .	11,570,865 »	10,789,471 31	590,393 69	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	11,579,865 »	10,789,471 51	590,393 09	
Prisons (suite).	X					
SECTION 2. — <i>Service des travaux.</i>	(suite).					
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication.	»	6	(a 800,000 »	764,629 58	35,570 42	a) Ce crédit a été augmenté de 100,000 fr. par la loi du 21 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 83.
Gratifications aux détenus.	»	7	170,000 »	165,775 79	4,226 21	
Frais d'impressions et de bureau.	»	8	5,000 »	5,184 48	1,815 52	
Traitements et tantièmes des employés.	»	9	85,500 »	80,925 17	4,574 85	
Frais de police.	XI.					
Service des passe-ports.	»	1	20,000 »	20,000 »	»	
Autres mesures de sûreté publique	»	2	48,000 »	48,000 »	»	
Dépenses imprévues	XII.	Uniq.	5,000 »	4,554 71	645 29	
Solde de dépenses arriérées, concernant des exercices dont les Budgets sont clos.	XIII.	Id.	41,500 »	55,971 56	5,528 44	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 25 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 146.
Paiement de diverses dépenses, dont la cause remonte à une époque antérieure au 1 ^{er} janvier 1831.	XIV.	Id.	(b 18,560 95	17,905 74	457 21	
TOTAUX.	. . .	. . .	12,575,225 95	11,950,214 54	645,011 61	Le Budget de la Justice a été fixé, par la loi du 6 mars 1846, <i>Moniteur</i> n° 67, à la somme de francs 12,010,065.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	"	2	75,500 "	75,500 "	"	
Frais des commissions d'examen.	"	5	2,000 "	"	2,000 "	
Pensions à accorder à des fonctionnaires, em- ployés et gens de service	"	4	12,800 "	12,800 "	"	
Secours à des fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont des titres à un secours à raison de leur position malheureuse	"	5	1,000 "	1,000 "	"	
Matériel	"	6	57,000 "	57,000 "	"	
Achat de décorations de l'ordre Léopold . .	"	7	10,000 "	10,000 "	"	
Traitement des agents politiques.	II.					
Autriche	"	1	40,000 "	40,000 "	"	
Confédération germanique	"	2	40,000 "	40,000 "	"	
France	"	3	60,000 "	60,000 "	"	
Grande-Bretagne	"	4	80,000 "	60,370 85	19,629 17	
Pays-Bas	"	5	50,000 "	50,000 "	"	
Italie	"	6	40,000 "	24,952 66	15,047 34	
Prusse.	"	7	50,000 "	50,000 "	"	
États-Unis	"	8	25,500 "	25,500 "	"	
Turquie	"	9	47,000 "	47,000 "	"	
Brésil	"	10	21,000 "	17,900 "	3,100 "	
Danemark	"	11	15,000 "	15,000 "	"	
Espagne	"	12	15,000 "	15,000 "	"	
Grèce	"	13	15,000 "	14,056 94	943 06	
Villes libres et anseatiques de Hambourg, Brême et Lubecq.	"	14	15,000 "	15,000 "	"	
Portugal	"	15	15,000 "	15,000 "	"	
Sardaigne.	"	16	15,000 "	15,000 "	"	
Suède	"	17	15,000 "	15,000 "	"	
A REPORTER.			717,800 "	677,080 43	40,719 57	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	717,800 »	677,080 45	40,719 57	
Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués. . .	III.	Uniq.	115,000 »	107,575 »	7,425 »	
Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses.	IV.	Id.	(a) 125,000 »	118,567 81	4,432 19	a) Ce crédit a été augmenté de fr. 52,500 par la loi du 8 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 70.
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	V.	Id.	80,000 »	80,000 »	»	
Commerce.	VI.					
Écoles de navigation	»	1	16,000 »	14,559 66	1,440 34	
Chambres de commerce	»	2	12,000 »	11,159 82	860 18	
Frais divers et encouragements au commerce.	»	3	25,000 »	25,000 »	»	
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'année 1846 et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service	»	4	115,000 »	105,006 46	9,993 54	
Primes pour construction de navires.	»	5	35,000 »	21,074 »	13,926 »	
Pêche maritime	»	6	100,000 »	99,083 91	916 09	b) Ce crédit a été augmenté de fr. 61,105 41 es, par la loi du 20 mai 1847, <i>Mon.</i> n° 146.
Missions extraordinaires, traitement des agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues	VII.	Uniq.	(b) 101,105 41	92,084 25	9,021 16	Le Budget des Affaires Étrangères a été fixé, par la loi du 22 fevr. 1847, <i>Moniteur</i> n° 35, à la somme de 1,524,500 fr.
TOTAUX.	. . .	. . .	1,457,905 41	1,550,062 54	87,843 07	

MARINE. — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Personnel.	"	1	6,050 "	6,049 88	" 12	
Matériel	"	2	5,500 "	5,500 "	"	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel.	"	1	297,471 "	121,850 79	175,640 21	
Vivres.	"	2	(a) 158,000 "	120,628 77	37,571 23	
Feu, lumière et entretien	"	5	(b) 112,520 "	96,589 84	15,750 16	
Magasin de la marine	III.	Uniq.	11,200 "	9,012 19	2,187 81	
Pilotage	IV.	Id.	(c) 460,520 "	256,548 56	224,171 64	
Établissement d'un feu flottant dans la passe de Wielingen.	V.	Id.	55,000 "	50,000 "	5,000 "	
Service des bateaux à vapeur de l'Escaut.	VI.	Id.	48,758 "	45,449 01	3,308 59	
Police maritime	VII.	Id.	(d) 55,500 "	18,166 97	17,155 05	
Service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.	VIII.	Id.	116,608 "	56,753 97	59,854 05	
Secours maritimes (sauvetage)	IX.	Id.	16,500 "	7,182 02	9,517 98	
Pensions et Secours.	X.					
Pensions civiles et secours.	"	1	14,050 "	8,030 45	6,019 57	
Dotation de la caisse des secours et de pré- voyance en faveur des marins naviguant sous pavillon belge.	"	2	10,000 "	10,000 "	"	
Crédits ouverts au Ministère de la Marine, pour le personnel et le matériel des bâti- ments de guerre, etc., à charge d'en rendre compte.			"	551,114 87	551,114 87	
TOTAUX.			1,525,277 "	1,500,657 70	24,619 50	

a, b, c et d. Par la loi du 8 mai 1847, *Moniteur* n° 148, il
a été ouvert un crédit supplémentaire de 472,500 francs;
réparti comme suit :

Au chapitre II, art. 2	40,000 "
Id., art. 5	50,000 "
Id., art. 5, unique	40,000 "
Id., art. 5, unique	2,500 "
VII, art. 1	111 "
Ensemble.	fr. 172,500 "

Le Budget de la
Marine a été fixé,
par la loi du 22 fé-
vrier 1846, *Moni-
teur* n° 58, à la
somme de 1,152,777
francs.

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	179,170 »	179,169 77	» 25	
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclair- rage, etc.	»	3	22,000 »	21,997 07	2 93	
Annales des travaux publics	»	4	9,600 »	8,821 54	778 66	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administra- tion centrale	»	5	8,000 »	7,887 65	112 37	
Ponts et chaussées, canaux et rivières, polders, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chauss- sées.	II.					
<i>SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.</i>						
Entretien et amélioration des routes, construc- tion de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets, impressions	»	1	3,093,800 »	2,868,413 60	225,386 40	
Plantations	»	2	50,000 »	45,296 45	4,703 55	
<i>SECTION 2. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des pol- dres.</i>						
<i>Canal de Gand au Sas-de-Gand</i>						
Entretien et travaux.	»	3	55,900 »	55,900 »	»	
<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>						
Entretien et travaux.	»	4	147,785 »	111,774 08	36,010 92	
<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>						
Entretien et travaux.	»	5	96,489 »	90,589 »	5,900 »	
<i>Sambre canalisée.</i>						
Entretien et travaux.	»	6	122,812 »	98,575 54	24,238 46	
Personnel des services désignés aux art. 3, 4, 5 et 6	»	7	72,767 50	72,180 67	586 83	
À REPORTER.			3,879,523 50	3,581,630 13	297,884 55	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			3,879,523 50	3,581,659 15	297,864 35	
SECTION 2. — Service des canaux et rivières, etc. (suite).	II (suite)					
Canal de Bruxelles à Charleroy						
Entretien et travaux.	"	8	90,000 "	60,569 64	29,430 36	
Personnel.	"	9	42,839 "	39,572 85	3,266 17	
Escaut.						
Travaux à l'Escaut.	"	10	42,350 "	7,027 44	35,322 56	
Personnel.	"	11	15,472 50	14,944 78	527 72	
Lys.						
Travaux à la Lys	"	12	39,628 "	28,821 "	10,807 "	
Personnel.	"	13	6,574 "	6,155 66	418 34	
Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur						
Entretien et travaux	"	14	220,000 "	116,361 15	103,638 87	
Personnel.	"	15	20,800 "	17,400 "	3,400 "	
Service de la Meuse dans le Limbourg.						
Travaux	"	16	145,200 "	140,400 "	4,800 "	
Personnel.	"	17	4,800 "	4,425 "	375 "	
Service de la Dendre.						
Entretien et travaux.	"	18	11,689 "	11,499 58	189 42	
Personnel.	"	19	9,250 "	8,750 "	480 "	
Service du Rupel, de la Dyle et du Demer.						
Travaux	"	20	122,000 "	45,521 56	76,478 64	
Personnel.	"	21	1,500 "	1,200 "	300 "	
Travaux aux voies navigables de second ordre; frais d'étude et de levée de plans; achats et réparations d'instruments	"	22	40,000 "	39,999 17	" 83	
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée du Demer	"	23	100,000 "	81,042 54	18,957 46	
Travaux à faire pour obvier aux inon- dations de la vallée de la Senne. . . 50,000	"	24	50,250 "	1,040 "	29,210 "	
Loyer d'une maison pour l'écluser . . . 250	"					
A REPORTER.			4,821,456 "	4,206,169 28	615,286 72	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	4,821,456 "	4,206,169 28	615,286 72	
SECTION 2. — <i>Service des canaux, rivières, etc. (suite).</i>	II					
<i>Canaux de Gand à Ostende.</i>	(suite).					
Entretien et travaux	"	25	79,085 "	61,084 54	18,600 40	
Personnel.	"	26	6,604 51	5,509 52	1,094 99	
<i>Canal de Mons à Condé.</i>						
Entretien et travaux	"	27	28,284 "	28,284 "	"	
Personnel.	"	28	14,100 "	11,770 84	2,529 16	
<i>Canal de la Campine.</i>						
Entretien et travaux	"	29	9,400 "	8,064 85	435 17	
Personnel des 1 ^{re} et 2 ^e sections de ce canal. .	"	30	10,525 "	10,319 55	5 45	
<i>Petite-Nèthe canalisée.</i>						
Première annuité à payer à la province d'Anvers, pour la reprise de la Petite-Nèthe canalisée.	"	31	50,000 "	50,000 "	"	
Entretien et personnel de la Nèthe canalisée, pendant le 2 ^e semestre 1846	"	32	9,952 75	9,850 "	102 75	
Entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances.	"	33	42,000 "	51,856 02	10,145 98	
Personnel du service des poldres.	"	34	1,000 "	1,000 "	"	
SECTION 3. — <i>Ports d'Ostende et de Nieuport, côte de Blankenberghe.</i>						
Port d'Ostende. — Entretien et travaux. . .	"	35	79,450 "	58,690 60	20,759 40	
— de Nieuport. Id.	"	36	15,533 "	13,800 "	1,533 "	
<i>Côte de Blankenberghe.</i>						
Travaux et entretien	"	37	87,690 49	79,000 "	7,790 49	
Personnel des ports et côtes	"	38	18,443 74	16,885 20	1,558 54	
Phares et fanaux. — Entretien.	"	39	1,800 "	408 "	1,392 "	
SECTION 4. — <i>Bâtiments civils.</i>						
Restauration de l'hôtel de la Cour des Comptes. .	"	39	(a 126,000 "	26,504 "	99,496 "	(a Ce crédit a été accordé par la loi du 7 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 71.
Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments de l'Etat	"	40	52,600 "	50,069 48	2,530 52	
Constructions nouvelles et construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat	"	41	70,000 "	50,147 76	59,852 24	
SECTION 5. — <i>Personnel des ports et chaussées.</i>						
Traitement des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; indemnités et dépenses éventuelles; frais des jurys d'examen de l'école du génie civil; voyages des élèves. .	"	42	457,800 "	448,576 50	9,223 61	
A REPORTER.	..	..	5,081,904 49	5,149,770 01	852,134 48	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	5,981,904 49	5,149,770 01	832,134 48	
Chemin de fer et postes.	III.					
SECTION 1 ^{re} . — CHEMIN DE FER.						
§ 1 ^{er} . — Administration générale.						
Personnel.	»	1	216,000 »	211,999 43	4,000 57	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . .	»	2	146,000 »	135,000 »	11,000 »	
§ 2. — Service de l'entretien des routes et stations.						
Personnel.	»	3	122,125 »	120,400 66	1,724 34	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . .	»	4	1,072,000 »	167,995 05	904,004 95	
Renouvellement de billes et fers.	»	5	(a) 520,578 »	517,586 57	2,791 43	a) Ce crédit a été majoré de 160,378 francs par la loi du 10 août 1846, Moniteur n° 230.
§ 3. — Service de locomotion et d'entretien du matériel.						
Personnel.	»	6	130,580 »	129,580 »	1,200 »	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . .	»	7	3,026,400 »	1,673,630 50	1,352,770 50	
Renouvellement du matériel hors d'usage et remplacement partiel des wagons découverts par des wagons couverts	»	8	200,000 »	120,515 15	79,484 85	
§ 4. — Service des transports.						
Personnel.	»	9	590,000 »	385,272 99	4,727 01	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries.	»	10	644,600 »	53,526 88	591,073 12	
§ 5. — Frais de perception.						
Personnel.	»	11	220,000 »	219,596 72	603 28	
Loyer de locaux pour la réception des marchandises	»	12	7,800 »	7,800 »	»	
A REPORTER.	. . .	. . .	12,677,787 49	8,892,273 96	3,785,513 53	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	12,677,787 40	8,892,275 96	5,785,515 53	
Chemin de fer et Postes (suite).	III					
SECTION 2. — POSTES.	(suite).					
Personnel des postes	"	13	920,000 "	919,165 78	836 22	
Matériel	"	14	465,000 "	458,955 07	26,046 95	
Frais de placement de nouvelles boîtes aux lettres dans les communes rurales	"	15	10,000 "	"	10,000 "	
Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer	"	16	20,000 "	990 25	19,009 75	
Mines.	IV.					
CONSEIL DES MINES.						
Traitements, frais de route et matériel.	"	1	45,000 "	45,000 "	"	
Traitements des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; jurys d'examen et voyages des élèves des mines	"	2	172,000 "	171,414 69	585 51	
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	"	3	45,600 "	45,600 "	"	
Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences	"	4	10,000 "	9,978 40	21 60	
Pensions.	V.	Uniq.	56,000 "	49,652 05	6,567 95	
Secours.	VI.					
Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui sont dans le besoin.	"	Id.	5,000 "	5,000 "	"	
Dépenses imprévues	VII.	Id.	50,000 "	25,500 07	4,699 95	
Acquittement des dépenses arriérées concernant les exercices 1846, 1845 et années antérieures	VIII.	Id.	(a) 536,410 25	498,086 55	58,525 92	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 15 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 140.
Inauguration internationale des chemins de fer belges-français	. . .	. . .	(b) 40,000 "	59,585 85	614 15	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 15 juin 1846, <i>Moniteur</i> n° 174.
Crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, pour dépenses relatives au chemin de fer, à l'entretien des routes, rivières, canaux, etc., à charge d'en rendre compte.	. . .	. . .	"	3,116,550 56	3,116,550 56	—
TOTAUX.	. . .	. . .	15,030,797 74	14,255,108 81	775,688 95	Le Budget des Travaux publics a été fixé, par la loi du 17 mai 1846, <i>Moniteur</i> n° 138, à la somme de 14,168,009 francs 49 c ^s .

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Fonds spéciaux.						
Premiers travaux de construction, de <i>Deynze</i> à <i>Schipdonck</i> , d'un canal de dérivation des eaux de la <i>Lys</i> vers le canal de <i>Gand</i> à <i>Ostende</i> , et <i>rectification du Moervaert</i> , depuis <i>Roodenhuyjs</i> jusqu'à la naissance de la <i>Durme</i> à <i>Splettersput</i>		(a)	750,000 "	555,645 15	394,564 85	a) Le crédit de 500,000 francs ouvert par la loi du 18 juin 1846, <i>Moniteur</i> n° 174, a été augmenté de 250,000 fr. par la loi du 28 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 90.
Exécution, dans la vallée de l'Escaut, simultanément avec le canal de <i>Schipdonck</i> , des travaux les plus propres à activer l'écoulement des eaux du Haut-Escaut.		(b)	500,000 "	815 27	299,184 73	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 18 juin 1846, <i>Moniteur</i> n° 174.
Augmentation des crédits de 1,750,000 francs, de 1,110,000 francs et de 950,000 francs, successivement alloués par les lois des 24 septembre 1842, 24 juillet 1844 et 24 septembre 1845, pour les travaux du canal de la <i>Campine</i>		(c)	200,000 "	200,000 "	"	c et d) Ces trois crédits ont été ouverts par la loi du 18 juillet 1846, <i>Moniteur</i> n° 204, art 4 à 5.
Augmentation des crédits de 550,000 francs et de 700,000 francs, successivement ouverts par les lois du 26 juin 1842 et du 20 février 1844, pour les travaux de la première section du canal de <i>Zelzacte</i> à la mer du Nord		(d)	530,000 "	530,000 "	"	
Payement de l'entreprise du <i>réendiguement du polder de Lillo</i>		(e)	508,000 "	508,000 "	"	f) Ce crédit a été ouvert par la loi du 16 août 1846, <i>Moniteur</i> n° 230. (Ce crédit et ceux qui précèdent, seront provisoirement couverts au moyen de bons du trésor à émettre au fur et à mesure des paiements à effectuer.)
Travaux aux chemins de fer de l'État		(f)	5,712,960 "	2,788,010 04	924,049 96	
TOTAUX.			5,800,960 "	4,182,470 46	1,618,489 54	

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	"	2	150,600 "	150,544 49	55 51	
Fournitures de bureau, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	"	3	30,000 "	29,076 20	923 80	
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	"	4	3,500 "	2,051 10	1,468 90	
Pensions et secours.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires et employés	"	1	150,000 "	149,979 15	20 85	
Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves	"	2	5,000 "	4,907 34	92 06	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position malheureuse	"	3	7,000 "	7,000 "	"	
Statistique générale.	III.					
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales	"	1	41,500 "	41,209 54	" 46	
Première partie des frais auxquels donneront lieu le recensement général de la population du royaume, et, sans que cette opération puisse en être retardée, celui de l'agriculture et de l'industrie	"	2	250,000 "	249,973 86	26 14	
Frais d'administration dans les provinces.	IV.					
Province d'Anvers	"	1	97,000 "	96,592 01	407 99	
— de Brabant	"	2	105,975 "	105,285 29	689 71	
— de la Flandre occidentale	"	3	98,250 "	97,812 18	437 82	
— — orientale	"	4	100,200 "	100,084 89	115 11	
— de Hainaut	"	5	100,470 "	109,467 84	2 16	
A REPORTER.			1,155,295 "	1,151,053 89	4,241 11	

INTÉRIEUR (SUITE). --- EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT	. . .	. . .	1,155,295 »	1,151,055 89	4,241 11	
Frais d'administration dans les provinces (suite).	IV (suite).					
Province de Liège	»	6	104,690 »	104,487 17	202 85	
— de Limbourg.	»	7	85,697 »	80,728 41	4,968 59	
— de Luxembourg	»	8	89,700 »	89,541 82	158 18	
— de Namur.	»	9	88,400 »	84,520 88	4,079 12	
<i>Frais de milice.</i>						
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations des officiers de santé en matière de milice; primes pour arres- tation de réfractaires.	»	10	65,000 »	58,118 88	4,881 12	
Frais de l'administration dans les arrondissements.	V.					
Traitements des commissaires d'arrondisse- ment	»	1	186,900 »	186,900 »	»	
Émoluments pour frais de bureau	»	2	113,772 »	113,771 04	» 96	
Frais de route et de tournée	»	3	22,500 »	22,255 87	244 13	
Voirie vicinale.	VI.					
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale	»	Uniq.	(a 500,000 »	194,515 73	105,484 27	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 26 mars 1846, Moniteur n° 86.
Service de santé.	VII.					
Traitement et frais de bureau de l'inspecteur .	»	1	6,300 »	6,000 »	500 »	
Commissions médicales provinciales.	»	2	59,500 »	19,570 15	19,929 87	
Encouragements et subsides	»	3	18,500 »	8,548 25	9,751 75	
Académie royale de médecine.	»	4	18,000 »	18,000 »	»	
A REPORT R.	. . .	. . .	2,292,054 »	2,157,812 07	154,241 95	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations
REPORT.	. . .	. . .	2,292,054 »	2,157,812 07	154,241 95	
Fêtes nationales.	VIII.					
Frais de célébration des fêtes nationales.	»	Uniq.	50,000 »	29,951 84	48 16	
Eaux de Spa.	IX.					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	»	1	2,220 »	2,220 »	»	
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa	»	2	20,000 »	20,000 »	»	
Construction d'hôtels provinciaux.	X.					
Deuxième et troisième quarts des frais de construction d'un hôtel pour l'administration provinciale du Luxembourg, à Arlon.	»	1	109,000 »	108,847 92	152 08	
Deuxième tiers d'une somme de 400,000 francs pour la restauration du palais de Liège	»	2	153,000 »	»	153,000 »	
<i>École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat. — Jury d'examen.</i>	XI.	1	153,500 »	153,489 65	10 35	
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles.	»	2	24,000 »	24,000 »	»	
Agriculture.	XII.					
Fonds d'agriculture.	»	1	250,000 »	249,101 56	898 64	
Encouragements à l'agriculture	»	2	313,000 »	312,997 99	2 01	
Milice.	XIII.					
Frais d'impression des listes alphabétiques.	»	Uniq.	1,600 »	1,587 50	12 50	
Garde civique.	XIV.					
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major ; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique	»	Id.	20,000 »	18,420 95	1,579 05	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XV.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage	»	Id.	8,200 »	3,090 »	5,110 »	
A REPORTER.	. . .	. . .	3,356,574 »	3,061,519 28	295,054 72	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report.	. . .	. . .	5,356,574 »	5,061,519 28	295,054 72	
Légion d'honneur et croix de fer.	XVI.					
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins	»	1	90,000 »	87,247 50	2,753 50	
Subside au fonds spécial des blessés de septembre	»	2	20,000 »	20,000 »	»	
Commission de liquidation des indemnités.	XVII.					
Frais d'exécution de la loi du 1 ^{er} mai 1842. relative aux indemnités à accorder pour pertes causées par les événements de guerre.	»	Uniq.	45,000 »	44,975 78	26 22	
Industrie.	XVIII.					
Encouragements à l'industrie.	»	1	210,000 »	191,260 78	18,739 22	
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, publication des brevets et frais d'administration (<i>Personnel et matériel</i>)	»	2	55,000 »	52,871 23	128 77	
Musée de l'industrie nationale.	»	3	40,000 »	59,267 34	752 66	
Instruction publique.	XIX.					
<i>Enseignement supérieur.</i>						
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'Etat; bourses, médailles et subsides pour le matériel.	»	1	621,800 »	617,151 56	4,648 44	
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	2	94,100 »	95,627 78	472 22	
Dépenses du concours universitaire, y compris les frais d'impression des mémoires couronnés	»	3	15,000 »	14,976 46	25 54	
A REPORTER.	. . .	. . .	4,525,474 »	4,202,895 71	522,578 29	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	4,525,474 »	4,202,895 71	322,578 20	
Instruction publique (suite).	XIX					
<i>Enseignement moyen.</i>	(suite)					
Frais d'inspection des athénées et collèges. . .	»	4	10,000 »	9,905 71	94 29	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage . . .	»	5	200,000 »	199,450 »	550 »	
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges	»	6	5,000 »	5,000 »	»	
<i>Enseignement primaire.</i>						
Frais d'inspection, frais des écoles normales et des écoles primaires supérieures, dépenses des cours normaux, encouragements, subsides aux communes et secours; subsides aux caisses de prévoyance; bourses pour les élèves-instituteurs des écoles normales adoptées.	»	7	751,000 »	733,618 86	17,381 14	
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles	»	8	20,000 »	19,526 80	475 20	
Lettres, sciences et arts.	XX.					
SECTION 1 ^{re} . — <i>Lettres et sciences</i>	»	1	245,850 »	245,785 37	64 63	
SECTION 2. — <i>Archives du royaume.</i>						
Frais d'administration (<i>Personnel</i>)	»	2	25,750 »	25,746 40	3 60	
— — (<i>Matériel</i>)	»	3	4,600 »	4,598 91	1 09	
— de publication des inventaires des archives.	»	4	4,000 »	2,570 »	1,430 »	
Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale	»	5	17,400 »	17,306 13	93 87	
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	6	5,500 »	5,500 »	»	
A REPORTER.	. . .	. . .	5,810,574 »	5,467,905 89	342,670 11	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			5,810,574 »	5,467,903 89	342,670 11	
Lettres, sciences et arts (suite).	XX (suite)					
SECTION 3. — <i>Beaux-arts.</i>	»	7	250,000 »	249,985 23	14 72	
Monument de la place des Martyrs	»	8	2,000 »	1,531 75	448 25	
Quatrième septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon	»	9	12,500 »	5,000 »	9,500 »	
Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	»	10	10,000 »	6,659 10	5,540 90	
Subsides aux provinces, aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments	»	11	36,000 »	36,000 »	»	
État civil. — Tables décennales.	XXI.					
Complément des frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil pour la période de 1835 à 1842, en exécution du décret du 20 juillet 1807 et des art. 69 et 70 de la loi provinciale	»	Uniq.	25,000 »	24,990 57	9 43	
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	XXII.	Uniq.	18,000 »	17,990 23	5 77	
Mesures relatives aux subsistances.	XXIII.	1	(a 1,500,000 »	1,452,990 87	47,009 13	a, b et c.) Ces 3 crédits ont été ouverts par la loi du 20 décemb. 1846, <i>Moniteur</i> n° 356.
Perfectionnement de l'industrie linière	»	2	(b 500,000 »	8,624 90	291,375 10	
Mesures relatives aux irrigations dans la Campine et ailleurs, s'il y a lieu (c 150,000 »	»	3	500,000 »	10,704 »	489,296 »	d) Ce crédit a été ouvert par la loi du 23 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 86.
Mesures relatives aux défrichements, aux irrigations et à la colonisation de la Campine (d 550,000 »						
A REPORTER,			8,464,074 »	7,280,403 59	1,183,667 41	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			8,464,074 »	7,280,406 59	1,183.607 41	
Dépenses diverses. (a)	XXIV.					a) Par la loi du 20 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 148, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 256,284 fr. 90 c ^{ts} , formant le ch. XXIV, art. 1 à 13.
Part contributive du Gouvernement dans l'acquisition de 500 exemplaires des exposés des situations administratives des provinces et d'un même nombre de recueils des procès-verbaux des conseils provinciaux (1845), distribués aux membres des Chambres législatives et aux principales administrations du royaume.		1	5,024 41	5,857 91	66 50	
Frais de tournées restant dus à des commissaires d'arrondissement des provinces de Hainaut et de Luxembourg.		2	2,482 50	2,482 50	»	
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques (1846)		3	12,500 »	12,040 »	460 »	
Service de santé. Dépenses restant dues.		4	20,421 50	16,394 18	13,027 52	
Excédant des dépenses de la commission de liquidation des indemnités pour réparation des pertes occasionnées par les événements de guerre de la révolution		5	2,160 »	1,333 58	826 43	
Dépenses relatives à la milice, qui n'ont pu être soldées, à cause de l'insuffisance des crédits votés		6	1,651 47	1,651 47	»	
Matériel du Ministère de l'Intérieur de l'exercice 1845 et des années antérieures		7	35,847 76	35,841 76	6 »	
Frais, dépens et indemnités résultant du procès avec le sieur Panigada, relativement au contrat fait avec lui pour l'établissement d'une ferme-modèle pour la culture du maïs.		8	6,912 58	6,912 58	»	
Frais de voyages dus à des médecins vétérinaires pour l'année 1845, et indemnités pour bestiaux abattus en 1844 et 1845		9	16,589 50	16,451 89	137 41	
Frais de confection et d'impression du rapport triennal sur l'instruction primaire		10	9,600 »	9,600 »	»	
Supplément de subside aux communes pour le service de l'instruction primaire		11	54,495 58	54,495 58	»	
Primes pour l'importation et la vente des pommes de terre destinées à la plantation		12	68,825 71	67,047 21	1,778 50	
Dépenses arriérées du matériel de l'administration provinciale d'Anvers, pendant les années 1843 à 1845		15	9,890 09	9,064 60	831 49	
Secours sur le fonds de non-valeurs.	XXV.					
Secours restant dus aux personnes qui sont réduites à la détresse, par suite d'événements de force majeure pendant l'année 1846		1 (b)	46,044 50	46,044 50	»	b et c) Ces deux crédits, s'élevant ensemble à francs 160,955 43 c ^{ts} , ont été ouverts par la loi du 20 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 148.
<i>Indemnités pour bestiaux abattus et service vétérinaire.</i>						
Indemnités dues pour bestiaux abattus et pour frais de route et de séjour relatifs au service vétérinaire		2 (c)	114,908 05	108,544 90	6,363 94	Le Budget de l'Intérieur a été fixé par la loi du 18 juin 1846, <i>Moniteur</i> n° 170, à la somme de fr. 5,804,074.
TOTAUX.			8,881,512 53	7,674,147 54	1,207,164 09	

GUERRE. — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SONNES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale	1.						
Traitement du Ministre	"	"	1	"	19,250 "	"	
— des employés et gens de service .	"	"	2	"	155,972 16	"	
Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Département de la Guerre . .	"	"	3	"	16,980 21	"	
Matériel du Ministère	"	"	4	"	44,743 59	"	
Dépôt de la guerre	"	"	5	"	21,000 "	"	
Secours à d'anciens militaires et employés, à des veuves et enfants mineurs	"	"	6	"	10,000 "	"	
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.						
<i>Soldes de l'état-major.</i>		1					
État-major général.	"	"	1	"	556,651 43	"	
— des provinces et des places . . .	"	"	2	"	264,622 67	"	
Intendance militaire	"	"	3	"	107,055 91	"	
Service de santé et administration des hôpitaux.	"	"	4	"	281,270 89	"	
Indemnités aux généraux, aux commandants des corps et officiers dans une position spé- ciale	"	"	5	"	26,622 15	"	
<i>Soldes et habillement des diverses armes.</i>		2					
Infanterie	"	"	1	"	9,409,985 29	"	
Cavalerie	"	"	2	"	5,019,556 05	"	
Artillerie	"	"	3	"	2,476,298 88	"	
Génie	"	"	4	"	701,025 44	"	
Gendarmerie.	"	"	5	"	1,697,229 45	"	
<i>Masses des corps, frais divers et indemnités.</i>		3					
Masse de pain	"	"	1	"	1,021,544 81	"	
— de fourrages	"	"	2	"	2,845,915 94	"	
— d'entretien du harnachement, traite- ment et ferrure des chevaux . . .	"	"	3	"	51,487 50	"	
A REPORTER.				"	25,524,988 46	"	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SONNIES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	..	"	23,524,988 46	"	
<i>Masses des corps, frais divers et indemnités</i> (suite).	II	3					
	(suite).	(suite).					
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	"	"	4	"	78,202 68	"	
— de casernement des chevaux	"	"	5	"	63,005 05	"	
— — des hommes	"	"	6	"	589,054 86	"	
Frais de route et de séjour des officiers.	"	"	7	"	99,904 91	"	
Transports généraux et autres	"	"	8	"	84,527 36	"	
Primes de rengagement	"	"	9	"	460 "	"	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	"	"	10	"	55,350 18	"	
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route	"	"	11	"	537,955 38	"	
Remonte	"	"	12	"	570,506 95	"	
Frais de bureau et d'administration des corps.	"	"	13	"	303,821 96	"	
École militaire.	III.						
Traitements et indemnités.	"	"	1	"	52,049 24	"	
Enseignement	"	"	2	"	61,042 08	"	
Solde des élèves	"	"	5	"	16,450 00	"	
Dépenses d'administration.	"	"	4	"	21,854 05	"	
Matériel du service de santé et des hôpitaux.	IV.						
Pharmacie centrale.	"	"	1	"	101,406 88	"	
Solde, supplément de solde et pain des mili- taires malades	"	"	2	"	406,803 54	"	
Loyer des bâtiments et réparations	"	"	5	"	10,252 90	"	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie	"	"	1	"	482,505 01	"	
— du génie	"	"	2	"	1,066,565 88	"	
A RAPPORTER.	..	..	..	"	27,515,685 95	"	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	»	27,515,685 95	»	
Traitements divers et pensions.	VI.					
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	1	»	295,805 02	»	
Traitement des aumôniers	»	2	»	51,100 »	»	
— d'employés temporaires.	»	3	»	5,450 »	»	
Pensions civiles	»	4	»	11,472 66	»	
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	5	»	21,011 29	»	
Dépenses imprévues	VII.	Uniq.	»	25,186 49	»	
Travaux d'achèvement des ouvrages de fortification et de reconstruction à la forteresse d'Audenarde, et de démolition de ceux de Hasselt, etc.	..	..	(a) »	109,612 27	»	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 27 fevr. 1846, <i>Moniteur</i> n° 69.
Crédits ouverts au Ministère de la Guerre, pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins de l'armée, à charge d'en rendre compte.	..	..	»	130,844 87	»	
TOTAUX.	..	..	28,553,000 »	28,146,168 55	206,831 45	

Crédits alloués au Ministère de la Guerre pour l'exercice 1846.

Par la loi du 31 décembre 1845, <i>Moniteur</i> n° 1, un crédit provisoire de fr.	5,000,000 »
Id. 27 février 1846, id. 69, un crédit spécial pour travaux à Audenarde et à Hasselt	153,000 »
Id. 21 mars 1846, id. 85, un crédit de	5,000,000 »
Id. 10 mai 1846, id. 134, id.	5,000,000 »
Id. 14 juin 1846, id. 166, id.	15,000,000 »
Id. 8 mars 1847, id. 69, id.	200,000 »
TOTAL. fr.	28,553,000 »

FINANCES. — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires et employés. .	"	2	458,400 "	458,400 "	"	
Frais de tournée.	"	3	8,000 "	7,056 98	45 02	
Matériel	"	4	40,000 "	55,515 75	6,484 25	
Service de la monnaie	"	5	7,200 "	5,879 46	1,520 54	
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	"	6	20,000 "	3,505 50	16,494 50	
Achat de matières et frais de fabrication de pièces de 1 et 2 centimes, jusqu'à concurrence d'une somme de 500,000 francs . .	"	7	210,000 "	189,823 55	20,176 47	
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces	"	8	117,000 "	110,156 67	6,863 33	
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques	"	9	23,000 "	22,997 12	2 88	
Administration du trésor dans les provinces.	II.					
Traitement des directeurs.	"	1	86,550 "	86,550 "	"	
Caisse générale de l'État	"	2	250,000 "	"	250,000 "	
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.					
Traitement des employés du service sédentaire.	"	1	872,500 "	81,137 77	791,362 23	
Remises et indemnités des comptables . . .	"	2	1,710,000 "	2,665 "	1,707,335 "	
Traitement des employés du service actif (contributions directes, cadastre et comptabilité).	"	3	501,200 "	50,568 54	464,831 46	
Traitement des employés de la douane et recherche maritime.	"	4	3,050,200 "	255,355 56	3,714,844 44	
Traitement des employés des accises. . . .	"	5	759,900 "	65,048 94	694,851 06	
A REPORTER.			9,034,950 "	1,560,540 82	7,674,600 18	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	9,054,950 »	1,560,540 82	7,674,609 18	
Administration des contributions, etc. (suite).	III (suite).					
Traitement des employés de la garantie . . .	»	6	45,860 »	2,544 12	41,315 88	
— des vérificateurs des poids et me- sures.	»	7	52,100 »	5,801 02	48,208 58	
— des avocats de l'administration. . .	»	8	35,670 »	35,670 »	»	
Frais de bureau et de tournée.	»	9	189,850 »	185,550 89	4,299 11	
Indemnités	»	10	(a) 500,200 »	184,986 11	115,215 89	a) Ce crédit a été augmenté de fr. 9,000 par la loi du 6 mai 1847, <i>Moni- teur</i> n° 128.
Matériel	»	11	140,000 »	118,169 80	21,850 20	
Indemnités pour les transcriptions de muta- tions, etc., dans les bureaux de conservation du cadastre	»	12	52,000 »	25,485 74	6,516 26	
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc. . .	»	15	51,000 »	27,000 58	5,399 42	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement du personnel de l'enregistrement . .	»	1	556,200 »	552,269 25	4,020 77	
— — du timbre	»	2	51,200 »	51,033 80	166 20	
— — du domaine	»	3	77,200 »	72,409 86	4,790 14	
— des agents forestiers.	»	4	243,600 »	240,605 62	2,996 58	
Remises des receveurs	»	5	849,000 »	79 25	848,920 75	
— des greffiers	»	6	41,000 »	39,252 »	1,768 »	
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »	»	
Matériel	»	8	52,000 »	51,774 72	225 28	
Frais de poursuites et d'instances.	»	9	55,000 »	46,338 63	8,661 57	
Dépenses du domaine	»	10	78,500 »	66,159 05	12,140 95	
Palais de Bruxelles et de Tervueren	»	11	25,800 »	20,568 77	5,431 25	
A REPORTER.	. . .	. . .	11,687,020 »	2,884,506 61	8,802,513 59	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	11,687,020 »	2,884,506 61	8,802,513 39	
Pensions et secours.	V.					
Pensions civiles	»	1	(a 1,247,000 »	1,246,153 95	846 05	a) Ce crédit a été augmenté de fr 72,000 par la loi du 6 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 88.
Secours à des employés	»	2	5,000 »	5,000 »	»	
Dépenses imprévues et travail extraordinaire.	VI.					
Dépenses imprévues	»	1	14,000 »	13,976 16	23 84	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 14 juin 1846, <i>Moniteur</i> n° 166 et 167.
Travail extraordinaire	»	2	4,000 »	3,555 »	445 »	
Appropriation des locaux de l'hôtel des monnaies à l'établissement d'un affinage, et pour réparation et renouvellement partiel des machines	. . .	. . .	(b 80,000 »	78,101 15	1,898 85	Le Budget des finances a été fixé, par la loi du 21 février 1846, <i>Moniteur</i> n° 53, à la somme de 12,876,020 fr.
TOTAUX.	. . .	. . .	13,037,020 »	4,231,292 87	8,805,727 13	

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1846.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations
Non-Valeurs.	I.					
Non-valeurs sur le foncier.	»	1	500,000 »	103,333 33	196,666 67	Les crédits de ce Budget ne sont point limitatifs.
— sur l'impôt personnel	»	2	370,000 »	»	370,000 »	
— sur les patentes	»	5	80,000 »	»	80,000 »	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	»	4	50,000 »	»	50,000 »	
Non-valeurs sur les redevances des mines . .	»	5	10,000 »	170 »	15,830 »	
Remboursements.	II.					
Restitution de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés.	»	1	50,000 »	(a) 56,872 85	»	a) La dépense excède de francs 6,872 85 ce crédit alloué à cet article. Cet excédant est déduit du total des sommes disponibles.
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et paiement d'intérêts; frais d'adjudication et charges des successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	250,000 »	193,526 91	56,473 09	
Remboursement des postes aux offices étrangers.	»	3	150,000 »	79,069 38	70,930 62	
Déficit des comptables (anciens et nouveaux), pour mémoire.	»	4	»	»	»	
Péages.	III.					
Remboursement du péage sur l'Escaut . . .	»	Uniq	800,000 »	44,297 85	755,702 15	
A déduire du total des sommes disponibles, l'excédant de la dépense sur le crédit alloué au chapitre II, art. 1 ^{er}	»	»	»	»	1,575,602 53 6,872 85	Le Budget des Remboursements et Non-Valeurs a été fixé, par la loi du 21 février 1846, <i>Moniteur</i> n° 53, à la somme indiquée ci-contre.
TOTAUX.	»	»	2,020,000 »	457,270 32	1,568,729 68	

RÉCAPITULATION. — EXERCICE 1846.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique	32,032,416 87	28,455,482 46	3,578,934 41	
Dotations	5,420,872 75	3,407,078 82	15,793 93	
Ministère de la Justice	12,573,225 95	11,930,214 34	643,011 61	
— des Affaires Étrangères	1,437,903 41	1,350,002 34	87,843 07	
— de la Marine	1,325,277 »	1,300,637 70	24,619 50	
— des Travaux Publics	15,030,797 74	14,255,108 81	775,688 93	
— de l'Intérieur	8,881,312 53	7,674,147 34	1,207,164 99	
— de la Guerre	28,353,000 »	28,146,103 55	206,831 45	
— des Finances	13,037,020 »	4,231,292 87	8,805,727 13	
Remboursements et non-valeurs	2,026,000 »	457,270 32	1,568,729 68	
	118,117,828 05	101,205,483 35	16,912,344 54	
<i>Fonds spéciaux.</i> (Le développement s'en trouve à la suite du Budget des Travaux Publics, page 159)	5,800,960 »	4,182,470 46	1,618,489 54	
TOTAL.	123,918,788 05	105,387,954 01	18,530,834 04	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES ,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1847,

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1847.



DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Service de la dette.	I.					
Annuité de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans désignation de capital, portée, au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	»	1	300,000 »	150,000 »	150,000 »	
Annuité de l'inscription portée au même grand-livre au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1 ^{er} de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842.	»	2	846,560 »	423,280 »	423,280 »	
Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la Dette publique, à 2 $\frac{1}{2}$ p. %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'article 63 du même traité	»	3	5,502,640 78	2,751,320 59	2,751,320 39	
Frais relatifs à cette dette.	»	4	3,000 »	475 »	2,525 »	
Intérêts de l'emprunt de 50 millions de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1856 1,200,000 »	»	5	1,500,000 »	511,000 »	989,000 »	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 500,000 »						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	»	6	3,400 »	16 58	3,383 42	
Intér. de l'emp. de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1858, et du capital approximatif de 7,624,000 francs, à émettre en vertu de la loi du 1 ^{er} mai 1842 1,754,244 »	»	7	2,338,992 »	891,137 50	1,447,854 50	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 584,748 »						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement des mêmes capitaux	»	8	39,000 »	8,720 77	30,279 23	
A REPORTER.			10,535,592 78	4,735,950 24	5,797,642 54	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	10,535,592 78	4,735,950 24	5,797,642 54	
Service de la dette (suite).	I (suite).					
Intér. de l'empr. de 86,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840	}	9	5,216,400 "	1,758,800 "	3,477,600 "	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement de cet emprunt						
Intérêts de l'emprunt de francs 28,621,718 40 c., à 5 p. %, au- torisé par la loi du 29 sep- tembre 1842	}	11	1,717,303 10	572,434 37	1,144,868 73	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement dudit emprunt						
Intérêts, à 4 $\frac{1}{2}$ p. %, sur un ca- pital de 95,442,852 francs . montant des obligations dont l'émission est autorisée par la loi du 21 mars 1844 (Bull. offic. n° 42).	}	13	5,249,553 76	1,393,527 48	3,855,828 28	
Dotation de l'amortissement de cette dette						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement de la même dette (art. 2 de la loi du 21 mars 1844)						
Intérêts de l'emprunt de francs 84,656,000, à 4 $\frac{1}{2}$ p. %, au- torisé par la loi du 22 mars 1844 (Bull. offic. n° 44), ci.	}	15	4,252,800 "	1,257,523 "	2,975,275 "	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à $\frac{1}{2}$ p. % du capital						
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement du même emprunt (art. 2 de la loi du 22 mars 1844)						
Intérêts et frais présumés de la dette flottante.	"	17	600,000 "	1,754 40	598,265 60	
Rentes viagères	"	18	5,665 15	"	5,665 15	
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	"	19	6,763 87	1,045 20	4,820 67	
Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 20 et 23 du traité du 5 novembre 1842)	"	20	105,820 10	"	105,820 10	
Rachat des droits de canal mentionnés au § 2 de l'art. 18 du traité du 5 novembre 1842 .	"	21	21,164 02	"	21,164 02	
A REPORTER.	. . .	. . .	27,891,866 78	9,727,890 37	18,165,976 41	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			27,891,866 78	9,727,890 57	18,163,976 41	
Rémunérations.	II.					
Anciennes pensions ecclésiastiques tiercées. 215,000 »						
Pensions civiles et autres accordées avant 1850 120,000 »						
Pensions civiles 160,000 »						
— militaires et pensions des Indes 2,151,000 »						
— de l'ordre Léopold 25,000 »						
— des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite. 550,000 »						
Artières de pensions de toute nature pour les exercices éloturés 5,000 »						
Remboursement à faire au trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 novembre 1842, pour arrérages de pensions, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1846.		2	19,470 90	»	19,470 90	
Traitements d'attente (<i>wacht-gelden</i>). 28,000 »						
Traitements ou pensions supplémentaires (<i>toelagen</i>). 17,000 »		3	50,000 »	25,050 14	24,949 86	
Secours annuels (<i>jaerlyksche onderstanden</i>) 5,000 »						
Fonds de dépôt.	III.					
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses de l'État, pour la garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, par des préposés de l'administration du chemin de fer, des courtiers, etc., et par des contribuables, etc., pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc. 584,000 »		1	590,000 »	180,851 57	209,148 65	
Arriérés des intérêts sur des exercices clos 6,000 »						
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État		2	70,000 »	»	70,000 »	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)						
TOTAUX.			31,625,557 68	11,501,520 81	20,125 807 87	Le Budget de la Dette Publique a été fixé, par la loi du 24 déc. 1846, <i>Moniteur</i> n° 360, à la somme indiquée ci-contre.

DOTATIONS. — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Liste civile	I.	Uniq.	2,751,322 75	1,854,215 12	917,107 63	
Sénat	II.	Uniq.	30,000 »	15,000 »	17,000 »	
Chambre des Représentants.	III.	Uniq.	505,450 »	257,005 67	158,444 33	
Cour des Comptes.	IV.					
Membres de la Cour	»	1	58,000 »	58,083 15	19,916 85	
Personnel des bureaux.	»	2	71,000 »	45,507 92	25,492 08	
Matériel et dépenses diverses.	»	3	28,900 »	3,055 66	25,844 34	
Pensions	»	4	4,000 »	1,355 50	2,644 50	
TOTAUX.			5,338,672 75	2,172,225 02	1,166,449 73	Le Budget des Dotations a été fixé, par la loi du 2 janvier 1847, <i>Moniteur</i> n° 5, à la somme indiquée ci-contre.

JUSTICE. — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	14,000 "	7,000 "	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	"	2	170,000 "	110,459 76	59,560 24	
Matériel	"	3	23,000 "	22,720 63	279 37	
Frais d'impression des recueils statistiques. .	"	4	3,500 "	3,234 25	265 75	
Frais de route et de séjour	"	5	6,000 "	2,196 60	3,803 40	
Ordre judiciaire.	II.					
Cour de cassation (<i>Personnel</i>)	"	1	238,500 "	119,250 "	119,250 "	
— (<i>Matériel</i>)	"	2	6,750 "	5,206 05	5,545 05	
Cour d'appel (<i>Personnel</i>)	"	3	621,800 "	310,700 "	311,100 "	
— (<i>Matériel</i>)	"	4	18,000 "	5,150 "	12,850 "	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce. .	"	5	1,007,263 "	527,773 81	559,491 19	
Justices de paix et tribunaux de police . . .	"	6	556,200 "	277,460 "	278,740 "	
Justice militaire.	III.					
Haute Cour militaire (<i>Personnel</i>)	"	1	65,800 "	27,608 20	38,191 80	
— (<i>Matériel</i>)	"	2	5,000 "	3,750 "	1,250 "	
Auditeurs militaires et prévôts	"	3	41,253 "	17,168 "	24,085 "	
Frais de justice.	IV.					
Frais d'instruction et d'exécution.	"	1	670,000 "	85,322 47	583,677 53	
Indemnité pour le greffier de la Cour de Cassa- tion, à charge de délivrer <i>gratis</i> toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations pu- bliques.	"	2	1,000 "	500 "	500 "	
Palais de justice.	V.					
Constructions, réparations et loyer de locaux.	"	1	75,000 "	"	75,000 "	
A REPORTER.			5,599,068 "	1,530,479 77	2,068,588 23	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report.	..	..	3,590,068 "	1,530,470 77	2,068,588 25	
Publications officielles.	VI.					
Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i>	"	1	95,500 "	72,621 82	20,878 18	
Abonnements au <i>Bulletin des Arrêts</i> de la Cour des Cassation	"	2	3,000 "	2,400 "	600 "	
Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; pu- blication d'un recueil d'instructions, circu- laires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795, jusqu'en 1830; impression d'avant- projets de lois à envoyer à l'avis des cours et tribunaux et des facultés de droit des universités du royaume.	"	3	5,000 "	2,214 66	2,785 34	
Pensions et secours.	VII.					
Pensions civiles	"	1	180,000 "	72,470 66	107,529 34	
Secours à des magistrats ou à des veuves et en- fants mineurs de magistrats, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un se- cours, par suite d'une position malheureuse.	"	2	12,000 "	11,700 "	300 "	
Secours à des employés ou à des veuves et en- fants mineurs d'employés dépendant du Mi- nistère de la Justice, se trouvant dans le même cas	"	3	3,000 "	3,000 "	"	
Cultes.	VIII.					
Clergé supérieur du culte catholique et profes- seurs des séminaires, bourses et demi- bourses affectées aux séminaires	"	1	405,822 39	201,911 18	201,911 21	
— inférieur du culte catholique.	"	2	3,519,104 61	1,621,757 51	1,697,367 10	
Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant aux cultes.	"	3	444,000 "	359,079 50	84,920 50	
Culte protestant.	"	4	57,900 "	25,667 46	32,232 54	
— israélite	"	5	11,000 "	4,325 "	6,675 "	
Pensions et secours pour les ministres des cultes.	"	6	154,000 "	65,817 58	88,182 42	
Établissements de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	"	1	25,000 "	4,900 16	20,099 84	
A REPORTER.	..	..	8,510,395 "	3,978,525 30	4,532,069 70	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	8,310,595 »	5,978,325 50	4,332,069 70	
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite).					
Subsides : 1° pour favoriser l'érection et l'amélioration des hospices d'aliénés, l'organisation et le soutien des établissements de bienfaisance, des ateliers de travail et d'autres institutions en faveur des classes ouvrières et indigentes; 2° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre.	»	2	160,000 »	50,800 58	109,190 42	
Frais de la commission instituée dans le but de rechercher les moyens propres à améliorer le sort des classes pauvres, et indemnité de son secrétaire.	»	3	5,000 »	267 64	4,732 36	
Subsides pour l'érection des dépôts de mendicité agricoles.	»	4	30,000 »	530 »	29,070 »	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	5	175,000 »	26 04	174,073 96	
Subsides : 1° pour l'organisation du patronage pour les condamnés libérés; 2° pour l'établissement et le soutien des maisons de refuge destinées aux condamnés libérés et aux personnes qui veulent abandonner la voie du vice et de l'immoralité; 3° pour venir en aide aux institutions qui forment des sujets propres au service des prisons, des dépôts de mendicité et d'autres établissements de bienfaisance.	»	6	50,000 »	31,600 »	18,400 »	
Prisons.	X.					
<i>SECTION 1^{re}. — Service domestique.</i>						
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus; frais d'habillement et de couchage des gardiens, gratifications aux détenus et frais de route et de séjour, tant des membres des commissions administratives des prisons que des autres fonctionnaires et employés.	»	1	1,135,000 »	904,988 65	230,011 37	
Traitement des employés attachés au service domestique.	»	2	400,000 »	220,946 85	179,053 15	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	5,000 »	400 »	2,600 »	
Frais d'impressions et de bureau.	»	4	10,000 »	3,566 59	6,433 41	
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	631,000 »	97,579 23	533,420 77	
A REPORTER.	..	..	10,009,595 »	5,288,839 86	5,620,555 14	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	10,909,395 »	5,288,859 86	5,620,535 14	
Prisons (suite).	X					
<i>SECTION 2. — Service des travaux.</i>	(suite).					
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication.	»	6	700,000 »	508,795 40	391,206 60	
Gratifications aux détenus.	»	7	170,000 »	103,200 »	66,800 »	
Frais d'impressions et de bureau.	»	8	5,000 »	1,118 27	3,881 73	
Traitements et tantièmes des employés.	»	9	81,500 »	43,465 14	38,034 86	
Frais de police.	XI.					
Service des passe-ports.	»	1	20,000 »	15,000 »	5,000 »	
Autres mesures de sûreté publique	»	2	48,000 »	42,000 »	6,000 »	
Dépenses imprévues	XII.	Uniq.	5,000 »	1,560 »	3,640 »	
Solde de dépenses arriérées, concernant des exercices dont les Budgets sont clos.	XIII.	Id.	41,500 »	20,792 20	20,707 80	
TOTAUX.	. . .	. . .	11,980,395 »	5,824,568 87	6,155,826 13	Le Budget de la Justice a été fixé, par la loi du 2 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 63, à la somme indiquée ci-contre.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	14,000 "	7,000 "	
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	"	2	81,500 "	52,786 69	28,713 31	
Frais des commissions d'examen.	"	3	2,000 "	"	2,000 "	
Pensions à accorder à des fonctionnaires, employés et gens de service	"	4	14,024 "	7,012 "	7,012 "	
Secours à des fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours à raison de leur position malheureuse	"	5	1,000 "	"	1,000 "	
Matériel	"	6	34,100 "	31,080 77	3,015 23	
Achat de décorations de l'ordre Léopold	"	7	10,000 "	10,000 "	"	
Traitement des agents politiques.	II.					
Autriche	"	1	40,000 "	29,999 91	10,000 09	
Confédération germanique	"	2	40,000 "	29,999 90	10,000 10	
France	"	3	60,000 "	41,000 "	19,000 "	
Grande-Bretagne	"	4	80,000 "	50,999 87	29,000 13	
Pays-Bas.	"	5	50,000 "	30,535 34	19,464 66	
Italie	"	6	40,000 "	8,592 34	31,407 66	
Prusse.	"	7	50,000 "	37,499 95	12,500 05	
États-Unis	"	8	25,500 "	19,125 "	6,375 "	
Turquie	"	9	47,000 "	35,249 90	11,750 10	
Brésil	"	10	21,000 "	15,500 "	5,500 "	
Danemark	"	11	15,000 "	11,250 "	3,750 "	
Espagne	"	12	15,000 "	2,499 98	12,500 02	
Grèce	"	13	15,000 "	4,791 67	10,208 33	
Villes libres et anseatiques de Hambourg, Brême et Lubecq.	"	14	15,000 "	11,250 "	3,750 "	
Portugal	"	15	15,000 "	11,250 "	3,750 "	
Sardaigne.	"	16	15,000 "	11,250 "	3,750 "	
Suède	"	17	15,000 "	11,250 "	3,750 "	
A REPORTER.			722,124 "	489,727 52	232,396 48	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	722,124 »	489,727 52	252,506 48	
Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués. .	III.	Uniq.	103,000 »	77,840 07	25,150 05	
Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses.	IV.	Id.	70,500 »	25,512 26	44,987 74	
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	V.	Id.	80,000 »	47,625 »	52,375 »	
Commerce.	VI.					
Écoles de navigation	»	1	10,000 »	8,661 32	7,358 68	
Chambres de commerce	»	2	12,000 »	5,700 »	8,500 »	
Frais divers et encouragements au commerce.	»	3	19,800 »	8,279 59	11,620 41	
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'année 1847, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service.	»	4	115,000 »	6,635 »	108,365 »	
Primes pour construction de navires.	»	5	35,000 »	3,579 »	31,421 »	
Pêche maritime	»	6	100,000 »	3,875 »	96,125 »	
Missions extraordinaires, traitement des agents politiques et consulaires en inactivité.	VII.	1	50,000 »	28,129 10	1,870 90	
Dépenses imprévues non libellées au Budget .	»	2	10,000 »	4,550 58	5,669 62	
Crédits ouverts au Ministère des Affaires Étrangères pour dépenses à faire par anticipation, à charge d'en rendre compte	»	»	»	50,000 »	50,000 »	
TOTAL.	..	..	1,313,524 »	757,904 14	555,619 86	Le Budget des Affaires Étrang. a été fixé, par la loi du 27 décembre 1846, <i>Moniteur</i> n° 368, à la somme indiquée ci-contre.

MARINE. — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Personnel.	»	1	12,450 »	8,124 85	4,325 15	
Matériel	»	2	3,500 »	1,054 55	1,565 65	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel.	»	1	207,471 »	»	207,471 »	
Vivres.	»	2	148,000 »	91,866 50	56,133 41	
Entretien, chauffage et éclairage	»	3	62,320 »	52,798 97	9,521 03	
<i>Magasin de la marine</i>	III.	Uniq.	4,800 »	925 50	3,874 50	
<i>Pilotage</i>	IV.	Id.	350,520 »	21,763 01	328,756 99	
<i>Établissement et exploitation d'un feu flot-</i> <i>tant dans la passe de Wielingen.</i>	V.	Id.	39,213 »	»	39,213 »	
<i>Service des bateaux à vapeur de l'Escaut.</i> .	VI.	1	48,758 »	17,590 01	31,167 99	
Construction d'un bateau à vapeur destiné au passage de l'Escaut	»	2	(a 125,000 »	»	125,000 »	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 24 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 89.
<i>Police maritime</i>	VII.	Uniq.	32,800 »	2,298 30	30,501 61	
<i>Service des bateaux à vapeur entre Ostende</i> <i>et Douvres.</i>	VIII.	Id.	242,100 »	20,486 45	221,613 55	
<i>Secours maritimes (sauvetage)</i>	IX.	Id.	16,500 »	91 11	16,408 89	
Pensions et Secours.	X.					
Pensions civiles et secours aux marins blessés qui ont servi sous l'empire ou sous le gouver- nement des Pays-Bas	»	1	23,130 »	»	23,130 »	
Dotation de la caisse des secours et de pré- voyance en faveur des marins naviguant sous pavillon belge.	»	2	10,000 »	»	10,000 »	
					1,198,682 77	
Crédits ouverts au Ministère de la Marine, pour le personnel et le matériel des bâti- ments de guerre, etc., à charge d'en rendre compte.	»	»	»	650,000 »	650,000 »	Le Budget de la Marine a été fixé, par la loi du 27 décembre 1846, <i>Moniteur</i> n° 363, à la somme de 1,291,362 francs.
TOTAUX.	»	»	1,416,562 »	847,879 23	568,682 77	

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	14,000 "	7,000 "	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	"	2	179,170 "	119,466 40	59,703 60	
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc.	"	3	22,000 "	17,907 19	4,092 81	
Annales des travaux publics	"	4	6,000 "	502 "	5,508 "	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'adminis- tration centrale	"	5	8,000 "	860 "	7,140 "	
Ponts et chaussées, canaux et rivières, polders, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaus- sées.	II.					
SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.						
Entretien et amélioration des routes, construc- tion de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets, impressions	"	1	3,093,800 "	897,883 18	2,195,916 82	
Plantations	"	2	50,000 "	11,424 44	38,575 56	
SECTION 2. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des pol- dres.						
Canal de Gand au Sas-de-Gand.						
Entretien et travaux.	"	3	45,128 54	10,240 55	34,888 01	
Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.						
Entretien et travaux.	"	4	78,450 "	"	78,450 "	
Canal de Pommerœul à Antoing.						
Entretien et travaux.	"	5	96,489 "	18,150 "	78,339 "	
Sambre canalisée.						
Entretien et travaux.	"	6	110,812 "	"	110,812 "	
Personnel des services désignés aux art. 3, 4, 5 et 6	"	7	72,767 50	54,754 15	38,013 35	
A REPORTER.			3,784,517 04	1,125,357 89	2,659,179 15	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations
REPORT.			3,784,517 04	1,125,337 89	2,659,179 15	
SECTION 2. — Service des canaux et rivières, etc. (suite).	II (suite)					
Canal de Bruxelles à Charleroy.						
Entretien et travaux.	"	8	90,000 "	33,066 95	56,933 05	
Personnel.	"	9	42,839 "	28,095 24	14,743 76	
Escaut.						
Travaux à l'Escaut.	"	10	19,014 "	1,700 "	17,314 "	
Personnel.	"	11	15,472 50	7,597 50	7,875 "	
Lys.						
Travaux à la Lys	"	12	45,928 "	55 46	45,892 54	
Personnel.	"	13	6,974 "	3,310 "	5,664 "	
Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.						
Entretien et travaux	"	14	220,000 "	71,812 88	148,187 12	
Personnel.	"	15	20,800 "	7,850 "	12,950 "	
Service de la Meuse dans le Limbourg.						
Travaux	"	16	205,800 "	105 "	205,695 "	
Personnel.	"	17	4,800 "	1,875 "	2,925 "	
Service de la Dendre.						
Entretien et travaux.	"	18	12,069 "	"	12,069 "	
Personnel.	"	19	9,250 "	4,405 "	4,735 "	
Service du Rupel, de la Dyle et du Demer.						
Travaux	"	20	122,000 "	2,785 58	119,216 42	
Personnel.	"	21	1,500 "	600 "	700 "	
Travaux aux voies navigables de second ordre; frais d'étude et de levée de plans; achats et réparations d'instruments	"	22	40,000 "	17,520 84	22,679 16	
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée du Demer	"	23	100,000 "	69,121 57	50,878 43	
Travaux à faire pour obvier aux inon- dations de la vallée de la Senne. . . 50,000	"	24	50,250 "	1,957 56	28,292 50	
Loyer d'une maison pour l'éclusier . . . 250	"					
A REPORTER.			4,770,995 54	1,377,064 41	3,593,929 13	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	4,770,993 54	1,577,064 41	3,393,929 13	
SECTION 2. — <i>Services des canaux, rivières, etc. (suite).</i>	II (suite)					
Canaux de Gand à Ostende.						
Entretien et travaux	»	25	98,085 »	16,566 87	81,718 13	
Personnel.	»	26	6,604 51	2,754 76	3,849 75	
Canal de Mons à Condé.						
Entretien et travaux	»	27	28,284 »	2,000 »	26,284 »	
Personnel.	»	28	14,100 »	5,900 »	8,200 »	
Canal de la Campine.						
Entretien et travaux	»	29	54,000 »	»	54,000 »	
Personnel des 1 ^{re} et 2 ^e sections de ce canal. .	»	30	16,000 »	7,971 25	8,028 75	
Canal d'embranchement vers Turnhout.						
Travaux d'entretien.	»	31	9,000 »	»	9,000 »	
Personnel	»	32	4,250 »	1,975 »	2,275 »	
Petite-Nèthe canalisée.						
Deuxième annuité à payer à la province d'Anvers fr. 50,000 »	»	33	60,000 »	»	60,000 »	
Travaux d'entretien 10,000 »	»	34	9,700 »	4,850 »	4,870 »	
Bacs et bateaux de passage.						
Entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances.	»	35	20,000 »	»	20,000 »	
Poldres.						
Personnel.	»	36	1,000 »	600 »	400 »	
SECTION 3. — <i>Ports d'Ostende et de Nieuport, côte de Blankenberghe.</i>						
Port d'Ostende. — Entretien et travaux. . .	»	37	82,155 94	»	82,155 94	
— de Nieuport. Id.	»	38	21,555 33	»	21,555 33	
Côte de Blankenberghe.						
Travaux et entretien	»	39	87,690 49	42,613 32	45,077 17	
Personnel des ports et côtes	»	40	18,443 74	9,192 45	9,251 29	
Phares et fanaux. — Entretien.	»	41	1,800 »	»	1,800 »	
SECTION 4. — <i>Bâtiments civils.</i>						
Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments de l'Etat, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à la charge de l'Etat	»	42	56,100 »	1,575 19	54,524 81	
Constructions nouvelles et construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat	»	43	70,000 »	1,800 »	68,200 »	
Construction d'une citerne et de réservoirs au Musée de l'Etat	»	44	5,627 »	»	5,627 »	
Traitement des surveillants	»	45	7,500 »	3,544 57	3,755 63	
A REPORTER.	. . .	. . .	5,422,445 55	1,478,187 62	3,944,257 93	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report.			5,422,445 55	1,478,187 62	3,944,257 93	
SECTION 5. — <i>Personnel des ponts et chaussées.</i>	II (suite).					
Traitement des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; indemnités et dépenses éventuelles; frais des jurys d'examen de l'école du génie civil; voyages des élèves.	"	46	455,100 "	251,225 89	223,874 11	
Traitement et indemnités du personnel chargé de la surveillance des travaux des chemins de fer concédés	"	47	109,100 "	50,781 55	78,518 67	
Chemin de fer et postes.	III.					
SECTION 1 ^{re} . — CHEMIN DE FER.						
§ 1 ^{er} . — <i>Administration générale.</i>						
Personnel.	"	1	207,800 "	114,187 88	93,612 12	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . .	"	2	134,750 "	46,857 56	87,892 64	
§ 2. — <i>Service de l'entretien des routes et stations.</i>						
Personnel.	"	3	122,125 "	62,560 17	59,564 85	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . .	"	4	1,292,000 "	50,122 84	1,241,877 16	
Renouvellement de billes et fers.	"	5	1,424,000 "	215,528 49	1,210,471 51	
§ 3. — <i>Service de locomotion et d'entretien du matériel.</i>						
Personnel.	"	6	135,940 "	67,522 50	66,617 50	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . .	"	7	5,510,000 "	1,175,727 18	2,134,272 82	
Renouvellement du matériel hors d'usage et remplacement partiel des wagons découverts par des wagons couverts	"	8	500,000 "	"	500,000 "	
§ 4. — <i>Service des transports.</i>						
Personnel.	"	9	404,000 "	227,296 89	176,705 11	
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries.	"	10	644,600 "	7,885 57	636,716 45	
§ 5. — <i>Frais de perception.</i>						
Personnel.	"	11	227,000 "	127,276 "	99,724 "	
Loyer de locaux pour la réception des marchandises	"	12	7,800 "	1,854 92	5,965 08	
§ 6. — <i>Service de la régie.</i>						
Personnel, fournitures de bureau, loyer de locaux, etc.	"	13	37,650 "	21,290 02	16,559 98	
A REPORTER.			14,232,510 55	3,850,082 06	10,576,227 89	

TRAVAUX PUBLICS (suite). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			14,232,510 55	5,856,082 66	10,576,227 89	
Chemin de fer et Postes (suite).	III (suite)					
SECTION 2. — POSTES.						
Personnel	"	14	985,000 "	557,657 12	447,342 88	
Matériel	"	15	480,000 "	251,483 17	228,516 83	
Frais de placement de nouvelles boîtes aux lettres dans les communes rurales	"	16	5,000 "	"	5,000 "	
Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer	"	17	20,000 "	2,780 "	17,220 "	
Mines.	IV.					
CONSEIL DES MINES.						
Traitements, frais de route et matériel.	"	1	45,600 "	28,555 56	17,266 64	
Traitements des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; jurys d'examen et voyages des élèves des mines	"	2	175,200 "	84,029 06	89,170 94	
Subsides aux caisses de prévoyance; secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	"	3	45,000 "	580 "	44,420 "	
Impressions, achats de livres et d'instruments; encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires; essais et expériences	"	4	10,000 "	5,522 75	6,477 25	
Pensions	V.	Uniq.	70,000 "	26,595 90	43,404 10	
Secours.	VI					
Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui sont dans le besoin.	"	Id.	5,000 "	2,500 "	2,500 "	
Dépenses imprévues	VII.	Id.	50,000 "	11,778 98	18,221 02	
Payement fait, en 1847, au sieur Mathieu, en déduction de la somme de fr 155.517 04 c., qui reste due à la société concessionnaire de la canalisation de la Sambre, sur le prix de rétrocession de sa concession, aux termes de l'art. 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 26 septembre 1835			(a 100,000 "	100,000 "	"	a) Les Voies et Moyens pour le payement de cette somme, ont été faits par l'art. 3, § 2, de la loi du 18 juin 1836 (Bull. n° 53.)
Crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, pour dépenses relatives au chemin de fer, à l'entretien des routes, rivières, canaux, etc., à charge d'en rendre compte.			"	2,957,767 96	2,957,767 96	Le Budget des Travaux publics a été fixé, par la loi du 9 mai 1847, Moniteur n° 151, à la somme de 46,101,110 francs 55 c.
TOTAUX.			16,201,110 55	7,843,110 96	8,557,999 59	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Fonds spéciaux.						
Augmentation des crédits successivement alloués par les lois des 26 juin 1842, 20 février 1844 et 18 juillet 1846, pour les travaux de la première section du canal de Zelzaete à la mer du Nord	..	..	(a 650,000 »	168,905 58	481,096 42	a, b, c. Ces trois crédits ont été ouverts par la loi du 28 mars 1847, <i>Mouiteur</i> n° 90, art. 1, 2 et 4.
Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges.	..	..	(b 580,000 »	»	580,000 »	
Premiers travaux de la deuxième section du canal de Zelzaete à la mer, comprise entre Damme et Saint-Laurent	..	..	(c 720,000 »	487,528 45	232,471 57	
Augmentation du crédit de 1,500,000 francs, alloué par la loi du 29 décembre 1842, n° 827, pour l'achèvement de l'entrepôt d'Anvers	..	..	(d 540,000 »	75,120 28	464,879 72	d, e, f. Ces trois crédits ont été ouverts par la loi du 15 mai 1847, <i>Mouiteur</i> n° 140, art. 1, 2 et 3.
Augmentation des crédits de 1,750,000 francs, de 1,110,000 francs, de 950,000 francs et de 200,000 francs, successivement alloués par les lois des 24 septembre 1842, 24 juillet 1844, 24 septembre 1845 et 18 juillet 1846, pour les travaux du canal de la Campine.	..	..	(e 280,000 »	147,845 90	132,154 10	
Augmentation du crédit de 1,040,000 francs voté par la loi du 6 avril 1845, pour la construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine	..	..	(f 580,000 »	275,451 65	104,548 35	
TOTAUX.	..	..	2,950,000 »	1,154,849 84	1,795,150 16	Ces dépenses seront provisoirement couvertes au moyen d'émissions de bons du trésor.

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	14,000 "	7,000 "	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	"	2	176,350 "			
Brevets d'invention	"	3	15,700 "	135,487 15	66,562 85	
Travail extraordinaire	"	4	10,000 "			
Fournitures de bureau, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	"	5	30,000 "	8,285 41	21,714 59	
Frais de route et de séjour; courriers extraor- dinares	"	6	3,500 "	1,299 10	2,200 90	
Pensions et secours.	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires et employés	"	1	150,000 "	75,557 16	74,642 84	
Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves	"	2	5,000 "	2,453 67	2,546 33	
Secours à d'anciens fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'ob- tention d'un secours, à raison d'une posi- tion malheureuse	"	3	7,000 "	6,525 "	475 "	
Statistique générale.	III.					
Frais de publication des travaux de la divi- sion de la statistique générale et de la com- mission centrale, ainsi que des commissions provinciales	"	1	24,030 "	8,846 02	15,203 98	
Deuxième partie des frais auxquels donneront lieu le recensement général de la population du royaume, et, sans que cette opération puisse en être retardée, celui de l'agriculture et de l'industrie	"	2	250,000 "	214,907 91	35,092 09	
Frais d'administration dans les provinces.	IV.					
Province d'Anvers	"	1	97,000 "	56,676 72	40,523 28	
— de Brabant	"	2	105,975 "	65,072 44	40,902 56	
— de la Flandre occidentale	"	3	98,250 "	49,945 26	48,506 74	
— — orientale	"	4	100,200 "	52,699 71	47,500 29	
— de Hainaut	"	5	109,470 "	55,580 50	54,089 70	
A REPORTER.			1,203,405 "	746,935 85	456,561 15	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	1,203,495 »	746,953 85	456,561 15	
Frais d'administration dans les provinces (suite).	IV (suite)					
Province de Liège	»	6	104,690 »	51,761 48	52,928 52	
— de Limbourg.	»	7	85,697 »	45,596 80	40,500 20	
— de Luxembourg.	»	8	89,700 »	49,558 20	40,141 80	
— de Namur.	»	9	88,400 »	45,928 96	42,471 04	
<i>Frais de milice.</i>						
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations des officiers de santé en matière de milice; primes pour arres- tation de réfractaires.	»	10	65,000 »	5,863 08	57,156 92	
Frais d'administration dans les arrondissements.	V.					
Traitements des commissaires d'arrondisse- ment	»	1	186,900 »	88,425 »	98,475 »	
Émoluments pour frais de bureau	»	2	113,772 »	53,499 28	60,272 72	
Frais de route et de tournée	»	3	22,500 »	312 »	22,188 »	
Voirie vicinale.	VI.					
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale	»	Uniq.	295,800 »	62,525 98	233,274 02	
A REPORTER.	..	..	2,255,954 »	1,150,204 63	1,105,740 37	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOUATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	2,253,054 »	1,150,204 65	1,103,749 37	
Fêtes nationales.	VII.					
Frais de célébration des fêtes nationales. . . .	»	Uniq.	30,000 »	12,152 50	17,867 50	
Eaux de Spa.	VIII.					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	»	1	2,220 »	»	2,220 »	
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa	»	2	20,000 »	20,000 »	»	
Construction et restauration d'hôtels provinciaux.	IX.					
Quatrième quart des frais de construction de l'hôtel de l'administration provinciale de Luxembourg, à Arlon, et dépenses extraordinaires résultant de cette construction . .	»	1	91,000 »	55,550 »	55,450 »	
Premier tiers, les crédits antérieurs étant annulés, d'une somme de 400,000 francs pour la restauration du palais de Liège	»	2	133,000 »	808 »	132,132 »	
École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat. — Jury d'examen.	X.	1	153,500 »	91,602 97	61,897 03	
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles.	»	2	24,000 »	12,000 »	12,000 »	
Agriculture.	XI.					
Indemnités pour bestiaux abattus	»	1	220,000 »	60,247 34	159,752 66	
Fonds d'agriculture.	»	2	78,500 »	14,435 60	64,064 51	
Encouragements à l'agriculture	»	3	325,000 »	227,622 02	97,377 98	
Milice.	XII.					
Frais d'impression des listes alphabétiques. .	»	Uniq	1,600 »	1,587 50	12 50	
Garde civique.	XIII.					
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique . . .	»	Id.	20,000 »	8,217 76	11,782 24	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XIV.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage . . .	»	Id.	8,200 »	600 »	7,600 »	
A REPORTER.	. . .	. . .	3,560,974 »	1,635,068 41	1,725,905 59	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	5,360,974 »	1,655,068 41	1,725,005 50	
Légion d'honneur et croix de fer.	XV.					
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins	»	1	90,000 »	44,617 50	45,382 50	
Subside au fonds spécial des blessés de septembre	»	2	25,000 »	20,000 »	5,000 »	
Industrie.	XVI.					
Encouragements à l'industrie.	»	1	65,000 »	52,599 60	32,600 40	
Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; exécution de diverses mesures proposées par la commission d'enquête; distribution de métriers, etc.	»	2	150,000 »	122,671 50	27,328 50	
Frais présumés de l'exposition des produits de l'industrie nationale en 1847	»	3	100,000 »	28,087 98	71,912 02	
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, publication des brevets et frais d'administration (<i>Personnel et matériel</i>)	»	4	17,500 »	10,852 10	6,467 90	
Musée de l'industrie nationale.	»	5	40,000 »	13,738 37	26,261 65	
Instruction publique.	XVII.					
<i>Enseignement supérieur.</i>						
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État; bourses, médailles et subsides pour le matériel.	»	1	631,800 »	506,205 90	525,594 10	
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	2	92,000 »	49,293 »	42,707 »	
Dépenses du concours universitaire	»	3	15,000 »	2,956 »	12,064 »	
A REPORTER.	. . .	. . .	4,587,074 »	2,265,850 30	2,321,225 64	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	4,587,074 "	2,265,850 56	2,521,225 04	
Instruction publique (suite).	XVII (suite)					
<i>Enseignement moyen</i>						
Frais d'inspection des athénées et collèges	"	4	10,000 "	5,918 28	6,081 72	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage . . .	"	5	200,000 "	147,650 "	52,350 "	
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges	"	6	5,000 "	4,900 "	100 "	
<i>Enseignement primaire.</i>						
Frais d'inspection, service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale et subsides aux communes; matériel, constructions, réparations et ameublement d'écoles. — Encouragements. — Subsides à des établissements spéciaux	"	7	913,850 40	726,064 12	187,766 28	
<i>Enseignement normal, écoles primaires supérieures.</i>						
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles	"	8	20,000 "	12,000 "	8,000 "	
Lettres, sciences et arts.	XVIII					
<i>Lettres et sciences</i>	"	1	250,500 "	129,420 82	110,079 18	
SECTION 2. — Archives du royaume.						
Frais d'administration (Personnel)	"	2	25,750 "	14,725 57	9,026 65	
— — (Matériel)	"	3	2,600 "	524 68	2,275 52	
— de publication des inventaires des archives.	"	4	4,000 "	480 "	3,520 "	
Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale; échange des archives dans les provinces de Limbourg et de Luxembourg	"	5	16,000 "	7,945 40	8,054 60	
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État . . .	"	6	5,500 "	2,555 54	1,166 66	
A REPORTER	. . .	. . .	6,025,254 40	5,515,610 57	2,709,644 05	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			6,025,254 40	5,515,610 37	2,709,644 05	
Lettres, sciences et arts (suite).	XVIII					
(suite).	(suite).					
SECTION 3. — <i>Beaux-arts.</i>	"	7	247,000 "	143,846 20	103,153 71	
Monument de la place des Martyrs	"	8	2,000 "	418 90	1,581 10	
Cinquième et sixième septièmes pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon	"	9	25,000 "	"	25,000 "	
Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	"	10	10,000 "	1,500 "	8,500 "	
Subsides aux provinces, aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments	"	11	41,000 "	6,991 97	34,008 05	
Piédestal de la statue du prince Charles de Lorraine	"	12	(a) 12,500 "	12,500 "	"	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 20 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 148.
Servic de santé.	XIX.					
Service médical. Commissions médicales provinciales	"	1	39,500 "	1,433 80	38,066 20	
Encouragements et subsides	"	2	18,300 "	5,646 "	14,654 "	
Académie royale de médecine	"	3	40,000 "	27,307 30	12,692 70	
État civil. — Tables décennales.	XX.					
Complément des frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pour la période de 1835 à 1842, en exécution du décret du 20 juillet 1807 et des art. 69 et 70 de la loi provinciale	"	Uniq.	20,900 "	11,391 62	9,508 38	b) Ce crédit a été ouvert par l'art. 5 de la loi du 6 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 128.
Dépenses imprévues non libellées au Budget.	XXI.	Id.	9,900 "	4,903 48	4,996 52	
Mesures relatives aux subsistances.	XXII.	Id.	(b) 500,000 "	500,000 "	"	Le Budget de l'intérieur a été fixé, par la loi du 6 janvier 1847, <i>Moniteur</i> n° 9, à la somme de fr. 6,478,884 40 c.
TOTAUX.			6,791,554 40	5,829,509 75	2,961,784 67	

GUERRE. — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.						
Traitement du Ministre	"	"	1	21,000 "	14,000 "	7,000 "	
— des employés et gens de service	"	"	2	160,000 "	106,712 "	53,288 "	
Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Département de la Guerre	"	"	3	17,000 "	1,028 32	15,371 68	
Matériel du Ministère	"	"	4	40,000 "	20,543 67	10,456 33	
Dépôt de la guerre	"	"	5	54,000 "	13,591 74	20,408 26	
Secours à d'anciens militaires et employés, à des veuves et enfants mineurs	"	"	6	10,000 "	6,056 50	3,063 50	
Frais de route et de séjour	"	"	7	5,000 "	"	5,000 "	
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.						
<i>Soldes de l'état-major.</i>		1					
État-major général.	"	"	1	595,000 "	"	595,000 "	
— des provinces et des places	"	"	2	277,342 70	"	277,342 70	
Intendance militaire	"	"	3	110,644 "	"	110,644 "	
Service de santé et administration des hôpitaux	"	"	4	340,485 75	105 80	340,379 95	
Indemnités aux généraux, aux commandants des corps et officiers dans une position spé- ciale	"	"	5	25,000 "	"	25,000 "	
<i>Soldes et habillement des diverses armes.</i>		2					
Infanterie	"	"	1	9,420,549 75	153,311 05	9,267,238 70	
Cavalerie	"	"	2	2,961,741 "	51,518 45	2,910,222 57	
Artillerie	"	"	3	2,547,064 50	60,455 83	2,486,608 67	
Génie	"	"	4	696,691 50	5,890 94	690,800 56	
Gendarmerie.	"	"	5	1,817,000 "	1,500 "	1,815,500 "	
<i>Masses des corps, frais divers et indemnités.</i>		3					
Masse de pain	"	"	1	1,940,704 48	105,350 45	1,835,354 03	
— de fourrages.	"	"	2	3,542,000 "	1,740,698 65	1,601,301 35	
— d'entretien du harnachement, traite- ment et ferrure des chevaux	"	"	3	67,000 "	"	67,000 "	
A REPORTER.				24,428,225 68	2,291,025 58	22,137,200 50	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	..	..	..	24,428,225 68	2,291,023 58	22,137,200 50	
<i>Masses des corps, frais divers et indemnités</i> (suite).	II	3					
	(suite).	(suite).					
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	"	"	4	95,000 "	161 "	94,839 "	
— de casernement des chevaux	"	"	5	78,000 "	"	78,000 "	
— — des hommes	"	"	6	624,789 50	217,577 75	407,211 75	
Frais de route et de séjour des officiers.	"	"	7	85,000 "	"	85,000 "	
Transports généraux et autres	"	"	8	60,000 "	15,420 42	46,579 58	
Primes de rengagement	"	"	9	5,000 "	"	5,000 "	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	"	"	10	65,000 "	50,154 17	32,845 85	
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route.	"	"	11	421,000 "	65,482 21	355,517 79	
Remonte	"	"	12	414,750 "	1,547 52	415,202 48	
Frais de bureau et d'administration des corps.	"	"	15	528,000 "	"	528,000 "	
École militaire.	III.						
Traitements et indemnités.	"	"	1	55,424 09	"	55,424 09	
Enseignement	"	"	2	69,049 35	"	69,049 35	
Solde des élèves	"	"	3	20,540 "	"	20,540 "	
Dépenses d'administration.	"	"	4	25,885 68	1,129 "	22,756 68	
Matériel du service de santé et des hôpitaux.	IV.						
Pharmacie centrale.	"	"	1	94,000 "	87,200 60	6,799 40	
Solde, supplément de solde et pain des mili- taires malades	"	"	2	450,000 "	11,483 44	458,516 56	
Loyer des bâtiments et réparations	"	"	5	23,500 "	4,740 91	18,759 09	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie	"	"	1	540,000 "	196,968 52	345,031 68	
— du génie	"	"	2	1,153,000 "	231,564 07	920,435 95	
A REPORTER.	..	..	..	29,006,963 18	5,152,452 79	25,854,510 39	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			29,006,963 18	3,152,452 70	25,854,510 50	
Traitements divers et pensions.	VI					
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	1	277,198 50	5,252 90	271,945 45	
Traitement des aumôniers	»	2	52,500 »	»	52,500 »	
— d'employés temporaires.	»	3	5,850 »	5,350 »	2,500 »	
Pensions civiles	»	4	15,000 »	6,667 66	8,332 34	
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	5	22,251 61	»	22,251 61	
<i>Dépenses imprévues</i>	VII.	Uniq.	45,556 82	14,626 84	30,709 98	
Crédits ouverts au Ministère de la Guerre, pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins de l'armée, à charge d'en rendre compte			»	17,555,000 »	17,555,000 »	
TOTAUX.			29,405,100 »	20,517,550 25	8,887,749 75	Le Budget de la Guerre a été fixé, par la loi du 8 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 69, à la somme indiquée ci-contre

FINANCES. — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	°	1	21,000 °	14,000 °	7,000 °	
— des fonctionnaires et employés . . fr. 483,070 °	°	2	487,070 °	311,598 50	175,471 50	
Travail extraordinaire 4,000 °	°	3				
Frais de tournée.	°	4	8,000 °	959 40	7,040 60	
Matériel	°	5	45,000 °	8,145 50	36,855 50	
Service de la monnaie	°	6	7,200 °	4,845 65	2,355 35	
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	°	7	10,000 °	°	10,000 °	
Achat de matières et frais de fabrication de pièces de cuivre	°	8	100,000 °	12,708 06	87,291 94	
Magasin général des papiers	°	9	155,000 °	56,025 08	98,975 92	
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques	°		20,800 °	7,252 75	13,567 25	
Administration du trésor dans les provinces.	II.					
Traitement des directeurs.	°	1	86,550 °	42,975 °	43,575 °	
Caisse générale de l'État	°	2	250,000 °	°	250,000 °	
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.					
Traitement des employés du service sédentaire.	°	1	868,500 °	11,627 50	856,872 50	
Remises et indemnités des comptables	°	2	1,710,000 °	500 °	1,709,500 °	
Traitement des employés du service actif (contributions directes, cadastre et comptabilité).	°	3	501,200 °	100 °	501,100 °	
Traitement des employés de la douane et recherche maritime.	°	4	5,937,450 °	200 °	5,937,250 °	
Traitement des employés des accises.	°	5	759,900 °	100 °	759,800 °	
A REPORTER.			8,045,650 °	450,811 44	8,494,858 56	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	8,945,050 »	450,811 44	8,494,238 56	
Administration des contributions, etc. (suite).	III (suite).					
Traitement des employés de la garantie . .	»	6	43,860 »	»	43,860 »	
— des vérificateurs des poids et me- sures.	»	7	52,100 »	»	52,100 »	
Honoraires fixes des avocats de l'administration.	»	8	35,670 »	* 18,235 »	17,435 »	
Frais de bureau et de tournée (a.	»	9	180,850 »	109,456 26	80,593 74	a et b). Les cré- dits portés aux ar- ticles 1 à 9 inclu- sivement du chap. 3, peuvent être réunis et transfé- rés indistinctement de l'un de ces ar- ticles sur les au- tres, selon les be- soins de la nou- velle organisati ^{on} . Il en est de même du crédit de l'art. 10, mais seulement à con- currence de 62,000 francs.
Indemnités (b	»	10	291,200 »	3,284 48	287,915 52	
Matériel	»	11	140,000 »	24,774 57	115,225 63	
Indemnités pour les transcriptions de muta- tions, etc., dans les bureaux de conservation du cadastre	»	12	52,000 »	1,411 87	50,588 15	
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc. .	»	13	31,000 »	9,152 72	21,867 28	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement du personnel de l'enregistrement .	»	1	356,290 »	24,243 18	332,046 82	
— — du timbre	»	2	54,700 »	3,969 92	50,730 08	
— — du domaine	»	3	82,500 »	2,626 07	79,873 03	
— des agents forestiers.	»	4	241,900 »	12,666 27	229,233 73	
Remises des receveurs	»	5	849,000 »	»	849,000 »	
— des greffiers	»	6	46,000 »	»	46,000 »	
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	15,000 »	5,000 »	
Matériel	»	8	32,000 »	21,239 29	10,760 71	
Frais de poursuites et d'instances.	»	9	55,000 »	10,646 98	44,353 02	
Dépenses du domaine	»	10	78,300 »	7,512 24	70,787 76	
Palais de Bruxelles et de Tervueren,	»	11	21,000 »	1,235 04	19,764 96	
A REPORTER.	. . .	. . .	11,598,020 »	716,246 03	10,881,773 97	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	. . .	. . .	11,598,020 »	716,246 05	10,881,773 97	
Pensions et secours.	V.					
Pensions civiles 1,270,000 »	»	1	1,275,000 »	651,262 98	645,737 02	
Arriéré de pensions civiles . . . 5,000 »						
Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, à leurs veuves ou enfants qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	»	2	5,000 »	5,570 »	1,450 »	
Dépenses imprévues.	VI.	Uniq.	14,000 »	5,651 54	10,568 66	
Acquisition des terrains et bâtiments de la société belge de librairie, imprimerie et papeterie, rue du Nord, n° 8, à Bruxelles fr. 165,000 »	VII.	Id.	(a) 175,000 »	168,657 79	6,562 21	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 8 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 70.
Dépenses d'appropriation de ces bâtiments 10,000 »						
Acquisition de deux hôtels, rue de la Loi, n°s 12 et 14, et d'une maison, rue de l'Orangerie, n° 5, à Bruxelles	VIII.	Id.	(b) 490,000 »	490,000 »	»	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 8 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 129.
Frais de confection et d'essai des nouveaux types des monnaies d'or et d'argent. 54,000 »	IX.	Id.	(c) 41,000 »	»	41,000 »	c) Ce crédit a été ouvert par la loi du 6 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 128. d) Ce crédit a été ouvert par la loi du 16 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 140.
Complément des dépenses d'appropriation des locaux de la monnaie nationale 7,000 »						
Paiement de créances résultant de faits antérieurs au 1 ^{er} octobre 1830	X.	Id.	(d) 49,556 76	»	49,556 76	Le Budget des Finances a été fixé, par la loi du 24 décemb. 1846, <i>Moniteur</i> n° 361, à la somme de 12,892,020 fr.
TOTAUX.	. . .	. . .	15,647,376 76	2,013,548 14	11,634,028 62	

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1847.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Non-Valeurs.	I.					
Non-valeurs sur le foncier.	»	1	300,000 »	3,000 »	297,000 »	Les crédits de ce Budget ne sont point limitatifs.
— sur l'impôt personnel	»	2	370,000 »	»	370,000 »	
— sur les patentes	»	3	80,000 »	»	80,000 »	
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	50,000 »	»	50,000 »	
Non-valeurs sur les redevances des mines . .	»	5	16,000 »	»	16,000 »	
Remboursements.	II.					
Restitution de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés.	»	1	30,000 »	12,046 80	17,953 20	
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et paiement d'intérêts; frais d'adjudication et charges des successions vacantes ou en dés-herérence, etc.	»	2	250,000 »	1,667 07	248,332 93	
Remboursement des postes aux offices étran-gers.	»	3	150,000 »	241 80	149,758 20	
Remboursement du péage sur l'Escaut . . .	»	4	800,000 »	»	800,000 »	
Déficit des comptables anciens et nouveaux (pour mémoire)	»	5	»	»	»	Le Budget des Remboursements et Non-Valeurs a été fixé, par la loi du 24 décemb. 1846, <i>Moniteur</i> n° 362, à la somme indiquée ci-contre.
TOTAUX.			2,026,000 »	16,955 67	2,009,044 53	

RÉCAPITULATION. — EXERCICE 1847.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique	51,625,337 68	11,501,529 81	20,123,807 87	
Dotations	3,358,072 75	2,172,223 02	1,166,449 75	
Ministère de la Justice	11,980,595 »	5,824,568 87	6,155,826 15	
— des Affaires Étrangères	1,513,524 »	757,904 14	555,619 86	
— de la Marine	1,410,562 »	847,879 23	568,682 77	
— des Travaux Publics	16,201,110 55	7,843,110 06	8,357,999 59	
— de l'Intérieur	6,791,354 40	3,829,569 73	2,961,784 67	
— de la Guerre	29,405,100 »	20,517,350 25	8,887,749 75	
— des Finances	13,647,376 76	2,013,348 14	11,634,028 62	
Remboursements et non-valeurs	2,026,000 »	16,955 67	2,009,044 33	
	117,745,433 14	55,524,459 82	62,420,993 52	
Fonds spéciaux. (Le développement s'en trouve à la suite du Budget des Travaux Publics, page 142)	2,950,000 »	1,154,849 84	1,795,150 16	
TOTAUX.	120,695,433 14	56,479,289 66	64,216,143 48	